



L'AVENIR DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES EST À NOS PORTES

RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES ET LES TENDANCES DE PAIEMENT 2023

Recherche de Paiements Canada

Notes sur les auteurs

STEPHEN YUN

Analyste principal, Recherche, Paiements Canada

Un certain nombre d'organisations ont aidé Paiements Canada en fournissant des données, de l'information, des conseils sur les hypothèses et de la rétroaction sur ce rapport et les rapports antérieurs.

Paiements Canada tient à souligner les contributions des organismes suivants :

- ▶ Banque du Canada
- ▶ RFi Group
- ▶ Euromonitor International
- ▶ Statistique Canada
- ▶ Interac Corp.
- ▶ Technology Strategies International
- ▶ Léger Marketing Inc.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteurs au moment de la publication et ne doivent être attribués à aucune des organisations susmentionnées.

© Paiements Canada, 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|----|---|----|---|
| 4 | Aperçu des recherches | 23 | Résultats (suite) |
| 4 | Faits saillants | 23 | Argent comptant |
| 7 | Sommaire | 25 | Chèques et effets papier |
| 9 | Effets papier | 27 | Cartes de débit |
| 10 | Cartes | 28 | Cartes de crédit |
| 11 | Paiements électroniques | 30 | Cartes prépayées |
| 12 | Méthodologie | 32 | Paiements sans contact |
| 13 | L'écosystème des paiements | 35 | Transferts électroniques de fonds (TEF) |
| 14 | ANALYSE DÉTAILLÉE A : POINT DE VUE SUR LES PAIEMENTS EN TEMPS RÉEL | 37 | Virements en ligne |
| 17 | Résultats | 39 | Paiements internationaux |
| 17 | Tendances sur cinq ans des paiements au Canada | 43 | L'écosystème du commerce électronique |
| 18 | Tendances sur 12 mois des paiements au Canada | 45 | Monnaie numérique |
| 20 | ANALYSE DÉTAILLÉE B : LA VALEUR D'ISO 20022 ET DES PAIEMENTS RICHES EN DONNÉES | 47 | ANALYSE DÉTAILLÉE C : FAIRE FACE AU DÉFI DE LA FRAUDE DANS LES PAIEMENTS EN TEMPS RÉEL AU CANADA |
| | | 49 | Paiements des entreprises |
| | | 53 | Conclusion |
| 55 | Annexe I : Graphiques détaillés sur les modes de paiement | 59 | Figure A6 : Volume et valeur des modes de paiement à distance (tendances sur cinq ans) |
| 55 | Figure A1 : Total annuel des transactions selon le <i>Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement</i> (volume et valeur) | 60 | Figure A7 : Volume et valeur des modes de paiement au point de vente (tendances sur cinq ans) |
| 56 | Figure A2 : Totaux annuels – tous les modes de paiement | 61 | Figure A8 : Volume et valeur des modes de paiement à distance (tendances sur 12 mois) |
| 56 | Figure A3 : Montant moyen des opérations | 61 | Figure A9 : Volume et valeur des modes de paiement au point de vente (tendances sur 12 mois) |
| 57 | Figure A4 : Croissance annuelle moyenne du volume de tous les modes de paiement (TCAC sur 1, 5 et 10 ans, année de référence = 2022) | 62 | Figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures |
| 58 | Figure A5 : Croissance annuelle moyenne de la valeur de tous les modes de paiement (TCAC sur 1, 5 et 10 ans, année de référence = 2022) | 63 | Annexe II : Méthodologie, définitions et descriptions |
| | | 63 | Méthodologie |
| | | 64 | Définitions et descriptions |



Ceci est un PDF interactif. Cliquez sur un hyperlien dans le contenu de la page pour vous rendre à destination.

APERÇU DES RECHERCHES

L'avenir des paiements numériques est à nos portes, comme le montrent le recours exponentiel à ces innovations et la diversité des options de paiement offertes aux Canadiens.

L'effet le plus important de la pandémie de COVID-19 sur le secteur canadien des paiements fut l'accélération de l'utilisation des modes de paiement numérique chez les consommateurs et les entreprises. Alors que nous sortons de la pandémie, un plus grand nombre de Canadiens sont à l'aise de recourir aux modes de paiement numérique tous les jours et d'adopter des innovations en matière de paiement numérique qui leur simplifient l'expérience de paiement.

Les modes de paiement numérique et sans contact, comme les cartes de paiement sans contact, les virements électroniques et les portefeuilles mobiles, sont encore beaucoup utilisés. Et bien qu'ils soient moins susceptibles d'être parmi les premiers à adopter ce type d'innovations émergentes comparativement aux jeunes (18 à 34 ans) et aux personnes d'âge moyen (34 à 54 ans), les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) souhaitent se servir de modes de paiement numérique plus largement acceptés comme les cartes sans contact pour faire des achats dans un magasin, les paiements mobiles et le stockage des renseignements de paiement sur un site Web ou dans une application pour les achats en ligne.

Autrement dit, les paiements numériques ne disparaîtront pas. À preuve, le nombre d'options de paiement numérique proposées dans le commerce de détail¹, le commerce interentreprises² et le commerce entre particuliers³ augmente, et les Canadiens adoptent différents modes de paiement numérique en fonction des contextes transactionnels.

¹ Les paiements dans le commerce de détail sont des transactions effectuées par une entreprise pour un consommateur, qui peut être un particulier ou une petite entreprise.

² Les paiements dans le commerce interentreprises sont des transactions entre deux entreprises pour l'achat de biens ou de services.






³ Les paiements entre particuliers sont des transactions entre deux parties ayant des comptes bancaires distincts.


Faits saillants

LE VIRAGE DES CONSOMMATEURS VERS LES PAIEMENTS SANS CONTACT ET NUMÉRIQUES A ENTRAÎNÉ UNE DEMANDE ACCRUE D'OPTIONS DE PAIEMENT NUMÉRIQUE ET D'EXPÉRIENCES DE PAIEMENT CONVIVIALES.

Les Canadiens adoptent des innovations en matière de paiement qui simplifient leurs expériences de paiement. Les jeunes Canadiens sont plus susceptibles que les Canadiens plus âgés d'essayer de nouvelles options de paiement numérique (voir la **figure 1 : Êtes-vous à l'aise avec les options de paiement suivantes ?**). La pandémie a poussé les gens à chercher des produits et des services en ligne et a suscité un plus grand engagement envers les options de paiement numérique chez les Canadiens plus âgés.

FIGURE 1 : ÊTES-VOUS À L'AISE AVEC LES OPTIONS DE PAIEMENT SUIVANTES ?

| À L'AISE AVEC LES INNOVATIONS EN MATIÈRE DE PAIEMENT | UTILISATION DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES | | |
|---|--------------------------------------|-------------|-------------|
| | 18 – 34 ANS | 35 – 54 ANS | 55 ET PLUS |
|  Effectuer un paiement à l'aide d'un objet personnel connecté | 33 % | 23 % | 12 % |
|  Demander à un appareil intelligent d'aide à domicile ou à un appareil intelligent d'effectuer un paiement | 18 % | 11 % | 5 % |
|  Envoyer de l'argent au moyen des médias sociaux | 17 % | 10 % | 6 % |
|  Recourir à l'authentification biométrique pour une transaction de paiement en magasin | 44 % | 36 % | 32 % |
|  Effectuer un paiement en magasin en numérisant un code QR | 32 % | 23 % | 13 % |


FORT ENGAGEMENT **FAIBLE ENGAGEMENT**

- ▶ Trente-neuf pour cent des Canadiens utiliseraient probablement le paiement en un clic⁴ lorsqu'ils magasinent en ligne si c'était possible⁵.
- ▶ Quarante-et-un pour cent des Canadiens utiliseraient probablement des paiements invisibles⁶ dans un magasin si cette option leur était offerte⁷.
- ▶ Trente-cinq pour cent des Canadiens seraient à l'aise d'utiliser la numérisation et le paiement sans contact⁸ lorsqu'ils font des achats à l'épicerie ou dans un dépanneur⁹.
- ▶ Trente-sept pour cent des Canadiens seraient à l'aise de payer un commerçant au moyen du Virement *Interac* pour un achat en magasin¹⁰.
- ▶ Les Canadiens sont également à l'aise avec d'autres innovations en matière de paiement,

comme l'utilisation de la biométrie pour authentifier les paiements au point de vente (37 pour cent), l'envoi de paiements au moyen d'objets personnels connectés (22 pour cent), du code QR¹¹ (22 pour cent), d'appareils intelligents (11 pour cent) et des médias sociaux (10 pour cent)¹².

- ▶ Une proportion beaucoup plus élevée de Canadiens plus âgés a maintenant adopté les modes de paiement numérique comparativement au début de la pandémie. Ils recourent, entre autres, à des cartes de paiement sans contact et à des portefeuilles mobiles pour effectuer des achats, ainsi qu'au stockage des détails des paiements sur un site Web ou une application de paiement¹³. Pour en savoir plus, voir la **figure 2 : Utilisation des paiements numériques chez les Canadiens plus âgés (55 ans et plus)**.

⁴ La fonction de paiement en un clic est une fonction de magasinage en ligne qui permet aux consommateurs de ne pas entrer les détails de leur carte de paiement et les renseignements d'expédition ou de facturation au moment de passer la commande. Au lieu de cela, les consommateurs cliquent sur un bouton pour acheter l'article souhaité, puis le paiement et le traitement de la commande sont pris en charge au moyen des renseignements personnels fournis au détaillant par ces consommateurs et réunis dans un dossier.

⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁶ Le paiement invisible est une fonction dans des magasins sans caissier qui permettrait aux clients d'acheter des produits sans passer par un caissier ni utiliser une caisse libre-service. Au lieu de cela, les acheteurs établiraient un compte électronique auprès du commerçant et téléchargeraient une application de magasinage. À leur arrivée au magasin, ils lanceraient l'application et numériseraient le code QR présenté. Après avoir rassemblé leurs articles, ils pourraient quitter le magasin et le lecteur optique à la sortie comptabiliserait automatiquement les articles dans leur panier, puis l'achat serait porté au compte-carte de paiement.

⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁸ La numérisation et le paiement sans contact constituent une nouvelle façon d'effectuer des achats en magasin, dans une épicerie ou un dépanneur, en suivant les étapes suivantes : télécharger l'application; lancer l'application dans un magasin participant et appuyer sur l'icône de « paiement mobile » sur la page d'accueil; balayer le code-barres de chaque produit pour ajouter ce dernier à un panier (les rabais ou toutes autres offres promotionnelles seront appliqués automatiquement); payer les achats dans l'application au moyen d'Apple Pay, de Google Pay ou d'une carte de débit ou de crédit; et confirmer l'achat en numérisant le code QR qui s'affiche sur l'écran de la station de confirmation avant de quitter le magasin.

⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.




¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Le paiement par code QR est un mode de paiement sans contact où le paiement est effectué en numérisant le code QR d'un détaillant à partir d'une application mobile sur un téléphone intelligent. Il suffit de lancer une application de numérisation de codes QR et de numériser le code affiché à la caisse du magasin, sur le site Web ou sur la facture papier, puis de confirmer le prix, au besoin, avant de terminer le paiement.

¹² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹³ *Ibid.*

FIGURE 2 : UTILISATION DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES CHEZ LES CANADIENS PLUS ÂGÉS (55 ANS ET PLUS)

| HABITUDES ET PRATIQUES DE PAIEMENT | PÉRIODE | |
|--|--|--|
| | DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 (mars 2020) | 30 MOIS APRÈS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 (octobre 2022) |
|  Paiement en magasin en tenant la carte au-dessus d'un lecteur au cours du dernier mois | 77 % | 89 % |
|  Utilisation du paiement mobile pour effectuer un achat au cours du dernier mois | 14 % | 46 % |
|  Stockage des renseignements de paiement sur un site Web ou une application | 29 % | 43 % |



LE NOMBRE D'OPTIONS ET DE FONCTIONS DE PAIEMENT NUMÉRIQUE POUR LES TRANSACTIONS DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL, LE COMMERCE INTERENTREPRISES ET LE COMMERCE ENTRE PARTICULIERS AUGMENTE.

Les nouveaux modes de paiement numérique (comme « acheter maintenant et payer plus tard », les cartes de crédit ou de débit numérique, la cryptomonnaie, le portefeuille mobile sans contact sur téléphone intelligent, l'authentification biométrique) ont été utilisés davantage en 2022 qu'en 2021, car plus d'entreprises offraient ces options et ces fonctions de paiement aux consommateurs. Les entreprises considèrent que l'innovation dans le domaine des paiements est un facteur clé de leur réussite financière.

- ▶ Cinquante-trois pour cent des utilisateurs de portefeuilles mobiles sans contact sur téléphone intelligent ont utilisé ce mode de paiement encore davantage en 2022¹⁴.
- ▶ Cinquante-neuf pour cent des utilisateurs de cryptomonnaies ont utilisé ce mode de paiement encore davantage en 2022¹⁵.
- ▶ Quarante-huit pour cent des utilisateurs de l'option « acheter maintenant et payer plus tard » ont eu encore plus recours à elle en 2022¹⁶.
- ▶ Vingt-six pour cent des consommateurs ont eu recours à la technologie biométrique pour au moins un achat au cours de la dernière année¹⁷.
- ▶ Trente-neuf pour cent des entreprises au Canada et aux États-Unis ont utilisé des crédits de TEF pour payer leurs principaux fournisseurs en 2022, ce qui représente une augmentation de trois points de pourcentage par rapport à 2019¹⁸.
- ▶ Vingt-quatre pour cent de toutes les entreprises au Canada croient que l'innovation en matière de paiement¹⁹ est extrêmement importante pour leur santé et leur croissance²⁰.

¹⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www.theglobeandmail.com/business/adv/article-dramatic-change-in-payments-arrives-as-canadians-leave-cash-behind/>.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Pour en savoir plus, voir : <https://www.theglobeandmail.com/business/adv/article-dramatic-change-in-payments-arrives-as-canadians-leave-cash-behind/>.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ AFP/J.P. Morgan. 2022 AFP Digital Payments Survey Report.

¹⁹ L'innovation en matière de paiement est décrite aux répondants de notre Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises 2022 comme la transformation des paiements visant à les rendre de plus en plus pratiques, sûrs et instantanés, et comme l'élargissement de l'offre d'options de paiement.

²⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

LES CONSOMMATEURS ADOPTENT DIFFÉRENTS MODES DE PAIEMENT NUMÉRIQUE EN FONCTION DES CONTEXTES TRANSACTIONNELS.

Les consommateurs comprennent les avantages que représentent les paiements numériques, notamment la rapidité, la sécurité, la facilité d'utilisation et le faible coût. Ils reconnaissent aussi les compromis qu'ils doivent faire lorsqu'ils choisissent un mode de paiement numérique plutôt qu'un autre. C'est pourquoi les consommateurs comptent sur une gamme de paiements numériques correspondant à leurs divers besoins et à chaque contexte transactionnel.

À mesure que de nouvelles solutions de paiement numérique seront lancées et largement acceptées, on s'attend à ce que le répertoire des préférences de paiement des consommateurs évolue. Autrement dit, ces derniers pourraient passer à un meilleur mode de paiement ou étendre la liste de leurs modes de paiement préférés.

- ▶ Le Virement *Interac* était principalement utilisé pour : les transferts de fonds entre deux comptes dans des banques différentes appartenant à la même personne (35 pour cent); les paiements entre particuliers, par exemple pour le remboursement d'un emprunt (43 pour cent); ou l'envoi d'une somme d'argent offerte en cadeau (36 pour cent)²¹.
- ▶ Le TEF a surtout servi à des versements de salaires (35 pour cent) ou à payer des factures récurrentes comme celles relatives aux services publics (44 pour cent), aux assurances (41 pour cent) et aux comptes-cartes de crédit (40 pour cent)²².
- ▶ Les paiements mobiles étaient surtout utilisés pour les paiements de factures (39 pour cent), les paiements en ligne (33 pour cent) et les paiements entre particuliers (31 pour cent). Toutefois, de plus en plus de Canadiens commencent à recourir à des applications de paiement sur leurs appareils mobiles pour effectuer des achats au point de vente²³, comme dans les cafés (29 pour cent) et d'autres commerces (22 pour cent)²⁴. L'adoption croissante des paiements mobiles sans contact en magasin devrait se poursuivre au fur et à mesure que les offres de modes de paiement mobile évolueront et se concentreront sur la création d'expériences utilisateur attrayantes plutôt que sur une fonctionnalité de base.
- ▶ Lorsqu'ils pensent à l'avenir des paiements numériques, 65 pour cent des Canadiens affirment qu'ils enverraient leurs paiements en temps réel²⁵ si on leur en offrait la possibilité. Les trois principaux cas d'utilisation pour envoyer des paiements en temps réel étaient le paiement d'une facture de carte de crédit, des taxes, des impôts et du loyer²⁶. Il semble probable que ces scénarios représentent des situations où la rapidité d'exécution du paiement est cruciale et où les retardataires s'exposent à une pénalité.
- ▶ Soixante-six pour cent des Canadiens recourraient aux paiements en temps réel pour recevoir un paiement si on leur en offrait la possibilité. Les trois principaux cas d'utilisation pour recevoir des paiements en temps réel étaient les paiements gouvernementaux, les versements de salaire et les transferts entre particuliers²⁷.

²¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²³ Les transactions au point de vente, ou au point de service, comprennent les transactions effectuées dans des commerces physiques et virtuels, y compris les paiements faits en ligne et dans les applications.

²⁴ TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.

²⁵ Le temps réel désigne les processus d'échange, de compensation et de règlement qui se déroulent instantanément ou en une minute au plus.

²⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁷ *Ibid.*



SOMMAIRE

L'économie canadienne repose sur l'échange quotidien de centaines de milliards de dollars. Paiements Canada veille à ce que ces opérations financières soient effectuées de façon efficace et sûre.

Chaque année, Paiements Canada résume les tendances de paiement observées au Canada en publiant le *Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement*. Ce dernier fournit des renseignements d'experts sur les principaux facteurs, les nouveaux enjeux et les développements pertinents qui se produisent dans les écosystèmes de paiement canadiens et internationaux. Le principal objectif du rapport est de fournir une vue d'ensemble du marché des paiements au Canada. Ce survol dépeint les comportements et les tendances de la population en la matière, l'utilisation des différents modes de paiement et l'évolution des habitudes.

Au total, 20,5 milliards de transactions évaluées à 11,7 billions de dollars ont été effectuées en 2022. Le volume du marché canadien des paiements a augmenté de quatre pour cent, et sa valeur de sept pour cent par rapport à 2021, continuant sur sa lancée des gains réalisés il y a un an (voir la **figure 3 : Totaux des paiements et des opérations**).

L'activité économique est revenue à son niveau prépandémique à la fin de 2021²⁸. Cependant, les Canadiens ont fait face à de nouvelles difficultés économiques sous la forme d'une inflation sans précédent et d'une hausse des taux d'intérêt en 2022²⁹.

Le niveau de confiance des consommateurs à l'égard de l'état de l'économie s'est érodé et de nombreux Canadiens s'attendaient à une récession en 2023. Par conséquent, la plupart des Canadiens ont réduit ou reporté leurs dépenses et se sont concentrés sur l'établissement d'un coussin financier en vue d'une possible récession³⁰. Ainsi, même si l'ensemble du marché des paiements au Canada a augmenté en volume et en valeur en 2022, il n'était pas aussi important qu'en 2021 en raison des craintes grandissantes des consommateurs.

Dans l'ensemble, en 2022, les tendances de paiement sont demeurées identiques à celles des cinq années précédentes. Du point de vue du volume des paiements, les transactions par cartes de crédit et de débit ont continué d'être largement plus nombreuses que les autres, et l'utilisation de ces cartes s'est répandue. Les paiements en argent comptant ont encore diminué, mais sont tout de même restés au quatrième rang pour ce qui est du volume des transactions de paiement. Les paiements par chèque ne représentaient qu'une fraction du volume total des paiements et ont continué de diminuer (45 pour cent au cours des cinq dernières années). Les virements en ligne ont également représenté une petite fraction du volume total des

²⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220201/dq220201a-fra.htm>.

²⁹ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230117/dq230117b-fra.htm>.

³⁰ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/07/enquete-sur-les-attentes-des-consommateurs-au-canada-deuxieme-trimestre-de-2022/>.

paiements mais, contrairement aux chèques, ont continué d'afficher une forte croissance (328 pour cent au cours des cinq dernières années) et sont sur le point d'éclipser les paiements en argent comptant)³¹.

Quant à la valeur des paiements, les TEF et les chèques ont continué de représenter la plus grande proportion de la valeur totale des transactions, soit 87 pour cent. En 2020, la valeur des TEF a augmenté de 11 pour cent par rapport à 2021, ce qui est nettement inférieur à la croissance de 21 pour cent en 2020. Cette baisse est attribuable à une diminution de la valeur des paiements par dépôt direct du gouvernement causée par la réduction des prestations d'urgence fédérales liées à la COVID-19, comme la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique³².

Les paiements sans contact sont restés populaires auprès des Canadiens. Toutefois, l'impact de la pandémie sur le comportement des gens en matière de paiement (p. ex. éviter de manipuler de l'argent comptant ou de toucher des lecteurs de cartes au point de vente) diminue depuis le début de cette crise sanitaire. Pour en savoir plus, voir la **figure 4 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants ?**

Enfin, malgré le retour progressif au magasinage au point de vente, le commerce électronique continue d'intéresser les consommateurs. Les ventes dans le commerce électronique ont représenté 6,5 pour cent des ventes au détail en 2022, une augmentation par rapport à une part de 6,2 pour cent en 2021³³. Plus de la moitié des consommateurs canadiens (55 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné en 2022³⁴.

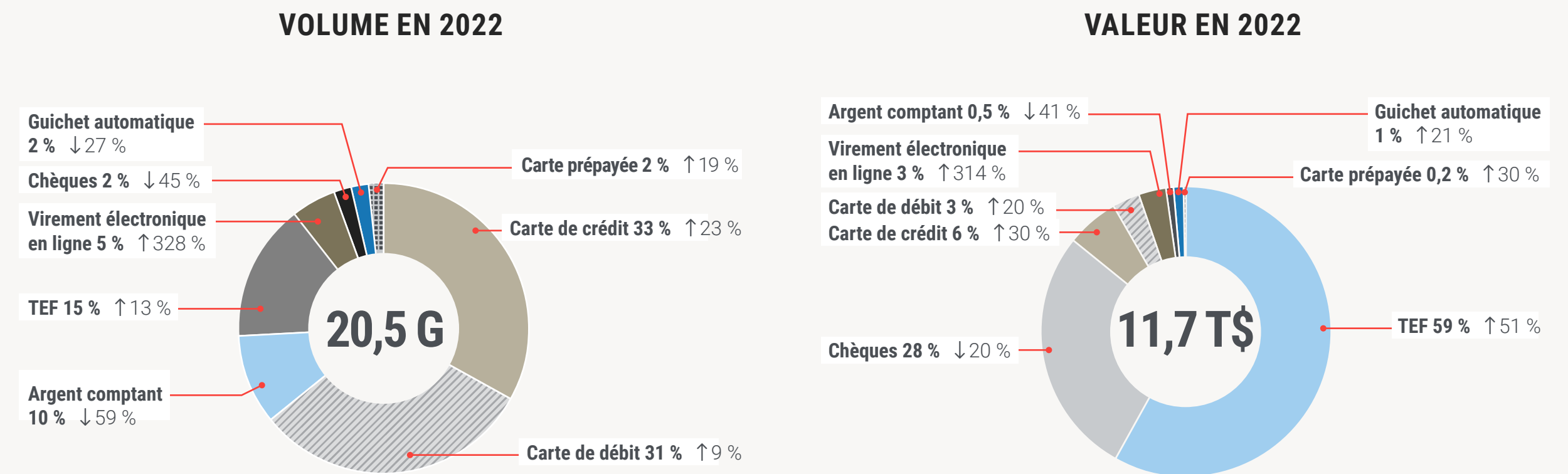
³¹ Données sur les transactions du SACR en 2022.

³² Pour en savoir plus, voir <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations.html>.

³³ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2022. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230221/dq230221b-fra.htm>.

³⁴ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

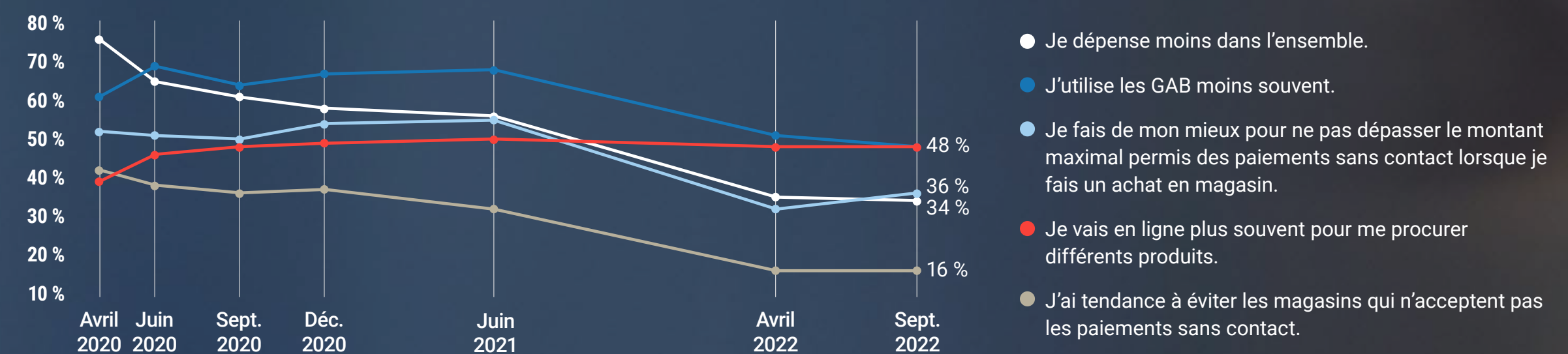
FIGURE 3 : VOLUME ET VALEUR TOTAUX DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT



↑/↓ Les flèches indiquent une croissance ou une baisse au cours des cinq dernières années.

FIGURE 4 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS ?

Depuis le début de la pandémie...



Effets papier

Les modes de paiement papier comprennent l'argent comptant, les chèques et les effets papier. Le volume total des transactions sur papier a légèrement rebondi en 2022, passant à un pour cent par rapport à 2021. En 2022, l'augmentation du volume total des transactions sur papier était principalement attribuable à une augmentation de deux pour cent sur 12 mois du volume des transactions en argent comptant. La valeur totale des transactions papier a légèrement baissé de un pour cent par rapport à l'an dernier (voir le **tableau 1 : Croissance sur 12 mois des paiements par effets papier**).

Le volume global des transactions par chèque est demeuré relativement inchangé, affichant une augmentation de 0,2 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par une augmentation de 10 pour cent du volume des chèques personnels par rapport à 2021 qui a compensé la baisse de cinq pour cent sur 12 mois du volume des chèques commerciaux.

TABLEAU 1 : CROISSANCE SUR 12 MOIS DES PAIEMENTS PAR EFFETS PAPIER

Volume (en millions de transactions)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|---------------------|--------------|--------------|---------------|
| Argent comptant | 2 038 | 2 077 | +2 % |
| Chèque (total) | 404 | 405 | +0,2 % |
| Chèque (personnel) | 140 | 154 | +10 % |
| Chèque (commercial) | 264 | 251 | -5 % |
| Guichet automatique | 391 | 388 | -0,7 % |
| Total | 2 833 | 2 870 | +1 % |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|---------------------|------------------|------------------|---------------|
| Argent comptant | 58 415 | 60 122 | +3 % |
| Chèque (total) | 3 281 753 | 3 212 624 | -2 % |
| Chèque (personnel) | 51 200 | 58 200 | +13 % |
| Chèque (commercial) | 3 230 553 | 3 154 424 | -2 % |
| Guichet automatique | 55 152 | 85 044 | +54 % |
| Total | 3 395 320 | 3 357 790 | -1 % |

Cartes

Les paiements par carte comprennent les cartes de crédit, de débit et prépayées. Dans l'ensemble, la valeur et le volume totaux des transactions par carte ont continué sur la lancée des gains réalisés depuis 2021, les trois types de cartes ayant connu des taux de croissance semblables en 2022 comparativement à l'année précédente (voir le **tableau 2 : Croissance sur 12 mois des paiements par carte**).

Les cartes de crédit ont continué de dominer les cartes de débit en matière de volume, en plus de représenter la majeure partie de la valeur globale des cartes. Les cartes de débit ont toutefois continué d'afficher un volume de transactions sans contact plus important que les cartes de crédit. Le volume des transactions sans contact par carte de débit a augmenté de 13 pour cent par rapport à l'an dernier, alors que le volume des transactions sans contact par carte de crédit a augmenté de huit pour cent. L'augmentation de la valeur des transactions sans contact par carte de débit a également été supérieure à celle de la valeur des transactions sans contact par carte de crédit (25 pour cent contre 14 pour cent respectivement). La valeur totale des transactions sans contact par carte de crédit a tout de même été supérieure à celle des transactions sans contact par carte de débit en 2022, mais l'écart rétrécit.

Bien que les cartes prépayées représentent toujours une fraction de la valeur et du volume totaux des transactions par carte, leur croissance en matière de volume et de la valeur a fortement rebondi en 2022 par rapport à 2021. Les taux de croissance du volume et de la valeur des cartes prépayées sur 12 mois correspondaient à ceux des cartes de débit et de crédit. Le volume et la valeur des transactions par cartes prépayées ont augmenté de cinq pour cent et de neuf pour cent respectivement par rapport à 2021.

TABLEAU 2 : CROISSANCE SUR 12 MOIS DES PAIEMENTS PAR CARTE

Volume (en millions de transactions)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Carte de débit (total) | 5 964 | 6 315 | +6 % |
| Carte de débit (sans contact seulement) | 3 849 | 4 370 | +13 % |
| Carte de crédit (total) | 6 469 | 6 787 | +5 % |
| Carte de crédit (sans contact seulement) | 2 929 | 3 174 | +8 % |
| Carte de crédit (à distance ³⁵) | 647 | 679 | +5 % |
| Cartes prépayées | 313 | 330 | +5 % |
| Total | 12 746 | 13 432 | +5 % |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Carte de débit (total) | 272 819 | 295 013 | +8 % |
| Carte de débit (sans contact seulement) | 93 977 | 117 508 | +25 % |
| Carte de crédit (total) | 632 753 | 673 816 | +6 % |
| Carte de crédit (sans contact seulement) | 229 023 | 262 192 | +14 % |
| Carte de crédit (à distance) | 63 275 | 67 382 | +6 % |
| Cartes prépayées | 19 670 | 21 510 | +9 % |
| Total | 925 242 | 990 339 | +7 % |

³⁵ Les transactions par carte de crédit à distance comprennent toutes les transactions n'ayant pas lieu aux emplacements physiques (commerces ayant pignon sur rue) ou virtuels (boutiques en ligne) des bénéficiaires. On parle ainsi des cas où le payeur fait plutôt appel à une institution financière ou à un fournisseur de services de paiement comme intermédiaire pour transférer les fonds au bénéficiaire (p. ex. pour les paiements de factures et les abonnements).

Paiements électroniques

Les paiements électroniques comprennent les transferts électroniques de fonds (TEF) et les virements en ligne. Les TEF englobent les dépôts directs, les versements électroniques, les débits préautorisés et les autres transactions de paiement de factures en ligne.

Les virements en ligne incluent toutes les transactions électroniques déclenchées par l'entremise d'un service ou un fournisseur en ligne préprovisionné ou lié à un compte de dépôt relevant d'une institution financière (p. ex. Virement *Interac* et *PayPal*).

La valeur et le volume totaux des transactions de paiement électronique ont connu une croissance plus faible en 2022 qu'en 2021. Le volume et la valeur des transactions par virement en ligne ont augmenté en 2022, mais pas aussi fortement qu'en 2021. Malgré cela, dans la catégorie des transferts par virement en ligne, l'impressionnante croissance à deux chiffres du volume et de la valeur des transactions qui avait commencé quelques années plus tôt s'est poursuivie. Le volume des transactions par TEF est demeuré relativement stable par rapport à l'an dernier, tandis que la valeur des transactions par TEF a atteint une croissance de 11 pour cent sur 12 mois. Il s'agit d'une baisse, par rapport à la croissance de 21 pour cent affichée en 2021, qui est attribuable à une réduction de la valeur totale des paiements par dépôt direct effectués par le gouvernement en 2022 (voir le **tableau 3 : Croissance sur 12 mois des paiements électroniques**).

TABLEAU 3 : CROISSANCE SUR 12 MOIS DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

Volume (en millions de transactions)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|-------------------|--------------|--------------|---------------|
| TEF | 3 081 | 3 101 | +1 % |
| Virement en ligne | 1 007 | 1 118 | +11 % |
| Total | 4 088 | 4 219 | +3 % |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation (%) |
|-------------------|------------------|------------------|---------------|
| TEF | 6 225 588 | 6 931 749 | +11 % |
| Virement en ligne | 324 790 | 387 255 | +19 % |
| Total | 6 550 378 | 7 319 004 | +12 % |

MÉTHODOLOGIE

Paiements Canada a travaillé en étroite collaboration avec des fournisseurs de services de paiement, des consultants du domaine ainsi que des chercheurs dans le but de réunir un ensemble exhaustif de données pour 2022 et de décrire les habitudes de paiement des consommateurs et des entreprises au Canada.

La méthode générale englobe une combinaison de données sur le secteur et d'études de marché³⁶. Les données sur le secteur proviennent principalement du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), d'experts de l'utilisation des cartes de paiement du secteur et d'études de marché quantitatives et qualitatives³⁷. Elles sont aussi recueillies auprès de fournisseurs de services de paiement et de réseaux de paiement. Elles sont alors agrégées sur une base annuelle, en fonction des données sur l'utilisation réelle des différents modes de paiement. Quant aux études de marché, elles servent à combler les manques de données et à brosser un portrait détaillé.

Le présent rapport compare les données recueillies en 2022 avec celles des rapports précédents pour permettre une analyse continue des tendances. Dans les sections suivantes, les données de 2017 et de 2022 sont comparées pour comprendre l'évolution des tendances en matière de paiement³⁸. Des comparaisons sur 12 mois (de 2021 à 2022) sont également effectuées.

Les valeurs mobilières ainsi que les dérivés ne sont pas pris en compte³⁹. Il en est de même pour les types de paiements qui n'ont pas atteint des volumes importants, dont les modes de paiement qui représentent moins de un pour cent de la valeur ou du volume total des transactions (comme l'argent électronique)⁴⁰. Enfin, les transactions traitées dans Lynx⁴¹ sont aussi exclues⁴². Autrement, elles seraient comptées en double, puisque les informations sur le volume et la valeur des paiements contenues dans le présent rapport proviennent des données de compensation.

³⁶ L'annexe II détaille les méthodes et les hypothèses, dont les méthodes utilisées pour sonder les consommateurs et les entreprises.

³⁷ Le présent rapport prend aussi en compte la valeur des transactions qui n'ont pas nécessairement servi à l'échange de biens et de services. Par exemple, la catégorie « Guichet automatique » comprend les retraits d'argent comptant effectués pour payer des achats. Les deux types de transactions entrent dans le cadre de cette recherche, car chacun d'eux représente un élément important du marché canadien des paiements. Paiements Canada reconnaît que cela pourrait constituer une forme de double comptage. Toutefois, en 2022, la valeur des transactions au guichet automatique a représenté 2 % de la valeur totale des paiements papier. Leur incidence est donc négligeable.

³⁸ Pour consulter les rapports précédents, voir : **Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2022** et **Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2021**. Certaines méthodes de collecte de données ont changé ces deux dernières années. Veuillez en tenir compte pour comparer les figures du présent rapport à celles des rapports précédents. De plus, la valeur et le volume totaux des paiements sans contact et la valeur et le volume des paiements sans contact par carte de crédit sont fondés sur les estimations fournies dans le Payments Forecast 2022 de TSI.

³⁹ Lorsqu'un paiement sert à acheter des placements, la transaction est comptabilisée dans le segment de paiements approprié. Lorsque des dérivés, des valeurs mobilières ou d'autres actifs sont échangés et qu'aucun paiement n'est requis ou n'en résulte, la valeur de l'opération n'est pas comptée.

⁴⁰ Quatorze pour cent des Canadiens adultes ont déclaré avoir déjà détenu une cryptomonnaie comme investissement ou en avoir utilisé une pour faire un paiement en 2022. Pour en savoir plus sur la familiarité des consommateurs avec l'argent électronique et la probabilité qu'ils l'adopte, consulter la section du rapport qui porte sur l'argent électronique.

⁴¹ Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Il traite les paiements de grande valeur à délai de règlement critique avec une finalité de règlement en temps réel et est conforme aux normes de risque canadiennes et internationales.

⁴² Pour obtenir une analyse de Lynx, voir le **rapport annuel** de Paiements Canada.





L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS

Le nombre de modes de paiement numérique offerts aux consommateurs et aux entreprises ne fait qu'augmenter, et de nombreux Canadiens choisissent différents modes de paiement numérique dans divers contextes transactionnels.

Paiements Canada s'efforce d'améliorer l'expérience de paiement des Canadiens par l'entremise de son programme de modernisation et d'autres initiatives d'amélioration des paiements. L'élargissement de l'accès à l'infrastructure des paiements du Canada est essentiel à ces efforts. En juin 2022, Paiements Canada annonçait que la Compagnie de Fiducie Peoples devenait le premier nouvel adhérent au Système automatisé de compensation et de règlement depuis sa création en 1984⁴³.

Paiements Canada s'est également jointe à un groupe d'organisations diversifié ainsi qu'à des membres et des non-membres, pour demander au gouvernement fédéral de modifier la *Loi canadienne sur les paiements* afin d'élargir l'adhésion à ses systèmes⁴⁴.

Une deuxième version de Lynx a été déployée avec succès en novembre 2022 et activée en mars 2023 pour mettre en place la norme ISO 20022 régissant les messages financiers dans le système. Cette version, qui appuie la simplification des paiements

transfrontaliers puisque la norme est adoptée partout dans le monde, aidera les institutions financières canadiennes à s'aligner sur la mise en œuvre de la norme à l'échelle mondiale effectuée par Swift⁴⁵.

En 2022, les travaux sur le système de paiement en temps réel (PTR) se sont poursuivis. Il sera le premier système national de paiement en temps réel au Canada. Il favorisera des paiements plus rapides et riches en données et agira comme plateforme d'innovation et de compétitivité en matière de paiement.

Bien que l'utilisation des cryptomonnaies soit en hausse à l'échelle mondiale, particulièrement pour les investissements, seulement neuf pour cent des Canadiens ont utilisé une cryptomonnaie pour envoyer des paiements en 2022⁴⁶. L'année précédente a été marquée par un recul de la cryptomonnaie. La politique de hausse des taux d'intérêt adoptée par les banques centrales au Canada et ailleurs dans le monde pour lutter contre la forte inflation a entraîné une baisse importante de la valeur de toutes les cryptomonnaies, ce qui a marqué le début de ce qu'on a appelé l'« hiver de la cryptomonnaie ». Nombre de sociétés de cryptomonnaie, de fonds spéculatifs et de bourses ont dû déclarer faillite. Par conséquent, de nombreux investisseurs ont vendu la cryptomonnaie détenue dans leur portefeuille de placement ou ont reconsidéré la possibilité d'investir pour la première fois dans la cryptomonnaie⁴⁷. L'hiver des cryptomonnaies pourrait aussi décourager les consommateurs d'utiliser la cryptomonnaie comme mode de paiement à l'avenir.

⁴³ Pour en savoir plus, voir : <https://paiements.ca/paiements-canada-annonce-que-la-compagnie-de-fiducie-peoples-devient-un-nouvel-adherent-au-systeme>.

⁴⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://paiements.ca/lettre-conjointe-la-ministre-des-finances-sur-les-modifications-la-loi-canadienne-sur-les-paiements>.

⁴⁵ Pour en savoir plus, voir : <https://paiements.ca/systemes-et-services/systemes-de-paiement/systeme-de-paiement-grande-valeur-lynx>.

⁴⁶ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁴⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.forbes.com/advisor/ca/investing/cryptocurrency/crypto-outlook-for-2023/>.

POINT DE VUE SUR LES PAIEMENTS EN TEMPS RÉEL (PTR)

Par Zarin Ahmed

Un paiement en temps réel est le transfert de fonds et de données sur les opérations connexes qui se déroule en quelques secondes, à n'importe quelle heure de la journée, d'un payeur à un bénéficiaire. Les paiements en temps réel sont des transferts de crédit, ce qui signifie que le payeur enclenche le paiement, par opposition aux transferts de débit qui sont déclenchés par le bénéficiaire. Bien que les modes de paiement actuels diffèrent sur le plan du temps de traitement, un paiement en temps réel a l'avantage d'être effectué immédiatement.

Paiements Canada met au point un nouveau système de compensation et de règlement des paiements en temps réel : le système de paiement en temps réel (SPTR). Ce dernier aidera les Canadiens en leur permettant d'effectuer et de recevoir des paiements irrévocables entre des comptes de différentes institutions financières en quelques secondes, en tout temps. Les organisations, comme les institutions financières, auront un rôle essentiel à jouer afin d'offrir le paiement en temps réel aux entreprises et aux consommateurs qui composent leur clientèle.

Soutenu par la norme ISO 20022 définie pour les messages financiers, le SPTR permettra de faire circuler les informations liées aux paiements, comme les données sur les versements, avec chaque paiement. La rapidité, la richesse des données, le caractère définitif du paiement et la transparence sont des éléments fondamentaux qui positionnent le système de PTR comme une plateforme d'innovation.

Voici quelques-unes des principales caractéristiques du SPTR :

- ▶ **Paiements en temps réel en tout temps** — L'échange de messages de paiement et le traitement des opérations, y compris le règlement, sont effectués en quelques secondes, en tout temps le jour ou la nuit, 365 jours par année, et les utilisateurs ont immédiatement accès aux fonds⁴⁸.
- ▶ **Paiements irrévocables** — Les paiements sont garantis sans crainte d'être annulés ultérieurement.
- ▶ **Renseignements sur le paiement** — Utilisation d'ISO 20022, une norme mondiale de messagerie financière qui prend en charge les données précieuses qui accompagnent chaque paiement.
- ▶ **Transparence des transactions** — Des avis sur l'état des paiements transmis aux participants au SPTR apportent transparence et confiance aux utilisateurs finaux.
- ▶ **Très large portée** — L'envoi et la réception des paiements peuvent être effectués à grande échelle.
- ▶ **Plateforme d'innovation** — Soutien des participants au SPTR, qui peuvent ainsi tirer parti de la fonctionnalité de ce dernier pour améliorer les produits et les services de paiement existants et en élaborer de nouveaux.
- ▶ **Gestion rigoureuse des risques** — Respect des normes de gestion des risques⁴⁹ de la Banque du Canada visant à garantir la sécurité et la solidité du système.

⁴⁸ Sauf dans les cas où des exceptions s'appliquent.

⁴⁹ Normes de gestion des risques pour les systèmes désignés comme « systèmes de paiement importants ». Pour en savoir plus sur ces systèmes, voir <https://www.banqueducanada.ca/grandes-fonctions/systeme-financier/surveillance-systemes-designes-compensation-reglement/>.

Aperçu de l'écosystème des PTR

L'écosystème des PTR est un environnement à plusieurs niveaux (voir le **diagramme 1**). Les utilisateurs finaux (c.-à-d. les payeurs et les bénéficiaires) pourront effectuer et recevoir des paiements en temps réel par l'entremise des participants au portail d'échange PTR (c.-à-d. les institutions financières membres de Paiements Canada qui sont devenues des participants au SPTR); l'accès s'élargira après la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur les activités associées aux paiements de détail* et les réformes de la *Loi canadienne sur les paiements*.

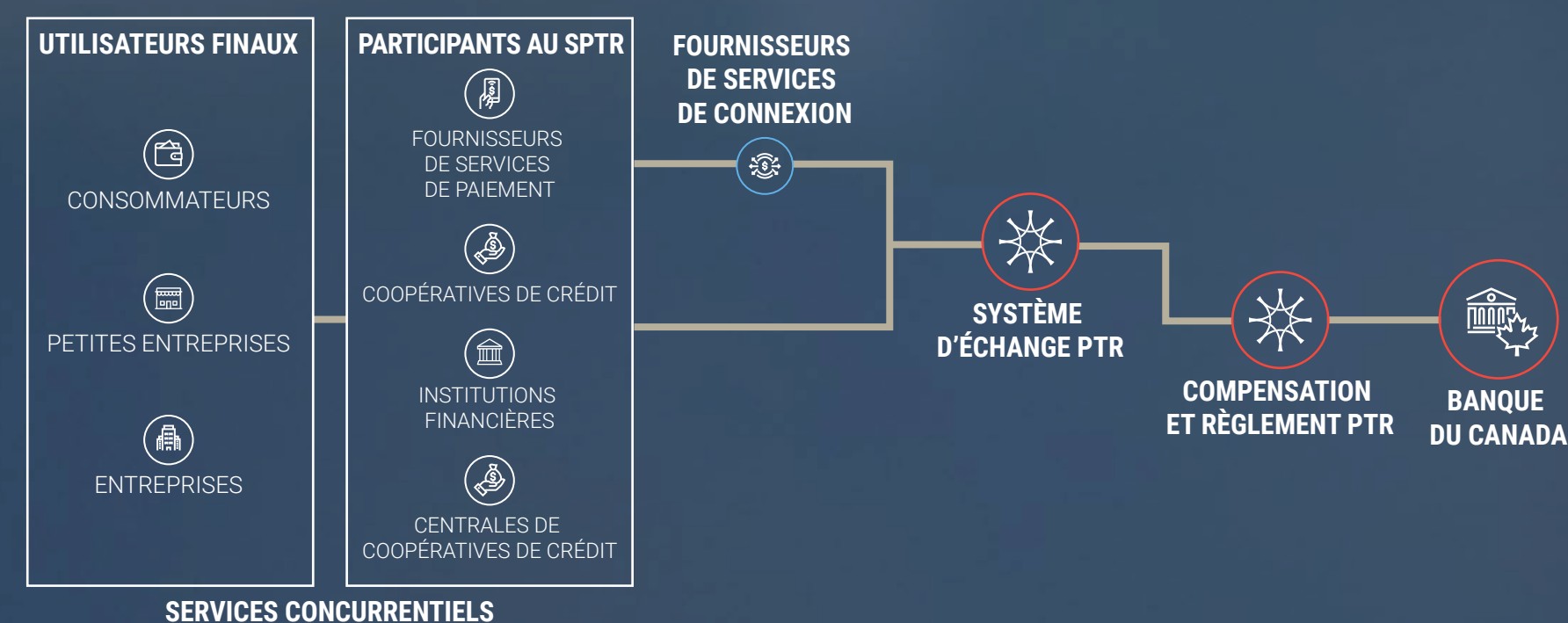
Le système de paiement en temps réel (SPTR) comprendra deux composantes principales : le portail d'échange PTR et le système de compensation et de règlement PTR. Le portail d'échange PTR facilite l'échange en temps réel de messages de paiement entre les participants au SPTR. Ces derniers peuvent se connecter au SPTR directement ou par l'intermédiaire d'un fournisseur de services de connexion. Un fournisseur de services de connexion est une entité qui établit la connexion entre un

participant et le portail d'échange PTR puis facilite l'échange de messages entre eux.

La composante de compensation et de règlement du SPTR facilite la compensation et le règlement des paiements qui ont été échangés entre les participants au SPTR. Le cadre de gestion des risques financiers intégré au système utilise un modèle de trésorerie préfinancée et un mécanisme de règlement brut en temps réel où les paiements sont réglés de façon continue et sur une base individuelle ou brute, en temps réel. Cela reflète le cadre de gestion des risques financiers du SPTR, qui est conçu pour atténuer le risque de crédit et de liquidité dans le système.

Véritable plateforme d'innovation, le SPTR donnera accès à des services concurrentiels, c'est-à-dire des produits ou des services de paiement axés sur le marché qui tirent parti de la fonctionnalité de paiement en temps réel du SPTR et qui peuvent être offerts par les participants au SPTR, ou par des tiers de concert avec des participants au SPTR.

DIAGRAMME 1 : ÉCOSYSTÈME DES PTR



En quoi consiste le SPTR ?

LE SPTR COMPORTE TROIS ÉLÉMENTS ESSENTIELS :

Cadre juridique : règlements administratifs, règles et normes établis en vertu de la *Loi canadienne sur les paiements*.

- ▶ Les règlements administratifs établissent le cadre juridique de base du SPTR et énoncent les principaux droits et obligations des participants au SPTR. Tout comme les règles et les normes, les règlements administratifs reflètent la politique fondamentale ainsi que les exigences opérationnelles et technologiques inhérentes au système.
- ▶ Les règles s'appuient sur les règlements administratifs du système, fournissent plus de détails sur la plupart des sujets et font l'objet de mises à jour.
- ▶ L'établissement de normes donne lieu à la mise en place de méthodes cohérentes de messagerie et de communication pour assurer l'uniformité au sein du système.

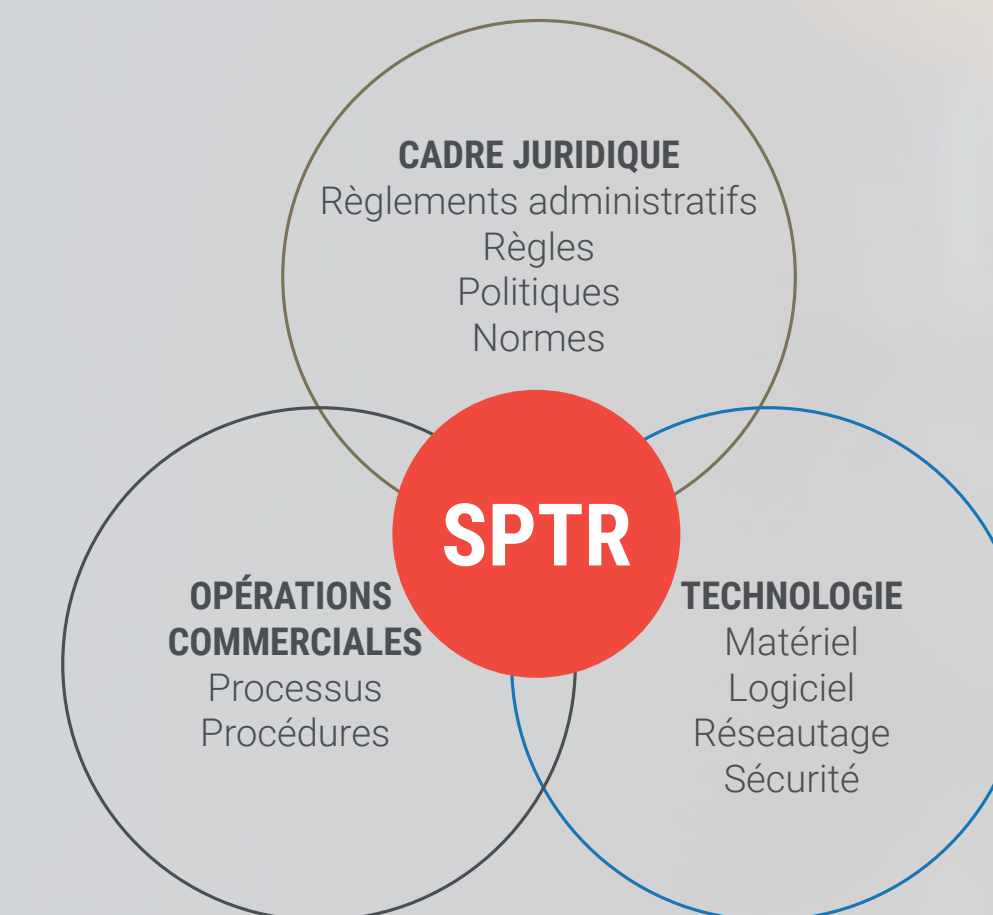
Technologie : matériel, logiciels, réseautage et sécurité.

- ▶ La technologie permet d'effectuer et de recevoir des paiements en temps réel. Elle englobe les centres de données, les bases de données, l'entrepôt de données, les rapports, les applications, les API, la connectivité et les capacités de sécurité.

Opérations commerciales : processus et procédures.

- ▶ En tant qu'exploitant du système, Paiements Canada fournira le service de PTR à l'écosystème, y compris les activités-produits, la prestation continue, les services de technologie et de sécurité, la gestion des fournisseurs et la gestion des produits.

Ces trois éléments sont nécessaires pour que le système puisse être utilisé et fonctionner de manière fluide.



Valeur des paiements en temps réel pour les entreprises, les consommateurs et les gouvernements

Les paiements en temps réel seront utiles aux entreprises, aux consommateurs et aux gouvernements, car ils amélioreront la prévisibilité des flux de trésorerie et assureront un meilleur contrôle des finances. L'inclusion d'un large éventail de données dans le paiement crée une occasion d'amélioration opérationnelle en rationalisant les processus. Les paiements en temps réel⁵⁰ présentent de nombreux autres avantages, comme la promotion de l'innovation en matière de paiement, la possibilité d'un règlement en temps réel et le soutien aux petites entreprises.

Les paiements en temps réel peuvent être utilisés dans tous les segments de marché, comme le montre le tableau ci-dessous.

En tant que plateforme d'innovation en matière de paiement, le SPTR offre la possibilité d'inclure ou de créer de très nombreux autres cas d'utilisation.

| SEGMENT DE MARCHÉ | DESCRIPTION | CAS D'UTILISATION |
|---|--|--|
| B2B – Commerce interentreprises | Recevoir de l'argent d'autres entreprises ou envoyer de l'argent à d'autres entreprises | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements des fournisseurs ▶ Paiements des clients |
| B2C – Commerce de détail | Payer des sommes à des consommateurs | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements ponctuels (p. ex. règlements judiciaires) ▶ Salaires des employés temporaires (p. ex. travailleurs de l'économie à la demande) ▶ Paiements d'indemnités d'assurance |
| C2B – Commerce consommateur-entreprise | Recevoir de l'argent de consommateurs | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements pour des services offerts par des propriétaires uniques ou des pigistes (p. ex. entrepreneurs) ▶ Paiements en ligne (achats en ligne et dans les applications) ▶ Paiements ponctuels de grande valeur (p. ex. mise de fonds hypothécaire) ▶ Paiements de titres de transport en commun ▶ Paiements de factures |
| P2P – Commerce entre particuliers | Rembourser des amis, des membres de la famille ou des collègues; paiement d'achats faits sur des sites de petites annonces | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements à des membres de la famille ou à des amis ▶ Paiements pour des services non officiels (p. ex. gardiennage) ▶ Paiements d'achats effectués lors d'enchères en ligne ou sur des sites de petites annonces (p. ex. achats sur eBay ou Kijiji) |
| C2G/B2G – Commerce consommateur-gouvernement ou entreprise-gouvernement | Envoyer des paiements à des entités gouvernementales | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiement de taxes et d'impôts ▶ Paiements de permis liés à des activités récréatives |
| G2C/G2B – Commerce gouvernement-consommateurs ou gouvernement-entreprise | Payer des sommes à des consommateurs et à des entreprises | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements de secours d'urgence (p. ex. organismes humanitaires) ▶ Remboursements d'impôt ▶ Assurance-emploi ▶ Paiements liés à des programmes sociaux |

⁵⁰ Pour en savoir plus sur la façon dont les paiements en temps réel peuvent profiter aux Canadiens, voir : <https://paiements.ca/systemes-et-services/systemes-de-paiement/systeme-de-paiement-en-temps-reel>.

RÉSULTATS

Les sections ci-dessous s'appuient sur différentes sources de données pour donner une vue d'ensemble des habitudes des consommateurs et des entreprises en ce qui concerne les modes de paiement papier, par carte et électronique.

Tendances sur cinq ans des paiements au Canada

Les Canadiens ont effectué 20,5 milliards de transactions de paiement d'une valeur totale de 11,7 billions de dollars sur le marché canadien des paiements en 2022. Bien que le volume total des paiements ait diminué de deux pour cent par rapport à 2017, la valeur totale des paiements a augmenté de 21 pour cent au cours de la même période (voir le tableau 4 : Tendances sur cinq ans des paiements au Canada).

Les volumes de transactions en argent comptant et par chèque ont diminué de 59 pour cent et de 45 pour cent respectivement par rapport à 2017. Les Canadiens utilisaient plus souvent des cartes de débit et de crédit, qui représentaient respectivement 31 pour cent et 33 pour cent du volume total des paiements en 2022. Dans le secteur des cartes, les cartes de crédit et les cartes prépayées sont en tête pour ce qui est de la croissance du volume au cours des cinq dernières années, à 23 pour cent et 19 pour cent respectivement.

Ensemble, les TEF et les chèques ont représenté 87 pour cent de la valeur totale des paiements

en 2022. Toutefois, bien que la valeur des TEF ait augmenté considérablement, celle des chèques a continué de diminuer de 2017 à 2022. La baisse du volume des chèques a été encore plus marquée au cours de cette même période, les Canadiens ayant effectué 45 pour cent moins de paiements par chèque. Par le passé, le volume des chèques personnels a diminué plus rapidement que le volume des chèques commerciaux. Cette tendance reflète une migration continue des chèques personnels et commerciaux vers les paiements numériques comme les TEF et les virements en ligne. L'usage traditionnel des chèques pour les paiements entre particuliers ou le paiement de factures est remplacé par les paiements numériques, qui sont perçus comme étant pratiques, rapides, sûrs et moins chers.

Dans l'ensemble, les virements en ligne représentent une faible proportion du volume total des paiements, soit cinq pour cent. Au cours des cinq dernières années, le volume et la valeur des transactions par virement en ligne ont cependant connu la plus forte croissance (328 pour cent et 314 pour cent respectivement), tous modes de paiement confondus, et on s'attend à ce que cette tendance se poursuive en raison de l'utilisation du Virement *Interac*.

TABLEAU 4 : TENDANCES SUR CINQ ANS DES PAIEMENTS AU CANADA

| Modes de paiement | Volume total en 2017 | | Volume total en 2022 | | Changement par rapport à 2017 % |
|---------------------|----------------------|-------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------|
| | en millions | % du volume total | en millions | % du volume total | |
| Chèques | 734 | 4 % | 405 | 2 % | -45 % |
| Cartes de débit | 5 794 | 28 % | 6 315 | 31 % | +9 % |
| Guichet automatique | 532 | 3 % | 388 | 2 % | -27 % |
| Cartes prépayées | 278 | 1 % | 330 | 2 % | +19 % |
| TEF | 2 742 | 13 % | 3 101 | 15 % | +13 % |
| Cartes de crédit | 5 499 | 26 % | 6 787 | 33 % | +23 % |
| Virements en ligne | 261 | 1 % | 1 118 | 5 % | +328 % |
| Argent comptant | 5 048 | 24 % | 2 077 | 10 % | -59 % |
| Total | 20 887 | 100 % | 20 520 | 100 % | -2 % |

| Modes de paiement | Valeur totale en 2017 | | Valeur totale en 2022 | | Changement par rapport à 2017 % |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | en M\$ | % de la valeur totale | en M\$ | % de la valeur totale | |
| Chèques | 4 030 697 | 42 % | 3 212 624 | 28 % | -20 % |
| Cartes de débit | 246 499 | 3 % | 295 013 | 3 % | +20 % |
| Guichet automatique | 70 001 | 1 % | 85 044 | 1 % | +21 % |
| Cartes prépayées | 16 495 | 0,2 % | 21 510 | 0,2 % | +30 % |
| TEF | 4 583 973 | 47 % | 6 931 749 | 59 % | +51 % |
| Cartes de crédit | 517 536 | 5 % | 673 816 | 6 % | +30 % |
| Virements en ligne | 93 513 | 1 % | 387 255 | 3 % | +314 % |
| Argent comptant | 101 811 | 1 % | 60 122 | 0,5 % | -41 % |
| Total | 9 660 526 | 100 % | 11 667 133 | 100 % | +21 % |



Tendances sur 12 mois des paiements au Canada

L'analyse qui suit compare les données de 2022 aux données de 2021 (voir le [tableau 5 : Tendances sur un an des tendances au Canada](#)). Cette comparaison sert à vérifier si les tendances des dernières années persistent et à détecter l'émergence de tendances potentielles.

Les volumes et la valeur des transactions pour tous les types de paiements, à l'exception des chèques, ont augmenté en 2022. La levée des mesures de santé publique dont l'obligation du port du masque, conjuguée à la reprise graduelle de l'économie, a favorisé les dépenses de consommation malgré la hausse de l'inflation et les préoccupations croissantes des Canadiens quant à une possible récession.

En 2022, le volume et la valeur des paiements par cartes de crédit et de débit ont connu une croissance semblable à celle de 2021. Les cartes de crédit et de débit ont continué d'être les deux principaux modes de paiement préférés des Canadiens pour les achats en magasin et en ligne. Le volume et la valeur des cartes prépayées ont rebondi en 2022, affichant une forte croissance à un chiffre par rapport à l'année précédente. Le volume des cartes prépayées a augmenté de cinq pour cent en 2022, tandis que 2021 a été marquée par une baisse de trois pour cent. De même, la valeur des cartes prépayées a augmenté de neuf pour cent en 2022, comparativement à une baisse de un pour cent en 2021. Ce renversement a été attribué à la croissance du volume et de la valeur des transactions par carte prépayée en boucle ouverte et en boucle fermée

en 2022. Quant à eux, le volume et la valeur des transactions en argent comptant ont modestement rebondi en 2022 avec une croissance à un chiffre par rapport à l'année précédente.

Pour la première fois en trois ans, l'utilisation des chèques n'a pas diminué d'une année à l'autre. Les éditions 2021 et 2022 du *Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement* ont révélé que le taux de diminution de l'usage des chèques avait ralenti entre 2019 et 2021. Plus précisément, la baisse du volume des chèques était de 26 pour cent en 2020 et de six pour cent en 2021. La variation du volume des chèques pour 2022 était de 0,2 pour cent, ce qui montre que le taux de diminution de l'utilisation des chèques a continué de se stabiliser. Cette tendance indique que l'utilisation globale des chèques est à la baisse, mais que le niveau de diminution est en train de revenir à une normale pré-pandémique.

En considérant que le volume des chèques comporte un volet « chèques commerciaux » et « chèques personnels », on constate deux situations différentes. Le volume des chèques commerciaux a diminué de cinq pour cent par rapport à 2021, ce qui indique que les entreprises ont continué de délaisser les chèques au profit des paiements électroniques. Le volume des chèques personnels, lui, a augmenté de 10 pour cent par rapport à 2021, ce qui montre que certains Canadiens ont recommencé à utiliser les chèques pour effectuer les mêmes paiements qu'avant la pandémie (p. ex. loyer, services à domicile et cadeaux).

En 2021, la valeur des virements en ligne a dépassé pour la première fois celle des cartes de débit⁵¹ (325 milliards de dollars contre 273 milliards de dollars). En 2022, l'écart entre la valeur des virements

⁵¹ La valeur des cartes de débit comprend les transactions par Débit *Interac* (NIP, sans contact et mobile) et par Virement *Interac* en ligne.

en ligne et celle des cartes de débit a continué de s'accroître. La valeur des virements en ligne a augmenté de 19 pour cent pour atteindre 387 milliards de dollars en un an, tandis que la valeur des transactions par carte de débit a augmenté de huit pour cent pour atteindre 295 milliards de dollars au cours de la même période. Le volume des virements en ligne a notablement décliné en 2022 par rapport à 2021 (11 pour cent contre 26 pour cent respectivement). Ce résultat s'explique en partie par le retour de l'utilisation des chèques et de l'argent comptant pour les paiements au point de vente et entre particuliers chez certains Canadiens, dans un contexte où s'atténuent les préoccupations relatives à la sécurité des paiements papier en raison du risque de transmission du coronavirus. Le fait qu'Interac impose une limite cumulative de transactions de 3 000 \$ par jour et une limite hebdomadaire de 10 000 \$ peut aussi expliquer pourquoi certains Canadiens ont choisi d'utiliser des chèques plutôt que de faire des virements en ligne pour les paiements entre particuliers.

Le volume des transactions par TEF n'a augmenté que de un pour cent pour s'établir à 3,1 milliards

en 2022, comparativement à une augmentation de six pour cent en 2021. La valeur des transactions par TEF a augmenté de 11 pour cent pour atteindre 6,9 billions de dollars en 2022, comparativement à une augmentation de 21 pour cent en 2021. Le fléchissement de la croissance du volume et de la valeur des TEF en 2022 était attribuable à une réduction nette du volume et de la valeur des paiements gouvernementaux effectués par dépôt direct. La réduction des paiements gouvernementaux est attribuable à la réduction des prestations d'urgence fédérales liées à la COVID-19⁵².

La valeur des transactions au guichet automatique bancaire (GAB) a augmenté de 54 pour cent sur 12 mois en raison d'une augmentation importante du montant moyen des transactions par rapport à 2021 (219 \$ contre 141 \$). Cette augmentation était attribuable au fait que certains Canadiens retiraient plus d'argent chaque fois, y compris des billets de plus grande valeur (20 \$ et 50 \$), en partie par mesure de précaution, comme l'indique le **Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2022**⁵³.

TABLEAU 5 : TENDANCES SUR UN AN DES PAIEMENTS AU CANADA

| Modes de paiement | Volume total en 2021 | | Volume total en 2022 | | Changement par rapport à 2021 % |
|---------------------|----------------------|-------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------|
| | en millions | % du volume total | en millions | % du volume total | |
| Chèques | 404 | 2 % | 405 | 2 % | +0,2 % |
| Cartes de débit | 5 964 | 30 % | 6 315 | 31 % | +6 % |
| Guichet automatique | 394 | 2 % | 388 | 2 % | -1 % |
| Cartes prépayées | 313 | 2 % | 330 | 2 % | +5 % |
| TEF | 3 081 | 16 % | 3 101 | 15 % | +1 % |
| Cartes de crédit | 6 469 | 33 % | 6 787 | 33 % | +5 % |
| Virements en ligne | 1 007 | 5 % | 1 118 | 5 % | +11 % |
| Argent comptant | 2 038 | 10 % | 2 077 | 10 % | +2 % |
| Total | 19 669 | 100 % | 20 520 | 100 % | +4 % |

| Modes de paiement | Valeur totale en 2021 | | Valeur totale en 2022 | | Changement par rapport à 2021 % |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | en M\$ | % de la valeur totale | en M\$ | % de la valeur totale | |
| Chèques | 3 281 753 | 30 % | 3 212 624 | 28 % | -2 % |
| Cartes de débit | 272 819 | 3 % | 295 013 | 3 % | +8 % |
| Guichet automatique | 55 152 | 1 % | 85 044 | 1 % | +54 % |
| Cartes prépayées | 19 670 | 0,2 % | 21 510 | 0,2 % | +9 % |
| TEF | 6 225 588 | 57 % | 6 931 749 | 59 % | +11 % |
| Cartes de crédit | 632 753 | 6 % | 673 816 | 6 % | +6 % |
| Virements en ligne | 324 790 | 3 % | 387 255 | 3 % | +19 % |
| Argent comptant | 58 415 | 1 % | 60 122 | 0,5 % | +3 % |
| Total | 10 870 940 | 100 % | 11 667 133 | 100 % | +7 % |

⁵² Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application/transition.html>.

⁵³ Pour en savoir plus, voir : https://paiements.ca/sites/default/files/PaymentsCanada_Canadian_Payment_Methods_and_Trends_Report_2022_Fr.pdf (page 8).

LA VALEUR D'ISO 20022 ET DES PAIEMENTS RICHES EN DONNÉES

Par Judy Li

En quoi consistent les paiements riches en données ?

L'écosystème des paiements évolue rapidement. Avec l'adoption de nouvelles technologies, l'un des développements les plus importants des dernières années est l'utilisation de données pour réaliser les paiements. Contrairement aux transactions de paiement traditionnelles, les paiements riches en données comprennent des renseignements supplémentaires qui vont au-delà des détails de paiement de base, comme le montant et le bénéficiaire. Les données supplémentaires peuvent comprendre des renseignements sur le but des paiements, des détails sur le produit ou le service acheté, ou toute autre information pertinente sur le payeur ou le bénéficiaire. Ces données peuvent servir à automatiser et à rationaliser le traitement des paiements, à améliorer la détection et la prévention de la fraude et à fournir des renseignements précieux sur les opérations commerciales.

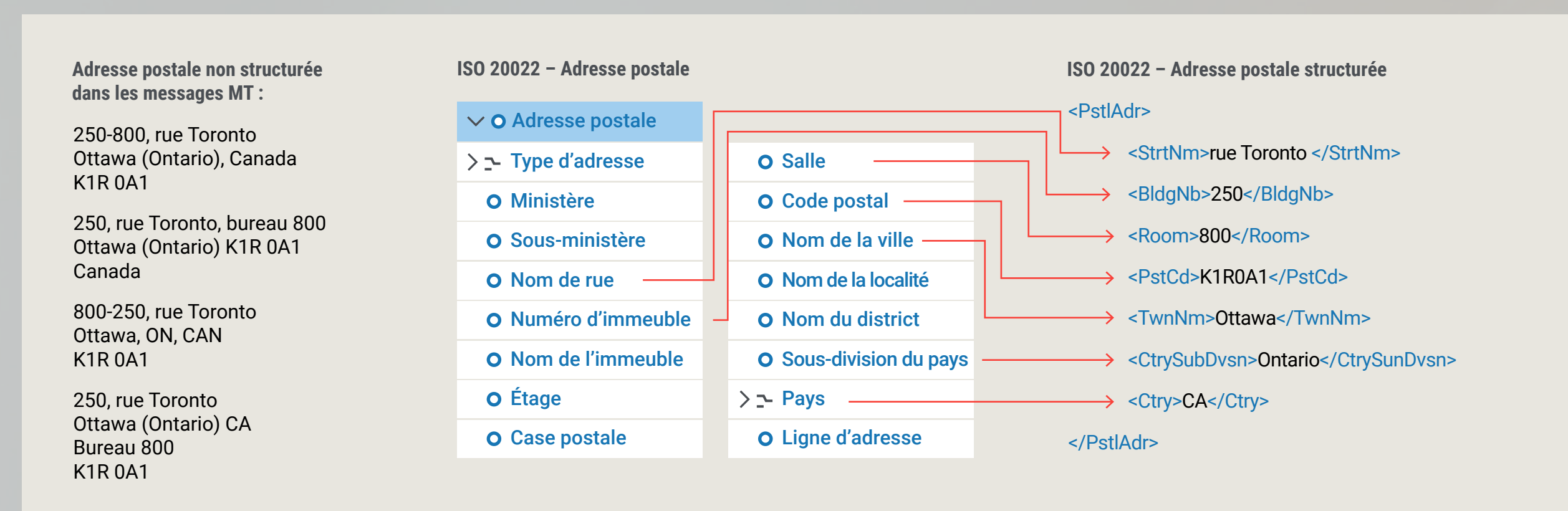
Qu'est-ce qu'ISO 20022 ? Quelles sont certaines des principales caractéristiques d'ISO 20022 ? Pourquoi le Canada adopte-t-il cette norme qui régit les messages financiers ?

ISO (Organisation internationale de normalisation) 20022 est une norme mondiale ouverte et définie pour les messages financiers. Elle est dotée d'un cadre flexible qui offre une syntaxe, une sémantique et des processus opérationnels reconnus à l'échelle internationale. Les développeurs de messages et les communautés d'utilisateurs du monde entier utilisent la même structure, la même forme et la même signification pour transmettre les renseignements sur les transactions financières.

Paiements Canada, comme bon nombre de ses pairs de partout sur la planète, intègre la norme ISO 20022 dans ses nouveaux systèmes de paiement modernisés en raison des avantages clés suivants :

- ▶ **Données riches et normalisées** : ISO 20022 permet l'échange de données structurées de façon normalisée grâce à son modèle riche en données. Voir plus bas un exemple qui montre la différence entre un message MT traditionnel et un message ISO 20022.
- ▶ **Capacité d'adaptation et durabilité** : Les messages utilisés dans le portefeuille d'ISO 20022 sont tenus à jour dans le cadre d'un cycle annuel d'actualisation pour évoluer avec le paysage des paiements. Les mises à jour sont fournies par des experts en paiements du monde entier.
- ▶ **Norme indépendante et internationale** : La norme ISO 20022 est régie par l'ISO, qui ne dépend d'aucun pays ni d'aucun organisme. Sa portée internationale aide l'écosystème des paiements à passer à des paiements transfrontaliers fluides et conviviaux.

Nous croyons que la norme ISO 20022 fait partie intégrante d'un écosystème de paiement moderne. Elle peut apporter des avantages importants au système financier canadien, notamment une plus grande efficacité, une meilleure interopérabilité et une meilleure conformité à la réglementation.





En quoi sera-t-elle avantageuse pour les consommateurs et les entreprises du Canada comparativement à ce que nous avons aujourd'hui ?

Les consommateurs et les entreprises du Canada pourront tirer de nombreux avantages de l'adoption de la norme ISO 2022 par l'écosystème. Par exemple, grâce à des renseignements plus détaillés et plus exacts sur les paiements, les consommateurs peuvent s'attendre à des paiements plus rapides et plus efficaces. Ils peuvent également s'attendre à un meilleur suivi des paiements et à une plus grande transparence du processus. Les entreprises canadiennes bénéficieront d'un traitement direct amélioré grâce aux données supplémentaires et normalisées maintenant disponibles, ainsi que d'un rapprochement des paiements plus efficace et d'une meilleure protection contre la fraude. En tant que norme mondiale, ISO 2022 aide aussi à simplifier les paiements transfrontaliers, ce qui facilite la communication avec les homologues de différents pays et régions.

En bref, ISO 2022 fournit des données riches en quantité et en qualité, ce qui permet de réduire le nombre d'erreurs, d'interventions manuelles et de retards et, en fin de compte, de compter sur un système de paiement et une expérience de plus haut niveau, plus productifs et plus rentables pour tous.

La norme ISO 2022 est-elle utilisée ailleurs dans le monde ?

La norme ISO 2022 est adoptée à l'échelle mondiale en ce moment même. Paiements Canada a récemment introduit ISO 2022 dans Lynx, le système de paiement de grande valeur du Canada, en même temps que l'a fait la communauté mondiale des paiements. La norme ISO 2022 est utilisée dans différents systèmes de paiement en Europe, aux États-Unis, en Australie, à Singapour et au Japon. De plus, de nombreux autres pays sont en train de l'adopter ou envisagent de le faire pour leurs systèmes de paiement.

Qu'ont appris jusqu'à maintenant ces pays qui appliquent la norme ISO 2022 ?

On peut tirer de nombreuses leçons de l'expérience vécue dans ces endroits où l'adoption de la norme est en cours ou chose faite. Premièrement, la norme ISO 2022 doit être adoptée à l'échelle de l'écosystème pour vraiment libérer son potentiel. Autrement dit, les organismes de réglementation, les institutions financières et les entreprises de technologies financières doivent tous travailler ensemble. L'adoption est également un processus continu. Les pays qui ont adopté la norme avec succès l'ont généralement fait de manière progressive et ont continué de peaufiner et d'améliorer la mise en œuvre au fil du temps, en fonction d'un environnement et d'exigences en constante évolution.

Paiements Canada observe attentivement ses pairs du monde entier, prend bonne note de ce qui fonctionne et intègre les leçons apprises dans sa planification et sa mise en œuvre.

Quelles sont les dernières nouvelles concernant le lancement d'ISO 2022 au Canada et les prochaines étapes ?

À mesure que de plus en plus d'institutions financières commenceront à envoyer et à recevoir des paiements riches en données, les participants à Lynx pourront tirer parti de données de paiement enrichies pour offrir de nouveaux produits et services à leurs clients. En 2023, nous continuerons d'aider nos institutions financières membres dans leur parcours vers l'adoption et la mise en place de la norme ISO 2022. Il s'agit notamment de mettre en avant les avantages liés aux paiements riches en données, de faire connaître la norme et d'en promouvoir l'adoption.

Il est essentiel de présenter la norme ISO 2022 à nos membres et de les soutenir dans l'adoption de celle-ci afin que les paiements deviennent plus faciles, plus « intelligents » et plus sûrs pour tous les Canadiens.

Commerce interentreprises — Exemple de rapprochement automatique

Scénario : L'acheteur se procure des articles chez un fournisseur puis paie son achat. Le paiement et le rapprochement sont entièrement automatisés grâce au modèle riche en données fourni par ISO 20022 :

- ▶ **Achat** : L'acheteur envoie un bon de commande au fournisseur qui comprend de l'information sur les articles achetés, la quantité et le prix.
- ▶ **Génération de la facture** : Le fournisseur génère une facture qui contient toutes les données nécessaires dans un format structuré, comme le numéro de facture, le montant, la devise et la date d'échéance.
- ▶ **Transmission de la facture** : L'acheteur reçoit la facture, et les données de la facture sont automatiquement importées dans le système de comptabilité conforme à ISO 20022 de l'acheteur.
- ▶ **Réception de la facture** : Le système comptable de l'acheteur confirme la correspondance entre le bon de commande et la facture.
- ▶ **Enclenchement du paiement** : L'acheteur enclenche le paiement au fournisseur, par l'entremise de sa banque ou de son fournisseur de services de paiement, au moyen d'un message de paiement ISO 20022.
- ▶ **Réception du paiement** : La banque du fournisseur ou le fournisseur de services de paiement reçoit le message de paiement et le traite. Selon les renseignements fournis dans le message, le compte du fournisseur est crédité du montant indiqué dans le message de paiement.
- ▶ **Rapprochement** : Le fournisseur reçoit le paiement, et les données de paiement sont automatiquement importées dans son système de comptabilité conforme à ISO 20022. Le système effectue le rapprochement entre le paiement et la facture correspondante. La facture est alors enregistrée comme étant payée.

La norme d'échange de messages ISO 20022 rend possible le rapprochement des factures simplifié et automatisé, ce qui réduit le nombre d'erreurs et le temps de traitement. L'utilisation de données structurées et de formats de messages communs facilite l'intégration des données dans différents systèmes, ce qui minimise l'intervention manuelle et améliore l'efficacité.



RÉSULTATS

(SUITE)

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Le volume des paiements en argent comptant a augmenté de deux pour cent par rapport à 2021, ce qui représente 10 pour cent du volume total des paiements (comparativement à 24 pour cent en 2017).
- ▶ Les paiements en argent comptant ont augmenté de trois pour cent par rapport à 2021, pour représenter 0,5 pour cent de la valeur totale des paiements (contre 1 pour cent en 2017).
- ▶ L'argent comptant est resté le quatrième mode de paiement le plus utilisé selon le volume, après les cartes de crédit, les cartes de débit et les TEF.
- ▶ La valeur moyenne des transactions en argent comptant a augmenté de un pour cent par rapport à l'an dernier pour atteindre 29 \$.

Argent comptant

Les Canadiens ont utilisé de l'argent comptant pour effectuer au total deux milliards de transactions d'une valeur de 60,1 milliards de dollars en 2022. Dans l'ensemble, les transactions en argent comptant ont représenté 10 pour cent du volume total des transactions de paiement et 0,5 pour cent de la valeur totale des transactions. L'argent comptant a continué d'être principalement utilisé pour les transactions de faible valeur. La valeur moyenne des transactions en argent comptant s'établissant à 29 \$.

En 2022, les paiements en argent comptant ont connu un regain lié à la reprise postpandémique. Bien qu'il y ait eu une diminution des paiements en argent comptant au début de la pandémie, l'utilisation de l'argent comptant est revenue à des niveaux pré-pandémiques⁵⁴. De nombreux Canadiens se sentaient alors plus à l'aise de manipuler et d'utiliser de l'argent comptant, car ils craignaient de moins en moins d'attraper la COVID-19 en touchant de la monnaie de papier et des pièces de monnaie. Par conséquent, le volume et la valeur des transactions en argent comptant ont augmenté de deux pour cent et de trois pour cent respectivement par rapport à 2021. Néanmoins, les transactions en argent comptant ont perdu du terrain face aux paiements électroniques (cartes de débit et de crédit et virements en ligne) pour ce qui est des transactions de faible valeur comparativement à l'an dernier, autant en matière de volume que de valeur des transactions.

Selon les données sur l'utilisation de l'argent comptant provenant de la Banque du Canada, les Canadiens qui préfèrent payer en argent sont notamment des personnes qui sont âgées, qui ont un niveau de scolarité moins élevé ou dont le revenu est plus faible⁵⁵. Ces personnes utilisent l'argent comptant pour payer au moins le quart de leurs achats au total⁵⁶.

Au cours de la dernière année, la grande majorité des Canadiens (82 pour cent) a utilisé de l'argent comptant trois fois ou moins au cours d'une semaine donnée⁵⁷. Parmi les personnes qui ont utilisé de l'argent comptant trois fois ou moins au cours de la semaine précédente, 43 pour cent ont mentionné qu'il s'agissait d'un « mode de paiement moins pratique que les autres » pour justifier le fait de ne pas avoir utilisé d'argent comptant plus souvent. Vingt-neuf pour cent des Canadiens ont utilisé de l'argent comptant moins souvent parce que ce mode de paiement ne leur rapportait aucune prime liée à un programme de fidélisation. De plus, 22 pour cent n'utilisaient pas d'argent comptant plus souvent parce qu'ils ne souhaitaient généralement pas le faire⁵⁸.

Bien que l'argent comptant ait été moins utilisé au cours des cinq dernières années, il continuera de servir de réserve de valeur et de mode de paiement pendant un certain temps. Au Canada, près de la moitié de tous les consommateurs (49 pour cent) et de toutes des entreprises (46 pour cent) croient que les magasins de détail se passeront entièrement d'argent comptant au cours des

⁵⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www.bankofcanada.ca/2022/08/staff-discussion-paper-2022-17/>.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁵⁸ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

10 prochaines années. Pourtant, deux consommateurs et entreprises sur cinq (45 pour cent et 41 pour cent respectivement) se sentent mal à l'aise s'ils ne peuvent pas utiliser d'argent comptant pour faire des achats en magasin⁵⁹. Selon les données de la Banque du Canada, seulement 14 pour cent des Canadiens ont déclaré qu'ils n'utilisaient déjà plus d'argent comptant, tandis que 80 pour cent ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de cesser complètement d'utiliser de l'argent comptant⁶⁰.

De nombreux Canadiens dépendent beaucoup de l'argent comptant, spécialement les personnes âgées, les personnes sans compte bancaire et les personnes qui utilisent l'argent comptant pour faire de petits paiements. L'argent comptant reste le mode de paiement de choix en cas de crise, comme un choc financier ou une panne de technologie. La panne nationale du réseau de Rogers survenue en 2022 a touché plus de 10 millions de personnes et les a empêchées d'effectuer des paiements numériques. L'argent comptant était devenu la seule option offerte pour faire des paiements⁶¹. Les participants à l'économie clandestine, partisans de son caractère anonyme et universel, continuent par ailleurs d'y avoir recours⁶². De nombreux Canadiens continuent de détenir des billets de grande valeur (non transactionnels) par mesure de précaution⁶³. Pour en savoir plus, voir le **tableau 6 : Cinq principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant**.

En 2022, près du quart (24 pour cent) des Canadiens ont reçu au moins une partie de leur revenu d'emploi mensuel en argent comptant, et trois pour cent des Canadiens ont reçu la majeure partie de leur revenu en argent comptant (c.-à-d. que plus de 50 pour cent de leur revenu

mensuel est versé en argent comptant)⁶⁴. L'argent comptant a continué d'être un moyen souhaitable de payer les travailleurs à la demande.

Les principales raisons pour lesquelles certains consommateurs utilisent de l'argent comptant pour faire des achats en magasin sont : le fait d'avoir en main de l'argent comptant qu'ils veulent dépenser (39 pour cent); le fait que le montant de la transaction soit peu élevé – moins de 15 \$ (33 pour cent); la facilité et la commodité de l'argent comptant pour cette transaction (28 pour cent); et le fait que les paiements en argent comptant se font rapidement (22 pour cent)⁶⁵.

En 2022, 26 pour cent des Canadiens ont utilisé de l'argent comptant pour effectuer un paiement entre particuliers au cours des sept derniers jours (comparativement à 29 pour cent en 2021)⁶⁶. Le nombre moyen de fois où les Canadiens ont utilisé de l'argent comptant pour faire un paiement entre particuliers à d'autres personnes était de 3,4 fois par semaine, par rapport à 3,6 fois par semaine pour les achats en magasin⁶⁷. Ces résultats sont les mêmes qu'en 2021.

Les principales raisons pour lesquelles des Canadiens ont choisi d'effectuer des paiements entre particuliers à d'autres personnes en argent comptant sont les suivantes : il était plus facile et plus pratique pour eux d'utiliser de l'argent comptant (33 pour cent); la personne à qui ils donnaient de l'argent préférait recevoir ou n'acceptait que de l'argent comptant (28 pour cent); et ils avaient de l'argent en main qu'ils voulaient dépenser (26 pour cent)⁶⁸.

⁵⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁶⁰ Pour en savoir plus, voir : <https://www.bankofcanada.ca/2022/08/staff-discussion-paper-2022-17/>.

⁶¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.cbc.ca/news/business/rogers-outage-no-plan-b-1.6515664>.

⁶² Selon Statistique Canada, le produit intérieur brut estimé aux prix du marché pour les activités économiques clandestines au Canada a atteint 68,5 milliards de dollars, soit 2,7 % du PIB total, en 2021. Nous présumons que l'argent comptant est l'un des principaux facteurs contribuant à l'économie clandestine. En 2021, quatre secteurs représentaient plus de la moitié de toutes les activités économiques clandestines : i) la construction résidentielle; ii) les sociétés de financement, d'assurance, de biens immobiliers, de location, de crédit-bail et de portefeuille; iii) le commerce de détail; et iv) les services d'hébergement et de restauration. Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/rapports-information-entreprise/strategie-2022-relative-economie-clandestine.html>.

⁶³ Pour en savoir plus, voir : <https://www.bankofcanada.ca/2022/08/staff-discussion-paper-2022-17/>.

⁶⁴ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*



TABLEAU 6 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DE L'ARGENT COMPTANT (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente d'argent comptant (n=2 789)

| | |
|--|------|
| Largement accepté | 40 % |
| Rapide | 39 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter) | 27 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 23 % |
| Anonyme | 19 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Pour la première fois en huit ans, le volume des transactions par chèque n'a pas diminué.
- ▶ L'utilisation des chèques a augmenté de 0,2 pour cent par rapport à 2021, pour représenter deux pour cent du volume total des paiements (comparativement à quatre pour cent en 2017).
- ▶ L'utilisation des chèques a diminué de deux pour cent depuis 2021, pour représenter 28 pour cent de la valeur totale des paiements (comparativement à 42 pour cent en 2017).
- ▶ Alors que le volume et la valeur des chèques commerciaux ont diminué de cinq pour cent et de deux pour cent respectivement par rapport à 2021, le volume et la valeur des chèques personnels ont augmenté de 10 pour cent et de 13 pour cent respectivement au cours de la même période.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par chèque a augmenté de neuf pour cent pour s'établir à 8 880 \$, comparativement à 8 123 \$ en 2021.

Chèques et effets papier

Au total, 405 millions de transactions par chèque, évaluées à 3,2 billions de dollars, ont été effectuées par des Canadiens et des entreprises canadiennes en 2022. Dans l'ensemble, le volume des transactions par chèque a fléchi de 45 pour cent depuis 2017. Cette diminution du volume est attribuable à l'utilisation des modes de paiement par carte et par voie électronique, comme les cartes de crédit, les virements en ligne et les TEF.

Pour la première fois en huit ans, l'utilisation des chèques n'a pas diminué sur 12 mois. Le taux de diminution de l'utilisation des chèques a ralenti entre 2019 et 2021. Plus précisément, la baisse du volume des chèques était de 26 pour cent en 2020 et de six pour cent en 2021. La variation du volume des chèques en 2022 était de 0,2 pour cent. La valeur des transactions par chèque a diminué de deux pour cent en 2022 par rapport à 2021.

En 2022, le volume des transactions par chèque représentait deux pour cent du volume total des paiements, tandis que la valeur des transactions par chèque représentait 28 pour cent de la valeur totale des paiements. Si le volume des transactions par chèque est faible, alors que sa valeur est forte, c'est parce que les chèques sont principalement utilisés par les entreprises.

Le volume et la valeur des transactions par chèque commercial ont diminué de cinq pour cent et de deux pour cent respectivement par rapport à 2021. La diminution sur 12 mois de l'utilisation des chèques commerciaux est attribuable à plusieurs facteurs. En octobre 2021, la Banque du Canada a annoncé qu'elle

mettrait fin à sa stratégie d'assouplissement quantitatif⁶⁹. Puis, en avril 2022, elle a annoncé qu'elle poursuivrait une stratégie de resserrement quantitatif par l'entremise de sa politique monétaire, ce qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt et découragé le prêt et l'investissement au sein de l'économie. Cette mesure a été prise pour lutter contre les répercussions économiques de la hausse de l'inflation⁷⁰. Par conséquent, les entreprises ont effectué moins de paiements par chèque parce qu'elles investissaient moins dans leurs opérations commerciales (p. ex. elles ont gelé ou réduit leurs investissements dans la main-d'œuvre et en capital).

De plus, les perspectives d'ensemble des entreprises se sont assombries en 2022. La hausse des taux d'intérêt a freiné leurs prévisions de ventes et leurs plans d'investissement. Cette réalité a également été attribuée à la hausse de l'inflation qui érode le pouvoir d'achat des consommateurs et qui laisse entrevoir la possibilité d'une récession. Par conséquent, un plus grand nombre d'entreprises s'attendaient à ce que leurs ventes diminuent⁷¹. Cet état de choses a entraîné une réduction des dépenses et des investissements chez les entreprises, ce qui a engendré une diminution du volume et de la valeur des paiements par chèque.

En 2022, le volume et la valeur des chèques personnels ont augmenté de 10 pour cent et de 13 pour cent respectivement par rapport à 2021. Bien que l'utilisation des chèques personnels ait été assez faible, 42 pour cent des Canadiens ayant déclaré utiliser rarement des chèques (c.-à-d. moins d'une fois par mois) et 39 pour cent ayant

⁶⁹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2021/10/operations-de-bilan-pour-le-reinvestissement-du-produit-de-larrivee-a-echeance-dobligations-du-gouvernement-du-canada/>.

⁷⁰ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/04/la-banque-du-canada-donne-les-modalites-du-resserrement-quantitatif-et-annonce-quelle-continuera-de-baser-la-mise-en-oeuvre-de-la-politique-monetaire-sur-un-systeme-de-valeurs-plancher/>.

⁷¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2023/01/enquete-sur-les-perspectives-des-entreprises-quatrieme-trimestre-de-2022/>.

affirmé n'avoir jamais utilisé de chèque, certains Canadiens ont recommencé à utiliser des chèques pour les mêmes cas d'utilisation de paiement qu'avant la pandémie (p. ex. loyer, services à domicile, cadeaux)⁷².

Les personnes qui utilisaient régulièrement des chèques étaient plus susceptibles d'être des hommes, âgés de 18 à 34 ans et de participer à l'économie à la demande. Ces personnes utilisaient les chèques principalement parce que ceux-ci facilitaient le suivi des dépenses, parce qu'elles pouvaient utiliser leurs propres fonds au lieu d'emprunter, et parce qu'elles pensaient que les chèques constituaient un mode de paiement plus facile et plus pratique⁷³. Pour en savoir plus, voir le **tableau 7 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des chèques**.

Bien que leur utilisation soit en baisse à long terme, les chèques personnels restent fortement utilisés dans certaines situations. Le paiement du loyer et le versement hypothécaire étaient les principaux motifs d'utilisation des chèques, suivis des dons (25 pour cent et 17 pour cent respectivement)⁷⁴. Les paiements pour des événements spéciaux, comme des mariages ou des fêtes d'anniversaire, ont augmenté considérablement en 2022 par rapport à l'année précédente, probablement parce que les Canadiens avaient l'impression que le pire de la pandémie était passé⁷⁵. De plus, le paiement des impôts au moyen de chèques a augmenté notablement sur 12 mois en raison de la reprise économique et du retour aux transactions en personne dans les organismes gouvernementaux⁷⁶. Pour en savoir plus, voir la **figure 5 : Raisons de l'utilisation des chèques au cours des 12 derniers mois**.

72 Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.
 73 *Ibid.*
 74 TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.
 75 *Ibid.*
 76 *Ibid.*

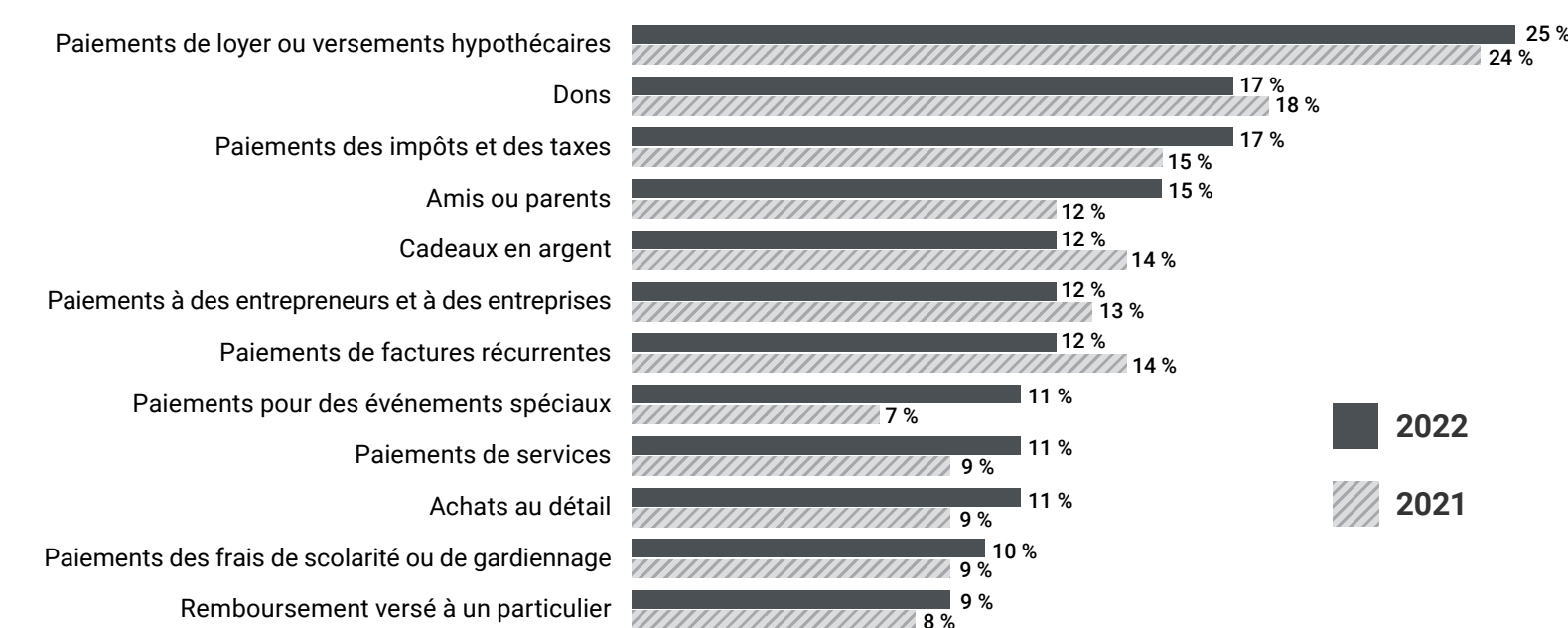
TABLEAU 7 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DE CHÈQUES (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de chèques (n = 861)

| | |
|---|------|
| Suivi plus facile des dépenses | 25 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds plutôt que d'emprunter | 22 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 20 % |
| Plus sûr que les autres modes de paiement/moins de risque de vol/d'utilisation abusive | 18 % |
| Largement accepté/la plupart des magasins où j'achète n'acceptent que ce mode de paiement | 15 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

FIGURE 5 : RAISONS DE L'UTILISATION DES CHÈQUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (CONSO MMATEURS)



FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Le volume et la valeur des transactions de paiement par carte de débit ont connu une croissance constante en 2022, atteignant 6,3 milliards de transactions d'une valeur totale de 295 milliards de dollars.
- ▶ Le volume des transactions par carte de débit a augmenté de six pour cent par rapport à 2021 et a représenté 31 pour cent du volume total des paiements (contre 28 pour cent en 2017).
- ▶ L'utilisation des cartes de débit a diminué de huit pour cent par rapport à 2021, pour représenter trois pour cent de la valeur totale des paiements (contre deux pour cent en 2017).
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de débit a été de 47 \$, soit un peu plus qu'il y a un an (46 \$).
- ▶ Les cartes de débit⁷⁷ sont restées le deuxième mode de paiement le plus utilisé pour les achats. Elles arrivent derrière les cartes de crédit en ce qui a trait au volume.

⁷⁷ Les paiements par carte de débit comprennent toutes les transactions faites par carte de débit, par exemple les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile) et les paiements effectués dans des applications par débit Interac.

Cartes de débit

Les cartes de débit continuent de concurrencer étroitement les cartes de crédit comme mode de paiement le plus utilisé au Canada, représentant 31 pour cent du volume total des paiements (comparativement à 33 pour cent pour les cartes de crédit). Le volume des transactions sans contact par carte de débit effectuées au point de vente a également continué de surpasser celui des transactions par carte de crédit (6,3 milliards contre 6,1 milliards) en 2022.

La croissance du volume de transactions par carte de débit pour la période 2021-2022 est liée à la diminution de l'utilisation de l'argent comptant, surtout pour les transactions de faible valeur. Bien que les répercussions de la pandémie diminuent et que les Canadiens aient recommencé à utiliser les GAB et se préoccupent moins de la manipulation de l'argent comptant, l'argent comptant a été utilisé moins souvent pour effectuer des paiements en 2022 qu'il y a cinq ans⁷⁸.

Au cours d'une semaine donnée, 50 pour cent des Canadiens ont effectué un ou plusieurs achats par carte de débit. Aussi, les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans ont utilisé leurs cartes de débit légèrement plus que les personnes des autres groupes d'âge⁷⁹. Dans l'ensemble, les Canadiens ont préféré utiliser les cartes de débit pour plusieurs raisons, notamment pour effectuer un paiement rapidement, pour utiliser leurs propres fonds et parce que c'est largement accepté (pour en savoir plus, voir le **tableau 8 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de débit**)⁸⁰.

Lors d'un achat effectué dans un magasin au cours d'un mois donné, 47 pour cent des Canadiens ont fait un paiement sans contact à un terminal de point de vente⁸¹. Dans l'ensemble, la proportion de Canadiens qui utilisent

⁷⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁷⁹ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022. Le nombre de Canadiens qui ont fait un ou plusieurs achats par carte de débit au cours d'une semaine donnée comprend ceux dont la réponse était « aucun ».

⁸⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Flash Interac est la fonction de paiement sans contact de Débit Interac qui permet aux titulaires de carte d'effectuer des achats en magasin en tenant leur carte de débit (y compris la carte ou le téléphone cellulaire) au-dessus du lecteur Flash Interac au point de vente (aucun NIP n'est requis).

⁸³ Nombre de transactions fourni par Interac.

⁸⁴ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁸⁵ Les utilisateurs fréquents de cartes de débit sont des Canadiens qui utilisent leurs cartes de débit au moins une fois toutes les deux semaines pour effectuer des paiements.

⁸⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

le débit sans contact pour effectuer un achat en magasin n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Le volume des transactions par Flash Interac⁸² (y compris les transactions par carte et mobiles) a augmenté de 13 pour cent par rapport à l'année précédente, passant à 4,3 milliards en 2022⁸³.

Soixante-et-un pour cent des cartes de débit en circulation au Canada sont des cartes comarquées comprenant à la fois le logo d'Interac et celui de Visa ou de Mastercard⁸⁴. Il s'agit d'une légère baisse, car 63 pour cent des cartes étaient comarquées en 2021. Ces cartes permettent aux consommateurs d'effectuer des achats par carte de débit Interac régulièrement au point de vente et de payer par débit en ligne lorsque les commerçants acceptent les cartes Visa ou Mastercard.

L'utilisation des cartes de débit devrait demeurer stable, car la majorité des utilisateurs fréquents de cartes de débit⁸⁵ (78 pour cent) ne s'attendent pas à faire plus ou moins de paiements au moyen de leurs cartes de débit au cours des 12 prochains mois. En outre, 13 pour cent des utilisateurs fréquents de cartes de débit s'attendent à effectuer un plus grand nombre de paiements par carte de débit au cours de cette période⁸⁶.

TABLEAU 8 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE DÉBIT (CONSOMMATEURS)

| Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de débit (n = 2 928) | |
|--|------|
| Rapide | 45 % |
| Largement accepté | 44 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter) | 41 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 35 % |
| Suivi plus facile des dépenses | 29 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Les cartes de crédit⁸⁷ restent le mode de paiement le plus fréquemment utilisé par les Canadiens, selon le volume des transactions.
- ▶ Le volume et la valeur des transactions de paiement par carte de crédit ont augmenté pour atteindre 6,8 milliards de transactions d'une valeur de 674 milliards de dollars en 2022.
- ▶ Le volume des transactions par carte de crédit a augmenté de cinq pour cent par rapport à 2021 et a représenté 33 pour cent du volume total des paiements au point de vente (contre 26 pour cent en 2017).
- ▶ L'utilisation des cartes de crédit a augmenté de six pour cent par rapport à 2021, pour représenter six pour cent de la valeur totale des paiements (comparativement à cinq pour cent en 2017).
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de crédit était de 99 \$, soit un peu plus qu'il y a un an (98 \$).

⁸⁷ Les paiements par carte de crédit comprennent toutes les transactions effectuées par carte de crédit, par exemple les cartes au dossier et les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile).

Cartes de crédit

Les cartes de crédit sont restées le mode de paiement le plus fréquemment utilisé, et les transactions par carte de crédit ont aussi représenté la majeure partie de la valeur globale des transactions par carte. Le volume et la valeur des transactions par cartes de crédit ont augmenté respectivement de cinq pour cent et de six pour cent par rapport à 2021, continuant sur la lancée des gains réalisés au cours de l'année précédente. Le nombre de cartes de crédit en circulation a augmenté de quatre pour cent en 2022 par rapport à 2021, pour atteindre 100 millions⁸⁸. Quatre-vingt-trois pour cent des Canadiens déclarent utiliser fréquemment leur carte de crédit pour effectuer des paiements (c.-à-d. au moins une fois par mois). Un pourcentage beaucoup plus élevé des personnes de 18 à 34 ans les utilisent fréquemment (85 pour cent), comparativement aux personnes de 55 ans et plus (79 pour cent)⁸⁹.

Grâce à l'assouplissement des mesures de santé publique et à la reprise économique, les Canadiens ont pu recommencer à dépenser pour des voyages et des divertissements extérieurs, ce qui a entraîné une utilisation accrue des cartes de crédit. La hausse des prix des articles de tous les jours, comme la nourriture et l'essence, a eu le même effet⁹⁰.

Les Canadiens préfèrent les cartes de crédit principalement pour les récompenses. Quatre-vingt-cinq pour cent d'entre eux ont déclaré que leur carte principale était assortie d'une certaine forme de prime (une hausse de huit pour cent par rapport à 2021).

Cinquante-huit pour cent des utilisateurs de cartes de crédit ont indiqué que « recevoir des rabais, des points de fidélité et des récompenses » était la principale raison pour laquelle ils payaient fréquemment leurs achats par carte de crédit (même taux que l'an dernier)⁹¹. Pour en savoir plus, voir le **tableau 9 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de crédit**.

Les remises en argent constituent les offres les plus fréquemment proposées (45 pour cent) par les émetteurs de cartes de crédit. Viennent ensuite les récompenses de voyage (19 pour cent) et dans le commerce de détail ou au point de vente (17 pour cent)⁹². Trente pour cent des Canadiens ont déclaré qu'ils détenaient toujours un solde sur leurs cartes à la fin de leur cycle de facturation, ce qui est légèrement plus qu'en 2021 (29 pour cent)⁹³.

Plus de la moitié des Canadiens (52 pour cent) ont utilisé leur carte de crédit pour payer une facture ou des dépenses ménagères au cours de la dernière année (comme en 2021)⁹⁴. Les types de factures ou de dépenses les plus susceptibles d'être payées par carte de crédit sont notamment les services de diffusion en continu comme Netflix, Apple TV+ et Spotify (40 pour cent); les abonnements aux médias et aux logiciels comme *The Globe and Mail*, *The New York Times* et LinkedIn Premium (39 pour cent); et les adhésions à des services ou à un centre d'entraînement physique, à un club social et à des services de trousse de repas (38 pour cent)⁹⁵. Les autres types de factures et de dépenses courantes d'un ménage payées par carte de crédit sont l'assurance habitation et

⁸⁸ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

⁸⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

⁹⁰ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

⁹¹ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁹² Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

automobile, les services Internet, de téléphonie cellulaire et de câblodistribution, de même que les services à domicile comme le gardiennage et l'entretien⁹⁶.

En ce qui concerne les achats en magasin, avec 50 pour cent des ventes totales, les cartes de crédit ont conservé le premier rang en tant que mode de paiement le plus utilisé au point de vente au Canada (une hausse de deux pour cent par rapport à 2021)⁹⁷. Elles sont aussi restées le mode de paiement le plus utilisé pour les achats en ligne : 63 pour cent des cyberconsommateurs ont acheté en ligne des biens ou des services avec une carte de crédit en 2022, contre 65 pour cent il y a un an⁹⁸.

L'utilisation des cartes de crédit est en voie de connaître une croissance, car les Canadiens continuent d'adopter les paiements mobiles au point de vente et dans le commerce mobile⁹⁹. En 2022, 57 pour cent des utilisateurs de portefeuilles mobiles au Canada ont déclaré utiliser principalement leurs cartes de crédit incluses dans leurs portefeuilles mobiles pour leurs achats, comparativement à 56 pour cent en 2021¹⁰⁰. Au cours de la pandémie, le nombre de consommateurs utilisant des portefeuilles mobiles pour faire des achats dans des applications et effectuer des paiements sans contact dans les magasins pour des services de livraison d'aliments et d'épicerie a augmenté en flèche¹⁰¹. Selon Euromonitor, l'adoption croissante des paiements mobiles au Canada contribuera à accroître le volume des cartes de crédit : « En plus du côté pratique, du déploiement de la technologie 5G au Canada et des investissements accrus dans les plateformes mobiles par les détaillants, les fournisseurs de services alimentaires et d'autres entreprises, de telles mesures incitatives devraient faire en sorte que le commerce mobile continue de stimuler les transactions par carte de crédit »¹⁰².

⁹⁶ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

⁹⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.statista.com/statistics/1177097/preferred-payment-methods-canada/>.

⁹⁸ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

⁹⁹ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹⁰⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁰¹ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹⁰⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www.linkedin.com/pulse/canadian-merchant-surcharging-doomsday-credit-cards-bump-road/>

En 2022, on a compté plusieurs événements dignes de mention dans le secteur des cartes de crédit. De nombreux émetteurs de cartes de crédit ont lancé des campagnes de marketing pour agrandir leur clientèle, augmentant notamment le nombre de points offerts dans le cadre de leurs programmes de récompense ou proposant des primes de bienvenue sous forme de remises en argent. Un plus grand nombre d'émetteurs de cartes ont également commencé à offrir une option « acheter maintenant et payer plus tard » associée à leurs cartes de crédit pour permettre aux clients de payer leurs achats par versements à un faible taux d'intérêt¹⁰³.

À compter de novembre 2022, les détaillants ont pu imposer des frais supplémentaires pouvant atteindre 2,4 pour cent sur les paiements par carte de crédit et de débit. Auparavant, les commerçants de détail absorbaient les frais imposés par leurs banques pour couvrir les frais d'interchange. Ceux-ci étaient appliqués par la banque émettrice de la carte à chaque achat par carte de crédit ou de débit. Au moment de la rédaction du présent rapport, peu de détaillants avaient imposé des frais supplémentaires. D'après les données de recherche provenant de RFI, 75 pour cent des titulaires d'une carte de crédit pourraient moins l'utiliser s'ils devaient payer des frais supplémentaires pouvant atteindre 2,4 pour cent¹⁰⁴.

Reste à voir si ceci aura quelque incidence sur le volume et la valeur des cartes de crédit.



TABLEAU 9 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT (CONSOMMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de crédit (n = 3 740)

| | |
|--|------|
| Occasion de profiter de rabais et de primes de fidélité | 58 % |
| Largement accepté | 49 % |
| Rapide | 42 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 37 % |
| Suivi plus facile des dépenses | 28 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Le volume des cartes prépayées a augmenté de cinq pour cent sur 12 mois pour atteindre 330 millions de transactions. La valeur des cartes prépayées a augmenté de neuf pour cent durant la même période pour atteindre 21,5 milliards de dollars.
- ▶ Ce résultat a été attribué à la croissance du volume et de la valeur des transactions par carte prépayée en boucle ouverte et en boucle fermée en 2022¹⁰⁵.
- ▶ Le taux de croissance sur cinq ans des cartes prépayées vient au deuxième rang, derrière les cartes de crédit, dans le secteur des cartes. Depuis 2017, le volume et la valeur des cartes prépayées ont augmenté de 19 pour cent et de 30 pour cent respectivement.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte prépayée a augmenté de quatre pour cent par rapport à 2021 pour atteindre 65 \$.

¹⁰⁵ Une carte prépayée à boucle ouverte est une carte prépayée physique ou virtuelle qui peut être utilisée partout où la marque de la carte prépayée est acceptée. Une carte prépayée à boucle fermée est une carte prépayée physique ou virtuelle qui ne peut être utilisée que pour faire des achats auprès d'une seule entreprise. Les cartes prépayées à boucle fermée sont aussi appelées cartes-cadeaux émises par le commerçant.

Cartes prépayées

En 2022, le volume et la valeur des cartes prépayées¹⁰⁶ ont augmenté de cinq pour cent et de neuf pour cent respectivement. Le volume total a atteint 330 millions de transactions, soit une valeur de 21,5 milliards de dollars¹⁰⁷. Le nombre total de cartes prépayées en circulation a également augmenté de 10 pour cent par rapport à l'an dernier, pour atteindre 83,9 millions. Depuis 2017, le nombre de cartes prépayées en circulation a augmenté de 44 pour cent¹⁰⁸. Cette augmentation s'explique par la croissance beaucoup plus forte du nombre de cartes prépayées en circuit ouvert en circulation comparativement à celle des cartes prépayées en circuit fermé (54 pour cent comparativement à 31 pour cent respectivement) au cours des cinq dernières années¹⁰⁹. Pour les Canadiens, les principaux facteurs d'utilisation de cartes prépayées sont encore la capacité d'effectuer des paiements rapidement et d'utiliser leurs propres fonds, ainsi que la facilité et la commodité (voir le tableau 10 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes prépayées)¹¹⁰.

Le volume des transactions par carte prépayée en boucle ouverte a augmenté de six pour cent sur 12 mois pour atteindre 72 millions de transactions. Ces cartes représentaient 22 pour cent du volume total des cartes prépayées en 2022, soit la même proportion que l'année précédente¹¹¹. La valeur des cartes prépayées en boucle ouverte a augmenté de neuf pour cent sur 12 mois pour atteindre 6,2 milliards

de dollars, soit 29 pour cent de la valeur totale des cartes prépayées en 2022 (comme en 2021)¹¹². En moyenne, les Canadiens ont ajouté des fonds à toutes leurs cartes prépayées en boucle ouverte moins d'une fois (0,7) au cours d'un mois donné. La valeur moyenne totale de ces ajouts mensuels était de 65 \$¹¹³. Le nombre moyen de paiements effectués par les Canadiens au cours des sept derniers jours au moyen de toutes leurs cartes prépayées en boucle ouverte était de 1,4 pour une valeur moyenne de 90 \$¹¹⁴.

On s'attend à ce que les cartes prépayées en boucle ouverte connaissent une croissance plus rapide que les cartes prépayées en boucle fermée pour ce qui est des transactions, parce que « la pénétration de cette catégorie au Canada est encore sous-développée comparativement au marché américain voisin »¹¹⁵. Les réseaux de cartes prépayées en boucle ouverte, comme Mastercard et Visa, se concentrent sur de nouvelles possibilités de croissance dans des domaines comme les services bancaires, la paie, les avantages sociaux et les programmes d'incitation des entreprises. Cela est dû au fait que les entreprises canadiennes et les institutions gouvernementales délaissent de plus en plus les paiements en espèces et par chèque¹¹⁶. De plus, le recours à divers moyens de mettre de l'avant les cartes prépayées pour promouvoir l'innovation en matière de paiement, comme la promotion de l'option « acheter maintenant et payer plus tard », contribuera à stimuler la croissance du segment des cartes prépayées en boucle ouverte¹¹⁷.

¹⁰⁶ Ce rapport porte sur les cartes prépayées en boucle ouverte et en boucle fermée.

¹⁰⁷ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹¹¹ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022. Le calcul du nombre mensuel moyen et de la valeur mensuelle moyenne des ajouts de fonds tient compte des personnes ayant répondu « aucun » aux questions sur le sujet.

¹¹⁴ *Ibid.* Le calcul du nombre moyen et de la valeur moyenne des paiements effectués par carte prépayée en boucle ouverte au cours d'une période donnée de sept jours tient compte des personnes ayant répondu « aucun » aux questions sur le sujet.

¹¹⁵ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹¹⁶ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹¹⁷ *Ibid.*

En 2022, l'utilisation de cartes prépayées en boucle fermée par les Canadiens a augmenté. Vingt-neuf pour cent des Canadiens ont indiqué avoir utilisé n'importe quel type de cartes prépayées en boucle fermée au cours d'un mois donné (comparativement à 27 pour cent en 2021)¹¹⁸. Le volume des transactions par carte prépayée en boucle fermée a augmenté de cinq pour cent sur 12 mois pour atteindre 258 millions de transactions. Ces cartes représentaient 78 pour cent du volume total des cartes prépayées en 2022, soit la même proportion que l'année précédente¹¹⁹. La valeur des cartes prépayées en boucle fermée a augmenté de neuf pour cent au cours de la même période pour atteindre 15,3 milliards de dollars, soit 71 pour cent de la valeur totale des cartes prépayées en 2022 (comme en 2021)¹²⁰. En moyenne, les Canadiens ont ajouté des fonds sur toutes leurs cartes-cadeaux moins d'une fois (0,8) au cours d'un mois donné. La valeur moyenne totale de ces ajouts était de 26 \$¹²¹. Le nombre moyen de paiements effectués par les Canadiens au cours des sept derniers jours au moyen de toutes leurs cartes prépayées en boucle fermée était de 1,2 pour une valeur moyenne de 31 \$¹²².

Les trois types de cartes prépayées en boucle fermée les plus populaires utilisées en 2022 au cours d'un mois donné par les Canadiens étaient les cartes-cadeaux d'Amazon (11 pour cent), les cartes de services alimentaires (p. ex. Starbucks et Tim Hortons) (11 pour cent) et les titres de transport en commun (p. ex. OPUS, PRESTO, GO, U-pass et cartes Compass) (huit pour cent). Un peu moins d'un Canadien sur quatre (23 pour cent) a indiqué avoir déjà utilisé un titre de transport pour payer des passages afin de se déplacer notamment en autobus, en train ou en métro. Pour ceux qui ont déjà utilisé une carte de transport en commun, les deux méthodes les plus fréquemment utilisées pour ajouter des fonds à leur carte consistaient à le faire manuellement chaque fois que c'était nécessaire (50 pour cent) et à utiliser une fonction de chargement automatique qui effectue instantanément l'ajout lorsque le solde est inférieur à un certain montant (25 pour cent).

¹¹⁸ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

¹¹⁹ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022. Le calcul du nombre mensuel moyen et de la valeur mensuelle moyenne des ajouts de fonds tient compte des personnes ayant répondu « aucun » aux questions sur le sujet.

¹²² *Ibid.* Le calcul du nombre moyen et de la valeur moyenne des paiements effectués par carte prépayée en boucle fermée au cours d'une période donnée de sept jours tient compte des personnes ayant répondu « aucun » aux questions sur le sujet.

La forte demande, chez les consommateurs et les entreprises, de cartes émises par des commerçants (pour l'achat de cadeaux pour les amis ou la famille et pour récompenser les employés) continuera de contribuer à la croissance du segment des cartes prépayées en boucle fermée. À mesure que les Canadiens rentrent au bureau, l'utilisation des titres de transport et des cartes de stationnement et de péage devrait également augmenter¹²³.

Parmi toutes les cartes de paiement, les cartes prépayées devraient afficher la plus forte croissance tant en volume qu'en valeur au cours des prochaines années. L'utilisation des cartes prépayées a augmenté chez les jeunes Canadiens (de 14 à 18 ans), car les parents ont utilisé des cartes en boucle ouverte pour leur offrir une allocation et faire le suivi des dépenses¹²⁴. Les cartes prépayées sont devenues populaires auprès des étudiants étrangers grâce au lancement de l'application SideKick qui leur permet de dépenser l'argent envoyé en devise locale par leur famille¹²⁵.

L'innovation transforme rapidement le secteur des cartes prépayées avec le lancement de diverses solutions de paiement comme les cartes-cadeaux et les paiements en cryptomonnaie¹²⁶. Les cartes prépayées ont continué à servir à la paye. Un plus grand nombre d'entreprises ont versé les salaires de leurs employés dans des comptes de cartes prépayées à leur nom. Cela signifiait aussi que les employés n'avaient pas besoin d'un compte bancaire pour être payés¹²⁷. Les entreprises de technologie financière continueront d'être un moteur d'innovation dans le secteur des cartes prépayées. Elles lancent également, comme solution de recharge aux cartes de crédit et de débit traditionnelles, des cartes prépayées destinées aux jeunes Canadiens afin qu'ils gèrent mieux leurs dépenses¹²⁸.

¹²³ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada (2022).

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

TABLEAU 10 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES PRÉPAYÉES (CONSOMMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes prépayées (n = 513)

| | |
|--|------|
| Rapide | 23 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter) | 23 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 21 % |
| Occasion de profiter de rabais et de primes de fidélité | 20 % |
| Largement accepté | 19 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois



FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Le volume des transactions sans contact a augmenté de 11 pour cent par rapport à l'année dernière et a représenté 37 pour cent du volume total des paiements en 2022.
- ▶ La valeur des transactions de paiement sans contact a augmenté de 18 pour cent par rapport à l'année dernière et a représenté trois pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ Les opérations de débit sans contact ont représenté 58 pour cent du volume total des transactions sans contact et 31 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact.
- ▶ Pour leur part, les transactions de crédit sans contact ont représenté 42 pour cent du volume total des paiements sans contact et 69 pour cent de la valeur totale des paiements sans contact.
- ▶ La valeur moyenne des transactions sans contact a été de 27 \$ pour les cartes de débit et de 83 \$ pour les cartes de crédit.

Paiements sans contact

En 2022, 7,5 milliards d'opérations de paiement sans contact¹²⁹ ont été effectuées, et leur valeur s'est élevée à 379,7 milliards de dollars. Le volume et la valeur des transactions sans contact ont augmenté respectivement de 11 pour cent et de 18 pour cent de 2021 à 2022 (voir la figure 6 : Croissance des paiements sans contact, de 2017 à 2021, volume et valeur). La valeur moyenne des transactions sans contact était de 50 \$, en légère hausse par rapport à la valeur de 48 \$ enregistrée l'année dernière en raison d'une augmentation de 10 pour cent de la valeur moyenne des transactions sans contact par débit.

Les Canadiens ont continué de recourir fréquemment aux paiements sans contact. En 2022, près de neuf Canadiens sur 10 (89 pour cent) ont présenté une carte (de crédit, de débit ou prépayée) au moins une fois au cours d'un mois donné pour effectuer un achat en magasin¹³⁰. Parmi ceux qui ne se sont pas servis des paiements sans contact pour payer un achat en magasin au cours d'un mois donné, 36 pour cent préféraient insérer leur carte et entrer leur NIP¹³¹. De plus, 24 pour cent d'entre eux ne faisaient pas confiance aux paiements sans contact parce qu'ils doutaient de leur sécurité¹³².

L'incidence de la pandémie sur l'attitude des Canadiens à l'égard de l'utilisation du paiement sans contact s'est atténuée au fil du temps. Par exemple, 38 pour cent

des Canadiens ont convenu en 2022 que la pandémie de COVID-19 avait changé leurs préférences en matière de paiement et qu'ils recourraient à long terme aux paiements numériques et sans contact, comparativement à 43 pour cent en 2021¹³³. En 2022, 16 pour cent des Canadiens ont dit avoir tendance à éviter de magasiner là où les paiements sans contact ne sont pas acceptés, comparativement à 42 pour cent au début de la pandémie en avril 2020¹³⁴. Également en 2022, 34 pour cent des Canadiens ont dit qu'ils faisaient de leur mieux pour ne pas dépasser le montant maximal permis pour les paiements sans contact lorsqu'ils font un achat dans un magasin, comparativement à 52 pour cent vers le début de la pandémie en avril 2020¹³⁵.

Les épiceries et les supermarchés sont restés en tête de toutes les autres catégories d'achat pour l'utilisation des paiements sans contact au point de vente en 2022. Plus de sept utilisateurs de cartes sans contact sur 10 (71 pour cent) ont présenté une carte pour effectuer un paiement sans contact lors de l'achat de produits dans ces types d'établissements¹³⁶. Les pharmacies (49 pour cent) et les postes d'essence (47 pour cent) étaient aussi des points de vente populaires pour les paiements par carte sans contact¹³⁷. En 2022, les restaurants (42 pour cent) et les lieux de divertissement (16 pour cent) ont connu une forte hausse du nombre d'utilisateurs ayant effectué des paiements sans contact

¹²⁹ Par « paiement sans contact », on entend l'apposition d'une carte ou d'un appareil mobile sur un lecteur de manière à effectuer un paiement au point de vente (dans un commerce physique).

¹³⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹³¹ Ibid.

¹³² Ibid.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Ibid.

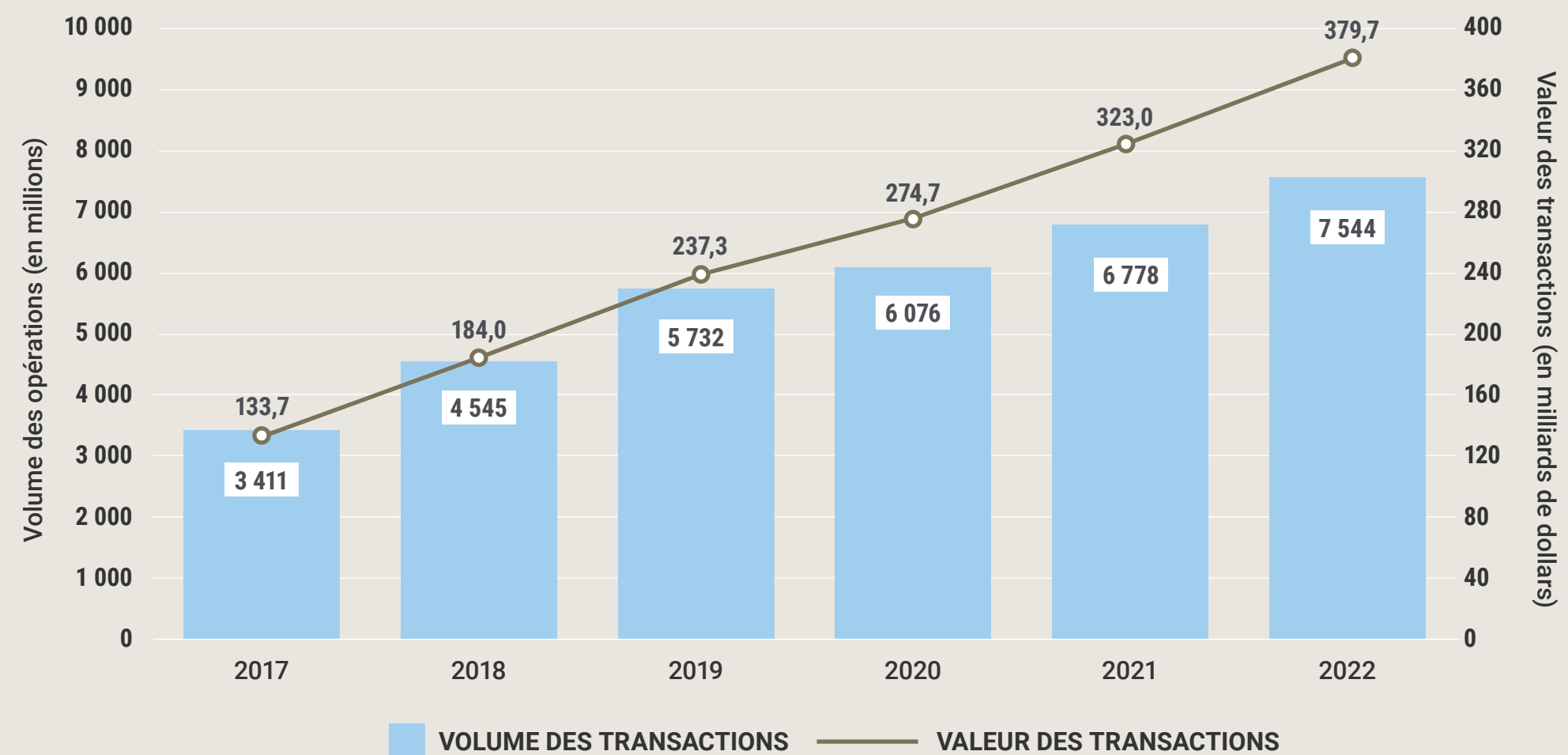
¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

¹³⁷ Ibid.



FIGURE 6 : CROISSANCE DES PAIEMENTS SANS CONTACT, DE 2017 À 2021, VOLUME ET VALEUR



comparativement à 2021, en partie en raison de la reprise économique et du retour à de nombreuses activités intérieures¹³⁸.

Au total, 4,3 milliards de transactions par carte de débit sans contact d'une valeur totale de 117,5 milliards de dollars ont été effectuées en 2022¹³⁹. Le nombre de transactions par carte de débit sans contact a augmenté sur 12 mois de 14 pour cent en volume et de 25 pour cent en valeur¹⁴⁰. Les transactions par carte de débit ont représenté 58 pour cent du volume total des transactions sans contact et 31 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact en 2022. La valeur moyenne des transactions est passée de 24 \$ à 27 \$ en un an¹⁴¹.

Le volume des transactions par carte de crédit sans contact a atteint 3,2 milliards en 2022, soit une croissance de huit pour cent sur 12 mois¹⁴². En 2022, la valeur totale des transactions par carte de crédit sans contact a augmenté de 14 pour cent par rapport à l'an dernier pour atteindre 262,2 milliards de dollars¹⁴³. Les transactions par carte de crédit ont représenté 42 pour cent du volume total des transactions sans contact et 69 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact en 2022. La valeur moyenne des transactions est passée de 78 \$ à 83 \$¹⁴⁴.

Bien que la majorité des Canadiens (69 pour cent) qui possèdent un téléphone intelligent aient effectué un paiement mobile au cours des six derniers mois, principalement pour les paiements des factures (39 pour cent), les paiements en ligne (33 pour cent) et les paiements entre particuliers (31 pour cent), ils ont été moins nombreux à effectuer un paiement en magasin en approchant leur portefeuille mobile d'un lecteur en 2022¹⁴⁵. Les paiements mobiles dans un café au cours des six derniers mois ont connu une modeste augmentation entre 2021 et 2022 (28 pour cent contre 29 pour cent respectivement). De même, les paiements mobiles effectués dans un commerce autre qu'un café au cours des six derniers mois ont augmenté sur 12 mois, passant de 21 pour cent à 22 pour cent¹⁴⁶. Ce résultat indique que les propriétaires de téléphones intelligents n'ont pas encore adopté pleinement les paiements mobiles au point de vente.

Les paiements mobiles sans contact au point de vente n'ont représenté que 333,7 millions de dollars (4 pour cent du volume total des transactions sans contact) en 2022, mais le volume des transactions a augmenté de 15 pour cent par rapport à 2021¹⁴⁷. De même, la valeur des transactions sans contact mobiles au point de vente a atteint 9,6 milliards de dollars (ce qui représente seulement

¹³⁸ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

¹³⁹ Chiffres fournis par Interac.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² Chiffres calculés à partir des données fournies par Interac et du 2023 Canadian Payments Forecast de TSI.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵ TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

quatre pour cent de la valeur totale des transactions sans contact) en 2022¹⁴⁸. La croissance de la valeur sur 12 mois a été de 25 pour cent¹⁴⁹.

La croissance des paiements mobiles sans contact au point de vente devrait se poursuivre en raison d'un certain nombre de facteurs : les offres de paiements mobiles évoluent et sont axées sur la création d'expériences d'utilisation attrayantes plutôt que sur une simple fonctionnalité de base; la pénétration des téléphones compatibles avec la communication en champ proche (CCP) augmente rapidement; et les Canadiens sont devenus des utilisateurs fréquents des paiements sans contact¹⁵⁰.

Les Canadiens n'utilisaient pas beaucoup d'objets personnels connectés, comme une montre intelligente, pour faire des paiements. En 2022, de tels dispositifs ont servi à effectuer 36,4 millions de transactions de paiement d'une valeur de 902 millions de dollars¹⁵¹. Au cours de la même année, le total des paiements effectués au moyen d'objets personnels connectés représentait moins d'un pour cent du volume et de la valeur des transactions sans contact¹⁵². Néanmoins, leur utilisation a augmenté de 26 pour cent et de 37 pour cent respectivement en volume et en valeur des transactions par rapport à 2021¹⁵³. Dans l'ensemble, un peu moins d'un Canadien sur cinq (18 pour cent) se sent à l'aise de faire un paiement à l'aide, par exemple, d'une montre, d'un moniteur d'activité physique ou d'un anneau, comparativement à 20 pour cent en 2021¹⁵⁴.

De plus, les codes QR n'ont pas été largement utilisés par les Canadiens pour effectuer des paiements en 2022. Moins d'un Canadien sur 10 (neuf pour cent) a déjà fait un paiement au moyen d'un code QR¹⁵⁵. Les Canadiens sont plus susceptibles d'utiliser les paiements par code QR au cours des 12 prochains mois dans un certain nombre de contextes transactionnels, notamment pour faire un paiement à la caisse d'un magasin en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (19 pour cent); faire un paiement sur un site Web en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (18 pour cent); et payer une facture papier en numérisant le code QR du détaillant avec leur téléphone intelligent (19 pour cent)¹⁵⁶. Dans l'ensemble, le niveau de confiance des consommateurs à l'égard de l'utilisation des codes QR pour effectuer des paiements dans un magasin ou sur le site Web d'un commerce a diminué en 2022 comparativement à l'année précédente (13 pour cent contre 22 pour cent respectivement). Voici les trois principales raisons pour lesquelles les Canadiens hésitent à utiliser les paiements par code QR : une préférence pour les modes de paiement largement acceptés (45 pour cent), des préoccupations relatives à la sécurité (31 pour cent) et un manque de confiance à l'égard de ce mode de paiement (27 pour cent)¹⁵⁷.

¹⁴⁸ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid. (Note : Les nouvelles questions posées dans le cadre de l'enquête sur les paiements des consommateurs Canadian Consumer Payments Survey de TSI ont entraîné un changement dans la méthodologie d'analyse des paiements effectués à l'aide d'objets personnels connectés, ce qui explique les différences importantes dans le volume, la valeur et la fréquence des paiements par rapport aux années précédentes.)

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Ibid.



FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Les TEF ont dominé tous les autres types de paiements en ce qui a trait à la valeur de transaction, représentant 59 pour cent de la valeur totale des paiements en 2022 (contre 57 pour cent en 2021).
- ▶ La valeur des transactions par TEF a augmenté de 11 pour cent sur 12 mois en 2022, comparativement à une augmentation de 21 pour cent en 2021.
- ▶ Le volume des transactions par TEF a augmenté de un pour cent sur 12 mois en 2022, comparativement à une augmentation de six pour cent en 2021.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par TEF a connu une augmentation de 11 pour cent pour atteindre 2 235 \$ en 2022 (contre 2 021 \$ en 2021).

Transferts électroniques de fonds (TEF)

Les TEF comprennent les transactions effectuées au moyen d'un compte de dépôts personnel ou d'un compte d'exploitation d'entreprise détenu dans une institution financière canadienne (dépôts directs, versements électroniques, débits préautorisés et autres opérations de paiement de factures en ligne).

En 2022, un total de 3,1 milliards d'opérations de TEF ont eu lieu. Leur valeur s'est élevée à 6,9 billions de dollars. Les TEF ont continué de représenter la plus grande part de la valeur totale des opérations (59 pour cent) par rapport à tous les autres types de paiements. Ils sont également restés la méthode la plus utilisée pour payer les dépenses par les petites et moyennes entreprises (PME) (52 pour cent) et les entreprises commerciales (60 pour cent) en 2022¹⁵⁸. Les entreprises préfèrent les TEF en raison de leur rapidité et de leur commodité. En plus de faciliter le suivi et le rapprochement des dépenses, ils représentent un mode de paiement prisé des fournisseurs¹⁵⁹. Consulter la section sur les **paiements des entreprises** pour en savoir plus.

La valeur des transactions par TEF a augmenté de 11 pour cent en 2022, comparativement à une hausse de 21 pour cent en 2021. Le volume des transactions par TEF a légèrement augmenté (un pour cent) en 2022, comparativement à l'année dernière où il avait affiché une hausse de six pour cent. La croissance de la valeur et du volume des TEF en 2022 était liée aux facteurs suivants.

Les transactions de débit et de crédit par transfert automatisé de fonds¹⁶⁰ (TAF) ont représenté 84 pour cent de la valeur globale des transactions par TEF au Canada. Malgré les difficultés économiques de 2022, la valeur des débits et des crédits par TAF est demeurée constante. Les transactions de débit et de crédit par TAF sont restées prépondérantes en ce qui a trait au volume global des transactions par TEF, soit 69 pour cent du volume total. Le volume des transactions de crédit par TAF a augmenté de huit pour cent et celui des transactions de débit par TAF a augmenté de trois pour cent en 2022 par rapport à l'année dernière¹⁶¹. Le volume et la valeur des TAF, bien qu'ils soient généralement plus élevés, sont demeurés relativement stables par rapport aux données de 2021. Même si elle a été un peu plus lente qu'en 2021, la croissance des paiements par TAF est restée positive en 2022.

L'indice des prix à la production (IPP), une mesure de l'inflation des prix des intrants pour les biens de consommation finaux, a augmenté de 12,9 pour cent en moyenne annuelle en 2022¹⁶². Il s'agit de la cinquième augmentation en importance depuis le début de la mesure de cet indice en 1956¹⁶³. Par conséquent, des facteurs de coût de production plus importants ont entraîné une augmentation de la valeur des paiements par TEF.

La plus faible croissance de la valeur des TEF en 2022 comparativement à 2021 (11 pour cent

¹⁵⁸ RFI Global, *RFI Group Canada Payments Report (2022)*.

¹⁵⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

¹⁶⁰ Un transfert automatisé de fonds (TAF) est une entente bancaire permanente dans le cadre de laquelle les transferts à partir du compte bancaire d'un client sont effectués régulièrement. Les opérations de paiement de factures en ligne en sont un exemple.

¹⁶¹ Données sur les transactions du SACR en 2022.

¹⁶² Pour en savoir plus, voir : <https://tradingeconomics.com/canada/producer-prices>.

¹⁶³ *Ibid.*

contre 21 pour cent) était liée à la cessation des prestations d'urgence fédérales liées à la COVID-19, comme la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique¹⁶⁴. Le gouvernement a effectué un total de 335 millions de dépôts directs d'une valeur de 373 milliards de dollars¹⁶⁵. Pour toute l'année, la valeur et le volume des dépôts directs du gouvernement ont respectivement diminué de 11 pour cent et de 10 pour cent par rapport à 2021 en raison de la cessation des prestations d'urgence liées à la pandémie¹⁶⁶.

L'utilisation des TEF au Canada a continué d'être alimentée par l'utilisation des paiements récurrents et des paiements de factures en ligne. Tous types de paiements de factures confondus, les Canadiens sont plus susceptibles de payer leurs factures d'assurance habitation et automobile, ainsi que d'effectuer leurs versements hypothécaires au moyen d'un débit préautorisé (voir la **figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures** en annexe pour en savoir plus). Pour payer leurs impôts et régler le solde de leurs cartes de crédit,

les consommateurs sont plus susceptibles d'utiliser des services bancaires en ligne ou mobiles¹⁶⁷. En général, les Canadiens qui utilisent régulièrement les TEF le font pour plusieurs raisons. Il s'agit d'un mode de paiement perçu comme rapide, plus pratique que les autres modes de paiement et plus facile quand vient le moment de faire le suivi des dépenses¹⁶⁸. Pour en savoir plus, voir le **tableau 11 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des TEF**.

Dans l'ensemble, les Canadiens ont utilisé les paiements par TEF le plus souvent pour payer les factures de services publics (44 pour cent), les factures d'assurance (41 pour cent), le solde de cartes de crédit (40 pour cent) et les impôts (23 pour cent)¹⁶⁹. Voici les principales sources d'irritation des Canadiens qui utilisent les paiements par TEF : le fait de ne pas recevoir de rabais ou autre récompense pour l'utilisation de ce mode de paiement (16 pour cent); le fait de ne pas obtenir la confirmation que le paiement a été effectué avec succès (huit pour cent); le fait que ce mode de paiement ne soit pas assez rapide (six pour cent); et le fait qu'il ne soit pas facile de faire le suivi des paiements envoyés ou reçus (six pour cent)¹⁷⁰.

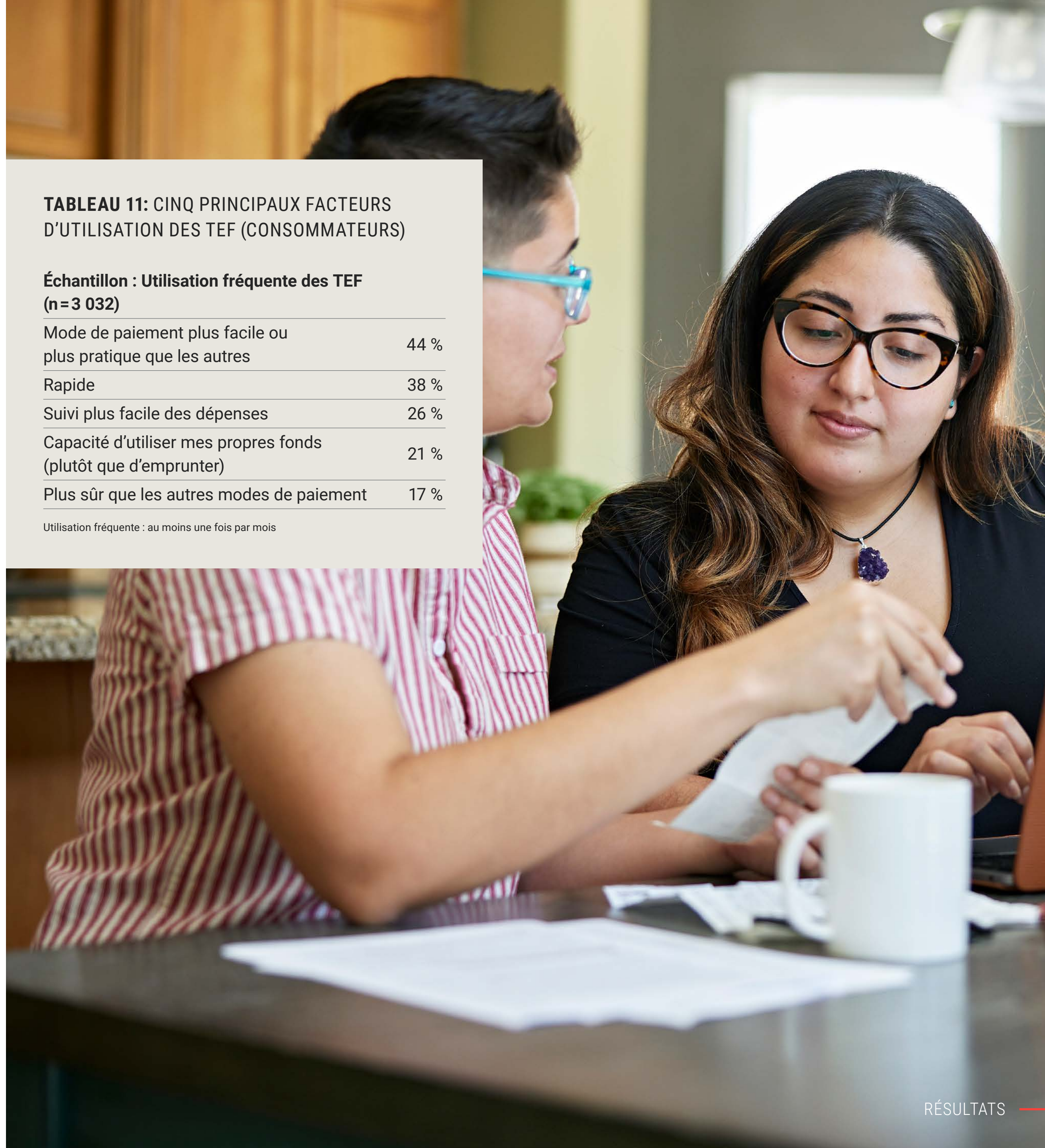


TABLEAU 11: CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES TEF (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente des TEF (n=3 032)

| | |
|--|------|
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 44 % |
| Rapide | 38 % |
| Suivi plus facile des dépenses | 26 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter) | 21 % |
| Plus sûr que les autres modes de paiement | 17 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

¹⁶⁴ Pour en savoir plus, consultez <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations.html>.

¹⁶⁵ Données sur les transactions du SACR en 2022.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

¹⁶⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Les virements en ligne représentent cinq pour cent du volume total des paiements et trois pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ La croissance du volume et de la valeur a diminué à 11 pour cent et à 19 pour cent respectivement de 2021 à 2022, comparativement à une croissance du volume d'une pour la même période de 26 pour cent et à une croissance de la valeur de 30 pour cent en 2021. Malgré cela, les virements en ligne sont restés le type de paiements ayant connu la croissance la plus rapide en 2022.
- ▶ Pour la toute première fois, l'utilisation des virements en ligne a dépassé l'utilisation des TEF de particuliers¹⁷¹ en ce qui a trait au volume.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par virement en ligne a augmenté de sept pour cent pour atteindre 346 \$ par rapport à 2021.
- ▶ Le service Virement *Interac* est extrêmement populaire auprès des Canadiens. En effet, 1,06 milliard de virements *Interac* ont été effectués en 2022, ce qui indique une hausse de 11 pour cent du volume de transactions par rapport à 2021. La valeur de ces virements a augmenté de 19 pour cent pour atteindre 383 milliards de dollars par rapport à 2021¹⁷².
- ▶ Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année, et 54 millions de transactions d'une valeur totale de 4,2 milliards de dollars ont été effectuées en 2022.
- ▶ Les principales raisons pour lesquelles les Canadiens utilisent les virements en ligne sont restées la rapidité, la commodité et la capacité d'utiliser leurs propres fonds, plutôt que d'emprunter.

¹⁷¹ Les TEF de particuliers désignent des opérations de débit et crédit par TAF et des versements électroniques effectués par les consommateurs (p. ex. un consommateur qui paie ses factures au moyen d'un débit préautorisé).

¹⁷² Chiffres fournis par Interac.

Virements en ligne

Les virements en ligne comprennent les transactions électroniques effectuées par l'entremise de services et de fournisseurs en ligne qui sont préfinancées ou liées à un compte de dépôt détenu dans une institution financière canadienne. Les deux exemples les plus connus sont les transactions Virement *Interac* et PayPal.

Les virements en ligne ont continué d'être le mode de paiement connaissant la croissance la plus rapide avec un volume sur 12 mois atteignant 11 pour cent et une valeur se chiffrant à 19 pour cent par rapport à 2021. Le taux de croissance annuel composé sur cinq ans du volume de virements en ligne était de 34 pour cent et celui de leur valeur, de 33 pour cent. Pour la toute première fois, ce mode de paiement a été plus utilisé que les TEF de particuliers en 2022. Le volume des virements en ligne a atteint 917 millions, comparativement à 870 millions de transactions par TEF de particuliers. Les Canadiens qui effectuent régulièrement des virements en ligne le font parce qu'ils peuvent utiliser leurs propres fonds plutôt que d'emprunter, que les virements en ligne sont perçus comme étant rapides et plus pratiques que d'autres modes de paiement. Pour en savoir plus, voir le **tableau 12 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des virements en ligne**.

Le service Virement *Interac* a continué à dominer le segment canadien des paiements par virement en ligne. En 2022, trois Canadiens sur cinq (61 pour cent) y ont eu recours pour envoyer

ou recevoir un paiement au cours d'un mois donné¹⁷³. Parmi les Canadiens qui ont effectué une transaction de paiement mobile au cours des six derniers mois, 60 pour cent ont accepté un virement *Interac*, tandis que 58 pour cent ont envoyé de l'argent à une personne au moyen d'un virement électronique¹⁷⁴.

Le volume total des virements *Interac* a augmenté de 11 pour cent en 2022 pour atteindre 1,06 milliard de transactions¹⁷⁵. La valeur totale des transactions a augmenté de 19 pour cent pour atteindre 383 milliards de dollars¹⁷⁶. Le nombre moyen de virements *Interac* par utilisateur a été de 43, soit une hausse de 30 pour cent, tandis que le montant moyen des transactions a augmenté de sept pour cent pour atteindre 361 \$¹⁷⁷.

La transaction Virement *Interac* est restée le mode le plus prisé pour les transferts de fonds entre particuliers au Canada parce qu'elle est perçue comme facile à utiliser et pratique. Soixante-neuf pour cent des Canadiens ont indiqué qu'ils l'utilisaient habituellement pour envoyer de l'argent aux membres de leur famille et à leurs amis¹⁷⁸. Les jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans) étaient plus

¹⁷³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁷⁴ TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.

¹⁷⁵ Chiffres fournis par Interac.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

susceptibles d'opter pour les virements *Interac* pour les transferts entre particuliers que les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) (76 pour cent comparativement à 61 pour cent respectivement)¹⁷⁹.

Les Canadiens ont effectué des virements *Interac* le plus souvent pour rembourser un emprunt (43 pour cent), envoyer un cadeau en argent à quelqu'un (36 pour cent) et faire des transferts de fonds de compte à compte entre différentes institutions financières (35 pour cent)¹⁸⁰. Les jeunes Canadiens étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens d'âge moyen ou plus âgés d'utiliser le virement *Interac* pour rembourser un emprunt (60 pour cent comparativement à 40 pour cent et 29 pour cent respectivement)¹⁸¹. Par ailleurs, les Canadiens plus âgés étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens d'âge moyen (35 à 54 ans) ou les jeunes Canadiens d'effectuer des virements *Interac* pour envoyer un cadeau en argent (47 pour cent comparativement à 33 pour cent et 29 pour cent respectivement)¹⁸².

Il serait souhaitable que les virements *Interac* servent à payer des achats au point de vente ou en ligne. Par exemple, un Canadien sur 10 qui recourt fréquemment au Virement *Interac* a indiqué que sa plus grande source d'irritation était le fait de ne pas pouvoir utiliser ce mode de paiement dans les magasins physiques ou en ligne¹⁸³. De plus, 37 pour cent des Canadiens seraient à l'aise de payer un achat au point de vente par virement *Interac*¹⁸⁴.

Plus de la moitié des Canadiens (59 pour cent) qui utilisent les virements *Interac* pour envoyer de l'argent aux membres de leur famille et à leurs amis perçoivent ce mode de paiement comme étant sûr, et 70 pour cent des Canadiens qui ont déjà envoyé de l'argent aux membres de leur famille et à leurs amis préféreraient les virements *Interac* comme mode de paiement entre particuliers¹⁸⁵. Outre les frais, le plus grand souci des utilisateurs du Virement *Interac* lorsqu'ils envoient de l'argent à des membres de leur famille ou à des amis est de devoir créer une question de sécurité et un mot de passe pour que le destinataire ait accès à l'argent (19 pour cent), ou de créer un contact et d'entrer les bons renseignements (15 pour cent)¹⁸⁶.

La croissance du volume de virements *Interac* sur 12 mois a été plus faible en 2022 qu'en 2021. Le volume des transactions a augmenté de 11 pour cent en 2022 comparativement à 26 pour cent en 2021¹⁸⁷. Cette baisse de la croissance du volume est liée à la diminution de l'incidence de la pandémie sur l'utilisation des virements *Interac*. Comme l'indique le **Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2021**, la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation subite du volume de virements *Interac* en 2020, qui s'est poursuivie en 2021. Les Canadiens préféreraient utiliser les virements électroniques plutôt que l'argent comptant et les chèques pour les transactions entre particuliers en raison des préoccupations constantes liées à la

transmission du virus. En 2022, la proportion de Canadiens qui ont affirmé qu'ils utilisaient les virements *Interac* aussi souvent que durant les 12 mois précédents est passée à 65 pour cent comparativement à 61 pour cent en 2020¹⁸⁸.

Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année, et 54 millions de transactions d'une valeur totale de 4,2 milliards de dollars ont été effectuées en 2022. Par rapport à 2021, le volume des transactions PayPal a augmenté de 17 pour cent et leur valeur, de 14 pour cent¹⁸⁹. Dans l'ensemble, près de trois Canadiens sur cinq (58 pour cent) avaient un compte PayPal en 2022, et 40 pour cent d'entre eux ont effectué au moins une transaction PayPal au cours d'un mois donné¹⁹⁰. Le volume et la valeur mensuels moyens des transactions PayPal par utilisateur en 2022 étaient respectivement de 3,9 et 323 \$¹⁹¹.

En plus d'offrir aux consommateurs la possibilité d'envoyer et de demander de l'argent, PayPal leur permet de faire des achats en ligne. En fait, PayPal est resté le deuxième mode de paiement en ligne le plus populaire après les cartes de crédit, et 18 pour cent des Canadiens ont déclaré avoir utilisé PayPal pour effectuer un achat en ligne au cours d'un mois donné en 2022¹⁹². Ce chiffre passe à 37 pour cent chez les Canadiens qui ont un portefeuille mobile¹⁹³.

TABLEAU 12 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES VIREMENTS EN LIGNE (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de virements en ligne (n = 2 752)

| | |
|--|------|
| Rapide | 48 % |
| Mode de paiement plus facile ou plus pratique que les autres | 42 % |
| Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter) | 25 % |
| Suivi plus facile des dépenses | 20 % |
| Largement accepté | 20 % |

Utilisation fréquente : au moins une fois par mois

¹⁷⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ Chiffres fournis par Interac.

¹⁸⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁸⁹ Chiffres fournis par Statista. Pour en savoir plus, voir : <https://www.statista.com/statistics/218495/paypals-net-number-of-payments-per-quarter/> et <https://www.statista.com/statistics/277841/paypals-total-payment-volume/>.

¹⁹⁰ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

¹⁹¹ Ibid.

¹⁹² Ibid.

¹⁹³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Le nombre moyen de paiements internationaux effectués par les Canadiens qui ont fait au moins un paiement au cours d'un mois donné a augmenté de 2021 à 2022, passant de 5,3 à 6,6.
- ▶ La valeur moyenne totale des paiements est passée de 1 156 \$ l'an dernier à 522 \$ cette année.
- ▶ Dans l'ensemble, les Canadiens préfèrent toujours utiliser leur banque principale ou leur coopérative de crédit pour envoyer de l'argent à l'étranger. Le tiers des Canadiens (33 pour cent) qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois ont utilisé les services bancaires en ligne ou mobiles ou se sont rendus à leur succursale bancaire.



Paiements internationaux

Au total, 15 pour cent des Canadiens ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois en utilisant leur compte bancaire canadien¹⁹⁴. Sept pour cent des Canadiens ont transféré de l'argent à l'étranger, dans le compte bancaire d'un autre particulier. Six pour cent des Canadiens ont payé directement un commerçant international (p. ex. en faisant des achats sur des sites Web de commerce électronique américains). Cinq pour cent des Canadiens ont transféré des fonds dans un compte bancaire à leur nom détenu à l'étranger¹⁹⁵. Au cours des 12 derniers mois, 37 pour cent des Canadiens qui envoyaient de l'argent à l'étranger le faisaient fréquemment, c'est-à-dire au moins une fois par mois¹⁹⁶.

Les envois de paiements internationaux ont le plus fréquemment été effectués par l'entremise de banques et de coopératives de crédit, une tendance qui n'a pas changé depuis 2021. Trente-trois pour cent des Canadiens qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois ont utilisé les services bancaires en ligne ou mobiles (25 pour cent) ou se sont rendus à leur succursale bancaire (huit pour cent)¹⁹⁷. Les deux autres moyens les plus populaires étaient PayPal (22 pour cent) et Western Union (16 pour cent)¹⁹⁸.

Les autres méthodes d'envoi d'argent à l'échelle internationale, comme la monnaie numérique et les plateformes de médias sociaux, n'ont pas été largement utilisées. Cela pourrait être dû à un manque de connaissance, d'accès ou de confiance quant aux entités offrant ces services. Seulement cinq pour cent de tous les Canadiens ont déjà utilisé de la monnaie numérique pour envoyer des sommes à l'étranger¹⁹⁹. Une proportion tout aussi faible de Canadiens (cinq pour cent) ont indiqué qu'ils utiliseraient probablement de la monnaie numérique au cours des 12 prochains mois pour envoyer une somme à l'étranger²⁰⁰. Les jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans) seraient plus susceptibles d'utiliser de la monnaie numérique si cette méthode était la plus économique. Plus d'un jeune Canadien sur quatre (26 pour cent) utiliseraient probablement de la monnaie numérique pour envoyer une somme à l'étranger si cette méthode était moins chère que les autres, comparativement à 18 pour cent des Canadiens d'âge moyen (35 à 54 ans) et à sept pour cent des Canadiens plus âgés (55 ans et plus)²⁰¹.

¹⁹⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

Les Canadiens n'ont pas beaucoup utilisé les autres moyens d'envoyer de l'argent à l'étranger offerts par Visa, Mastercard ou *Interac*. Seulement sept pour cent de tous les Canadiens ont déjà utilisé Visa Direct²⁰² pour envoyer de l'argent à l'étranger. Mastercard Send²⁰³ (cinq pour cent) et *Interac* International Transfer²⁰⁴ (12 pour cent) n'étaient pas non plus largement utilisés²⁰⁵. Lorsqu'on leur a demandé quel mode de paiement ou quel fournisseur ils seraient le plus à l'aise d'utiliser pour envoyer de l'argent à l'étranger, 21 pour cent des Canadiens ont fait d'*Interac* leur premier choix et 10 pour cent ont d'abord choisi Visa ou Mastercard²⁰⁶.

Si on leur donnait le choix, plus du tiers (35 pour cent) des Canadiens qui ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois préféreraient encore utiliser les services bancaires en ligne ou mobiles à cette même fin. Viennent ensuite PayPal (23 pour cent) et une visite à la succursale de leur banque ou de leur coopérative de crédit (neuf pour cent). Wise et Western Union étaient à égalité comme deuxième méthode préférée d'envoi d'argent à l'échelle internationale (huit pour cent chacun)²⁰⁷.

Ces 12 derniers mois, une proportion beaucoup plus grande de Canadiens plus âgés (55 ans et plus) que de Canadiens d'âge moyen (35 à 54 ans) et de jeunes Canadiens (18 à 34 ans) a eu recours à des services bancaires en ligne ou mobiles pour envoyer de l'argent à l'étranger (47 pour cent contre 22 pour cent et 13 pour cent respectivement)²⁰⁸. Les Canadiens plus âgés choisissent leur banque ou leur coopérative de crédit principale pour envoyer de l'argent à l'étranger principalement parce qu'ils

considèrent qu'il s'agit d'un mode pratique et sûr²⁰⁹. Les jeunes Canadiens et les Canadiens d'âge moyen étaient beaucoup plus susceptibles que les Canadiens plus âgés d'avoir envoyé des paiements internationaux au moyen de PayPal (24 pour cent et 29 pour cent comparativement à neuf pour cent respectivement)²¹⁰. Ils ont affirmé avoir choisi PayPal principalement pour les frais de transaction peu élevés, la facilité de suivi des paiements, la sécurité et la commodité²¹¹.

Le nombre moyen de paiements internationaux effectués par mois par les Canadiens a augmenté sur 12 mois, passant de 5,3 à 6,6, tandis que la valeur moyenne des paiements a diminué, passant de 1 156 \$ CA l'an dernier à 522 \$ CA²¹². La chute marquée de la valeur mensuelle moyenne des paiements internationaux effectués par des Canadiens en 2022 par rapport à 2021 pourrait s'expliquer en partie par une réduction des paiements de soutien de grande valeur liés à la pandémie qui ont été versés à des membres de la famille ou à des amis au moment où la reprise postpandémique battait son plein. Les États-Unis restent la destination internationale la plus populaire auprès des Canadiens qui envoient de l'argent à des personnes dans d'autres pays au cours d'un mois donné (36 pour cent), viennent ensuite le Royaume-Uni (13 pour cent), l'Allemagne (12 pour cent) et Hong Kong (10 pour cent). L'Inde (4 pour cent), qui était au deuxième rang l'an dernier, ne se trouve plus parmi les cinq premiers²¹³.

Dans l'ensemble, peu importe le mode de paiement, les principaux facteurs d'utilisation pour les Canadiens lorsqu'il s'agit d'envoyer de l'argent à l'étranger sont la rapidité, la facilité d'utilisation et

²⁰² Visa Direct^{MC} permet aux utilisateurs d'envoyer de l'argent à l'étranger sur le compte bancaire de leurs bénéficiaires par l'intermédiaire de leurs cartes de crédit, de débit ou prépayées rechargeables Visa admissibles.

²⁰³ Mastercard Send^{MC} permet aux utilisateurs d'envoyer de l'argent à l'étranger vers des comptes bancaires par l'intermédiaire de cartes de débit ou des cartes Mastercard prépayées, un portefeuille mobile ou un point de paiement.

²⁰⁴ Interac International Transfers^{MC} permet aux utilisateurs d'envoyer des virements électroniques à l'étranger à partir de leur compte bancaire canadien, directement au compte bancaire du destinataire.

²⁰⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

²¹³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.



la sécurité. Pour ceux qui ont surtout utilisé les services bancaires en ligne ou mobiles pour envoyer de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois, la rapidité (55 pour cent) était la première raison pour laquelle ils ont choisi un de ces modes de paiement. C'était également le cas de ceux qui recouraient principalement à Western Union (41 pour cent). Les Canadiens qui ont surtout utilisé PayPal pour envoyer de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois ont été attirés par ce mode de paiement en raison de sa facilité d'utilisation (49 pour cent) et de sa sécurité (47 pour cent)²¹⁴. Pour en savoir plus, voir la **figure 7 : Facteurs d'utilisation des trois principaux moyens d'envoi des paiements internationaux**.

La plupart des Canadiens ont indiqué que le coût élevé des transactions était leur plus grand souci lorsqu'ils envoient de l'argent à l'étranger, et 22 pour cent des Canadiens considèrent qu'il s'agit de leur principal problème (comparativement à 28 pour cent il y a un an)²¹⁵. Les coûts associés à des frais inexplicables (21 pour cent), le fait de ne pas connaître le taux de change avant le règlement et la compensation de la transaction (19 pour cent) et le temps qu'il a fallu avant que l'argent apparaisse dans le compte du bénéficiaire (18 pour cent) étaient d'autres points névralgiques importants pour les Canadiens²¹⁶. Il convient de noter que la proportion de Canadiens plus âgés (55 ans et plus) qui ont mentionné les « frais supplémentaires ou cachés » comme leur plus grand souci lorsqu'ils envoient de l'argent à l'étranger a augmenté considérablement en 2022

comparativement à 2021 (31 pour cent contre 18 pour cent respectivement)²¹⁷.

Environ trois entreprises canadiennes sur 10 (31 pour cent) ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'an dernier (43 pour cent)²¹⁸. La majorité de ces entreprises (68 pour cent) envoyaient fréquemment de l'argent à l'étranger (au moins une fois par mois) et la méthode la plus populaire était toujours l'utilisation des services bancaires en ligne ou mobiles (39 pour cent) ou une visite à la succursale de leur banque ou de leur coopérative de crédit principale (13 pour cent)²¹⁹. Les autres moyens couramment utilisés par les entreprises pour envoyer de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois comprennent PayPal (12 pour cent) et Western Union (neuf pour cent)²²⁰.

Les autres méthodes d'envoi d'argent à l'étranger, comme l'argent électronique et les plateformes de médias sociaux, n'ont pas été largement utilisées par les entreprises canadiennes. Seulement six pour cent d'entre elles ont utilisé les plateformes de médias sociaux au cours des 12 derniers mois pour envoyer de l'argent à l'étranger, tandis que 11 pour cent ont déjà utilisé de l'argent électronique pour envoyer une somme à l'étranger²²¹. D'autres méthodes, comme Visa Direct et Mastercard Send, ne sont pas très utilisées. En fait, 13 pour cent de toutes les entreprises ont déclaré avoir déjà recouru à l'une ou l'autre de ces dernières pour envoyer de l'argent à l'étranger²²².

²¹⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ *Ibid.*

²¹⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

²¹⁹ *Ibid.*

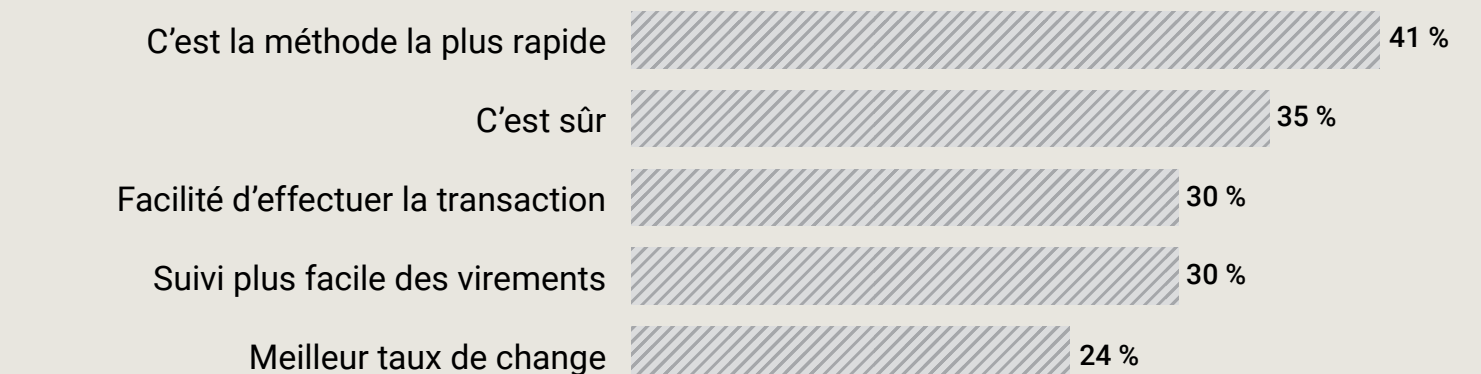
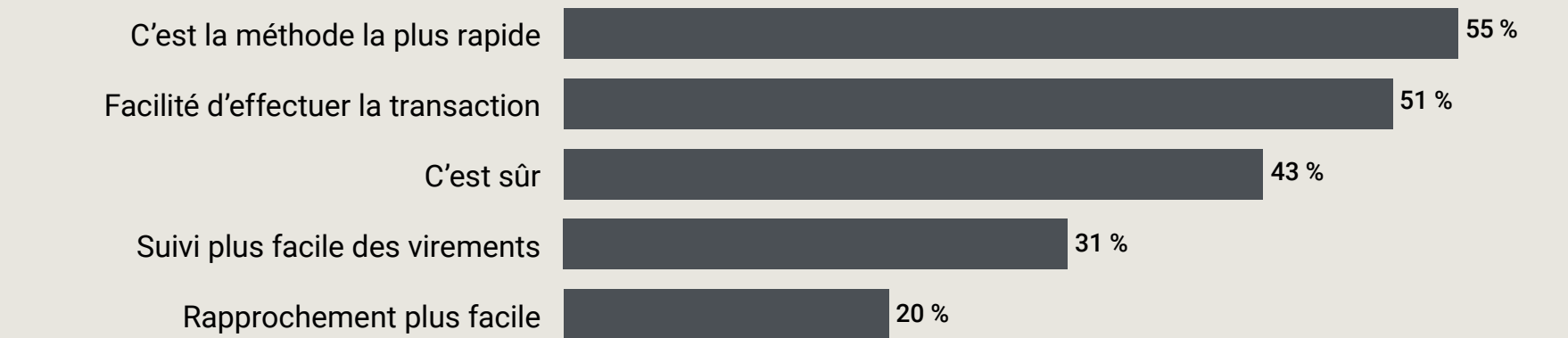
²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

FIGURE 7 : FACTEURS D'UTILISATION DES TROIS PRINCIPAUX MOYENS D'ENVOI DES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

SERVICES BANCAIRES EN LIGNE OU MOBILES



Échantillon : Ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois (2022)



Lorsqu'on leur a demandé quel mode de paiement elles préféraient utiliser pour envoyer de l'argent à l'étranger, 44 pour cent de toutes les entreprises ont indiqué encore préférer utiliser les services bancaires en ligne ou mobiles ou se rendre à la succursale de leur banque ou de leur coopérative de crédit principale (15 pour cent). Finalement, en troisième lieu, elles ont mentionné le recours aux services de Western Union (10 pour cent)²²³. Les entreprises commerciales (celles dont le revenu annuel se situe entre 10 et 500 millions de dollars) sont plus susceptibles que les PME (celles dont le revenu annuel se situe entre zéro et 10 millions de dollars) de préférer utiliser PayPal (12 pour cent contre cinq pour cent respectivement)²²⁴.

La commodité (40 pour cent) et la sécurité (38 pour cent) ont été les principaux facteurs qui ont motivé le choix d'un service de virement de fonds international parmi les entreprises canadiennes, une tendance qui n'a pas changé depuis l'an dernier²²⁵. Les autres facteurs clés qui influencent le choix du mode d'envoi d'une somme à l'étranger sont la rapidité (34 pour cent), la facilité de suivre le transfert (31 pour cent) et les frais de transaction peu élevés (24 pour cent)²²⁶.

Les États-Unis sont restés la destination la plus populaire pour les entreprises canadiennes en ce qui concerne l'envoi de fonds à l'étranger (63 pour cent), viennent ensuite la Chine (18 pour cent), le Royaume-Uni (12 pour cent), l'Inde (11 pour cent) et l'Allemagne

(10 pour cent)²²⁷. Le *Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement* de l'an dernier indiquait que les PME étaient plus susceptibles que les grandes entreprises d'envoyer des fonds à l'étranger, dans différents pays et diverses régions. Ce n'était pas le cas cette année. Les PME et les entreprises commerciales étaient tout aussi susceptibles d'avoir envoyé de l'argent à l'étranger dans un certain nombre de pays et de régions²²⁸.

Au cours des 12 derniers mois, les entreprises canadiennes ont envoyé de l'argent hors du pays principalement pour payer des fournisseurs étrangers (53 pour cent). Parmi les autres raisons clés, mentionnons les paiements (p. ex. paiements d'impôts, de factures) relatifs à une propriété à l'étranger (29 pour cent), l'envoi d'argent à un client (23 pour cent) et le versement de salaires à des employés travaillant à l'étranger (23 pour cent)²²⁹.

La plupart des entreprises ont mentionné que le coût élevé des transactions était leur plus grand souci lorsqu'elles envoient de l'argent à l'étranger, 34 pour cent des entreprises ayant indiqué que c'était leur principal problème (légère hausse par rapport à 33 pour cent il y a un an)²³⁰. Les autres irritants majeurs pour les entreprises étaient les frais inexplicables (26 pour cent), la lenteur des transferts (24 pour cent), le fait de ne pas connaître le taux de change avant le règlement et la compensation de la transaction (22 pour cent) et le nombre d'étapes à franchir pour conclure la transaction (19 pour cent)²³¹.

²²³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ *Ibid.*

²³¹ *Ibid.*

FAITS SAILLANTS DE 2022

- ▶ Plus de la moitié des consommateurs canadiens (55 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné (par rapport à 58 pour cent il y a un an)²³².
- ▶ Les principales catégories d'achats en ligne en 2022 étaient celles des vêtements, de la restauration/restauration rapide, de l'épicerie et des appareils électroniques. D'autres catégories d'achat, y compris les voyages et les spectacles, ont fortement rebondi en 2022 par rapport à l'année précédente et ont marqué la reprise de l'activité économique postpandémique.
- ▶ Les cartes de crédit sont restées le mode de paiement le plus prisé pour les transactions en ligne (54 pour cent), devant PayPal (18 pour cent). Ces chiffres sont identiques à ceux de l'an dernier.

²³² Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

L'écosystème du commerce électronique

Le commerce en ligne s'entend de l'achat de biens ou de services d'un commerçant par l'intermédiaire d'une boutique en ligne ou d'une application Web en utilisant un ordinateur ou un appareil mobile (p. ex. téléphone intelligent ou tablette). En 2022, les opérations de paiement par commerce électronique ont été au nombre de 530 millions et leur valeur a atteint 69,2 milliards de dollars au Canada, ce qui représente une hausse de six pour cent en volume et de 10 pour cent en valeur par rapport à 2021²³³.

Malgré le retour aux achats en magasin, les opérations de commerce électronique ont augmenté en 2022. Les ventes par commerce électronique ont représenté 6,5 pour cent des ventes au détail en 2022, une augmentation par rapport à 6,2 pour cent en 2021²³⁴. Quarante-huit pour cent des Canadiens ont déclaré aller en ligne pour acheter différents produits, comparativement à 50 pour cent en 2021²³⁵. Près de la moitié des Canadiens (49 pour cent) se sentaient à l'aise de stocker leurs renseignements de paiement personnels sur un site Web ou une application de détail (p. ex. Amazon.ca ou Walmart.ca)²³⁶. En moyenne, les Canadiens ont fait 3,6 achats (une

baisse par rapport à 3,9 il y a un an) et dépensé 217 \$ au cours d'un mois donné en ligne (contre 222 \$ il y a un an)²³⁷.

Les cartes de crédit ont continué de représenter la plus grande part des achats en ligne (54 pour cent) devant PayPal (18 pour cent) en 2022, soit le même pourcentage qu'en 2021 (pour en savoir plus, consulter la **figure 8 : Répartition des paiements liés au commerce électronique**)²³⁸. Un peu plus d'un Canadien sur dix (11 pour cent) a utilisé un appareil intelligent ou les médias sociaux pour passer une commande en ligne ou effectuer un paiement au cours du dernier mois. Les types d'appareils intelligents ou de médias sociaux suivants ont été utilisés pour effectuer des achats en ligne au cours du dernier mois : Alexa/Amazon (trois pour cent), Google Home (trois pour cent), Instagram (trois pour cent) et Facebook (trois pour cent)²³⁹.

Les Canadiens étaient généralement satisfaits de leur expérience de paiement en ligne en 2022. La moitié des consommateurs (50 pour cent) étaient satisfaits du temps qu'il a fallu pour effectuer le paiement au moyen d'un site Web ou d'une application de paiement (comparativement à 49 pour cent l'an dernier)²⁴⁰. De même,

52 pour cent des Canadiens étaient satisfaits du temps qu'il a fallu au site Web ou à l'application de paiement pour approuver l'achat en ligne (comparativement à 51 pour cent l'an dernier)²⁴¹. Seuls 11 pour cent des Canadiens n'ont pas pu utiliser le mode de paiement de leur choix lorsqu'ils magasinaient en ligne (en baisse par rapport à 12 pour cent l'an dernier)²⁴².

Bien que les transactions en ligne au pays sont faciles pour la plupart des Canadiens, les transactions en ligne internationales posent un défi pour certains. En 2022, 89 pour cent des consommateurs ont estimé que leur expérience d'achat en ligne au Canada était facile (contre 77 pour cent l'an dernier), comparativement à 67 pour cent pour un achat sur un site Web international²⁴³. Toutefois, il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'an dernier, où seulement 44 pour cent des Canadiens avaient jugé qu'il était facile d'acheter quelque chose sur un site Web international.

Les principales catégories d'achats en ligne en 2022 étaient celles des vêtements, de la restauration/restauration rapide, de l'épicerie et des appareils électroniques. D'autres catégories d'achat, comme les voyages et les spectacles,

²³³ TSI. 2023 Canadian Payments Forecast.

²³⁴ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2022. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230221/dq230221b-fra.htm>.

²³⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²³⁶ Ibid.

²³⁷ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

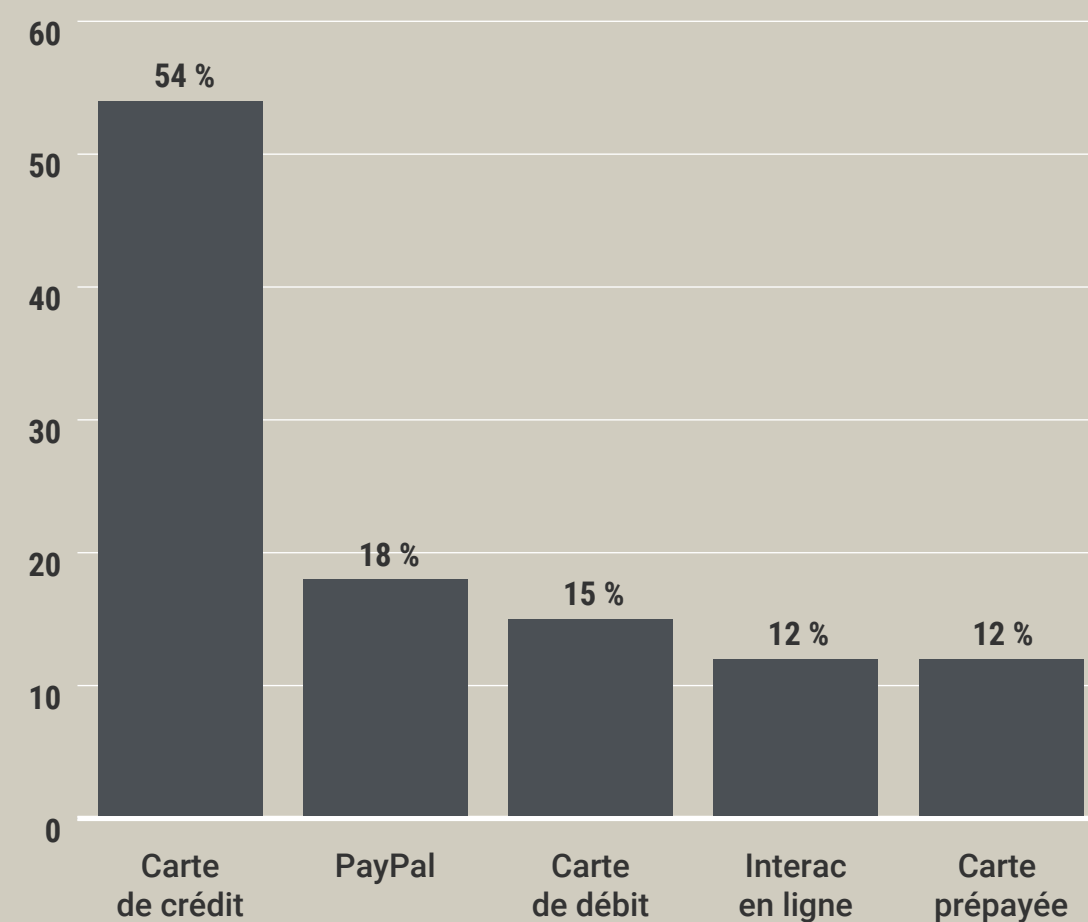
²⁴¹ Ibid.

²⁴² Ibid.

²⁴³ Ibid.



FIGURE 8: RÉPARTITION DES PAIEMENTS LIÉS AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE*



* Modes de paiement utilisés par les Canadiens pour faire des achats en ligne au cours du dernier mois (2022).

ont fortement rebondi en 2022 par rapport à l'année précédente et ont marqué un virage vers la reprise de l'activité économique postpandémique. Plus précisément, 17 pour cent des achats en ligne effectués au cours des 12 derniers mois étaient liés à des voyages, comparativement à neuf pour cent il y a un an. Quatorze pour cent des achats en ligne effectués au cours des 12 derniers mois étaient liés à des spectacles, comparativement à cinq pour cent en 2021²⁴⁴. Vingt-trois pour cent des Canadiens ont déclaré avoir utilisé des services de livraison (p. ex. Uber Eats, Foodora, Instacart, etc.) plus souvent qu'ils ne le faisaient depuis le début de la pandémie, ce qui est nettement inférieur aux 33 pour cent de l'an dernier²⁴⁵. Ce résultat indique que certains consommateurs ont recommencé à magasiner dans les magasins et à manger dans les restaurants en 2022.

Les Canadiens ont encore effectué la plupart de leurs achats en ligne sur des sites marchands (p. ex. Amazon.ca ou Walmart.ca). Les achats effectués dans des applications au moyen d'un appareil mobile arrivent au deuxième rang²⁴⁶. Les achats en ligne effectués au moyen de consoles de jeu ont continué d'arriver juste après ceux effectués au moyen des précédents²⁴⁷. Cinquante-neuf pour cent des Canadiens qui ont fait un achat en ligne au cours d'un mois donné ont utilisé leur ordinateur de table, leur ordinateur portable ou leur appareil

mobile pour accéder aux pages Web de sites marchands contre 63 pour cent en 2021²⁴⁸. La proportion de Canadiens qui ont fait des achats dans une application au cours d'un mois donné est demeurée la même que l'an dernier (21 pour cent), tandis que la proportion de ceux qui ont fait un achat en ligne à partir de leur console de jeu a légèrement augmenté, passant de huit pour cent en 2021 à neuf pour cent en 2022²⁴⁹.

En ce qui concerne l'adoption d'innovations en matière de paiement électronique, 39 pour cent des Canadiens étaient susceptibles d'utiliser le paiement en un seul clic lorsqu'ils magasinaient en ligne si cette option était disponible²⁵⁰. Le paiement en un clic permet aux clients d'effectuer des achats en ligne sans avoir à entrer leurs renseignements de paiement et d'expédition/facturation. Ils cliquent plutôt sur un bouton pour acheter l'article souhaité et tout le reste (le paiement et l'exécution de la commande) est réglé grâce aux renseignements personnels fournis au commerçant et réunis dans un dossier.

Le paiement en un clic n'est pas nouveau. Mastercard offre le service Cliquer pour payer avec Mastercard, qui permet aux titulaires de cartes de magasiner sans avoir à entrer les renseignements de paiement de leur carte. Il leur suffit de chercher l'icône Cliquer pour

payer au moment de payer en ligne sur le site d'un commerçant participant. Visa offre le même service pour les cartes de crédit Visa émises par les banques. Le fait qu'une grande proportion des Canadiens ont stocké leurs renseignements de paiement sur un site Web ou une application (48 pour cent) pourrait expliquer pourquoi près de deux Canadiens sur cinq utiliseraient le paiement en un clic lorsqu'ils magasinent en ligne.

Parmi ceux qui sont susceptibles d'utiliser le paiement en un clic, 68 pour cent préféreraient utiliser leur carte de crédit pour leurs achats en ligne en un clic, principalement pour profiter des programmes de fidélité et de récompense afférents (42 pour cent)²⁵¹. Les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) préfèrent également utiliser leurs cartes de crédit pour payer en un clic lorsqu'ils magasinent en ligne parce qu'ils estiment qu'elles offrent une sécurité et une protection renforcées contre la fraude de paiement (29 pour cent)²⁵².

²⁴⁴ TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.

²⁴⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁴⁶ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2022.

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Ibid.

²⁴⁹ Ibid.

²⁵⁰ Ibid.

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Ibid.



Monnaie numérique

Le monde de la monnaie numérique²⁵³ a connu des jours sombres en 2022. On se souviendra peut-être de cette année-là comme de l'année où la monnaie numérique a perdu de son éclat et a été jugée trop expérimentale, l'année de la crise de croissance d'une innovation naissante qu'on aborde avec méfiance.

Les marchés des cryptomonnaies ont été touchés par une série d'événements en 2022, y compris l'échec de plusieurs cryptomonnaies stables (p. ex. TerraUSD et Luna); l'effondrement de FTX²⁵⁴; et la série de hausses des taux d'intérêt par les banques centrales mondiales pour lutter contre l'inflation croissante et les préoccupations au sujet de la réglementation sur les cryptomonnaies. Tous ces facteurs ont contribué à une période de diminution persistante de la valeur de la cryptomonnaie²⁵⁵.

Bien que la plupart des Canadiens connaissent la monnaie numérique, celle-ci suscite peu d'intérêt et demeure peu utilisée. Près de la moitié des Canadiens (49 pour cent) sont au courant de l'existence des cryptomonnaies, mais 86 pour cent d'entre eux n'ont jamais considéré la cryptomonnaie comme un investissement ni ne l'ont utilisée pour effectuer un paiement (ce qui est légèrement inférieur au chiffre de 90 pour cent d'il y a un an)²⁵⁶. Une grande majorité de Canadiens (77 pour cent) ne souhaitent pas payer leurs achats dans un magasin ou en ligne au moyen d'une cryptomonnaie²⁵⁷, et seulement un pour cent des Canadiens seraient tout à fait à l'aise d'utiliser une cryptomonnaie (p. ex. Bitcoin ou Ethereum) ou une cryptomonnaie stable (p. ex. USDC) pour envoyer de l'argent à l'étranger²⁵⁸. Le faible taux d'adoption des monnaies numériques au Canada est principalement attribuable à un manque d'intérêt ou de nécessité (51 pour cent), au peu de confiance dans ce type

²⁵³ La monnaie numérique désigne précisément les cryptomonnaies (par exemple : Bitcoin, Ethereum, etc.) et les cryptomonnaies stables (par exemple : USD Coin, Tether).

²⁵⁴ FTX Trading Ltd., communément appelée FTX, est une entreprise en faillite qui exploitait auparavant une plateforme d'échange de cryptomonnaies et un fonds spéculatif de cryptomonnaies. FTX a été l'une des plus grandes plateformes d'échange de cryptomonnaies au monde et a permis à ses clients d'échanger des monnaies numériques contre d'autres monnaies numériques ou de l'argent traditionnel, et vice versa.

²⁵⁵ Pour en savoir plus, voir : <https://www.ft.com/content/9ccc707e-e5a5-409c-978e-e72934fabaca>.

²⁵⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*

de devise (50 pour cent), à une préférence pour les modes de paiement actuels (46 pour cent) et à la nature instable de la cryptomonnaie comme réserve de valeur (33 pour cent)²⁵⁹.

Parmi les Canadiens qui ont déjà utilisé une cryptomonnaie, 64 pour cent détenaient de la cryptomonnaie à des fins d'investissement seulement, tandis que 21 pour cent s'en servaient uniquement pour effectuer des paiements²⁶⁰. Les jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans) sont beaucoup plus susceptibles que les Canadiens plus âgés (55 ans et plus) d'avoir déjà utilisé la cryptomonnaie (29 pour cent comparativement à trois pour cent respectivement)²⁶¹. Des personnes seraient prêtes à se servir d'une cryptomonnaie, en magasin ou en ligne, pour des dépenses dans des commerces de détail ou des épiceries (40 pour cent), pour des voyages (39 pour cent) ou des biens de luxe (32 pour cent). Autrement dit, elles seraient prêtes à payer autant les achats du quotidien que les gros achats au moyen d'une cryptomonnaie. Les autres catégories d'achats populaires comprennent les services financiers, l'automobile et les jeux. L'usage d'une cryptomonnaie pour les achats liés aux jeux est particulièrement populaire chez les jeunes et les Canadiens d'âge moyen (de 18 à 54 ans)²⁶².

Les prêts en cryptomonnaie sont un autre domaine qui suscite beaucoup d'intérêt chez les Canadiens qui ont déjà utilisé de la cryptomonnaie. Un prêt adossé à une cryptomonnaie repose sur les avoirs en cryptomonnaie d'une personne à titre de garantie, un peu comme un prêt sur titres. Le principe de base fonctionne comme un prêt hypothécaire ou un prêt automobile. Le client donne des actifs en cryptomonnaie en garantie pour obtenir le prêt qu'il rembourse ensuite au fil du temps. Quarante pour cent des Canadiens qui ont déjà acheté avec de la cryptomonnaie

souhaiteraient contracter un prêt en cryptomonnaie si un tel produit était sur le marché²⁶³. De ce nombre, plus de la moitié (55 pour cent) sont de jeunes Canadiens²⁶⁴. PayPal (64 pour cent), de grandes sociétés technologiques comme Amazon, Apple ou Google (57 pour cent), des banques traditionnelles ou des coopératives de crédit (56 pour cent) ainsi que des banques entièrement numériques comme EQ Bank ou Simplii Financial (56 pour cent) en seraient les principaux fournisseurs privilégiés²⁶⁵.

Un grand nombre de grandes banques et de gestionnaires de fonds s'attendent à ce que le marché des cryptomonnaies reprenne en 2023. Selon un analyste de la Bank of America : « L'urgence accrue de mettre en place une réglementation pourrait permettre un plus grand engagement institutionnel et engendrer un changement d'orientation et de capital de manière à passer des opérations spéculatives vers des projets ayant une fonctionnalité réelle. De plus, les entreprises ayant des plans vers la rentabilité pourraient contribuer à accélérer la maturité du secteur »²⁶⁶.

Au Canada, cependant, les monnaies numériques sont encore loin d'être considérées comme une monnaie et un mode de paiement normaux.

²⁵⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

²⁶⁰ *Ibid.*

²⁶¹ *Ibid.*

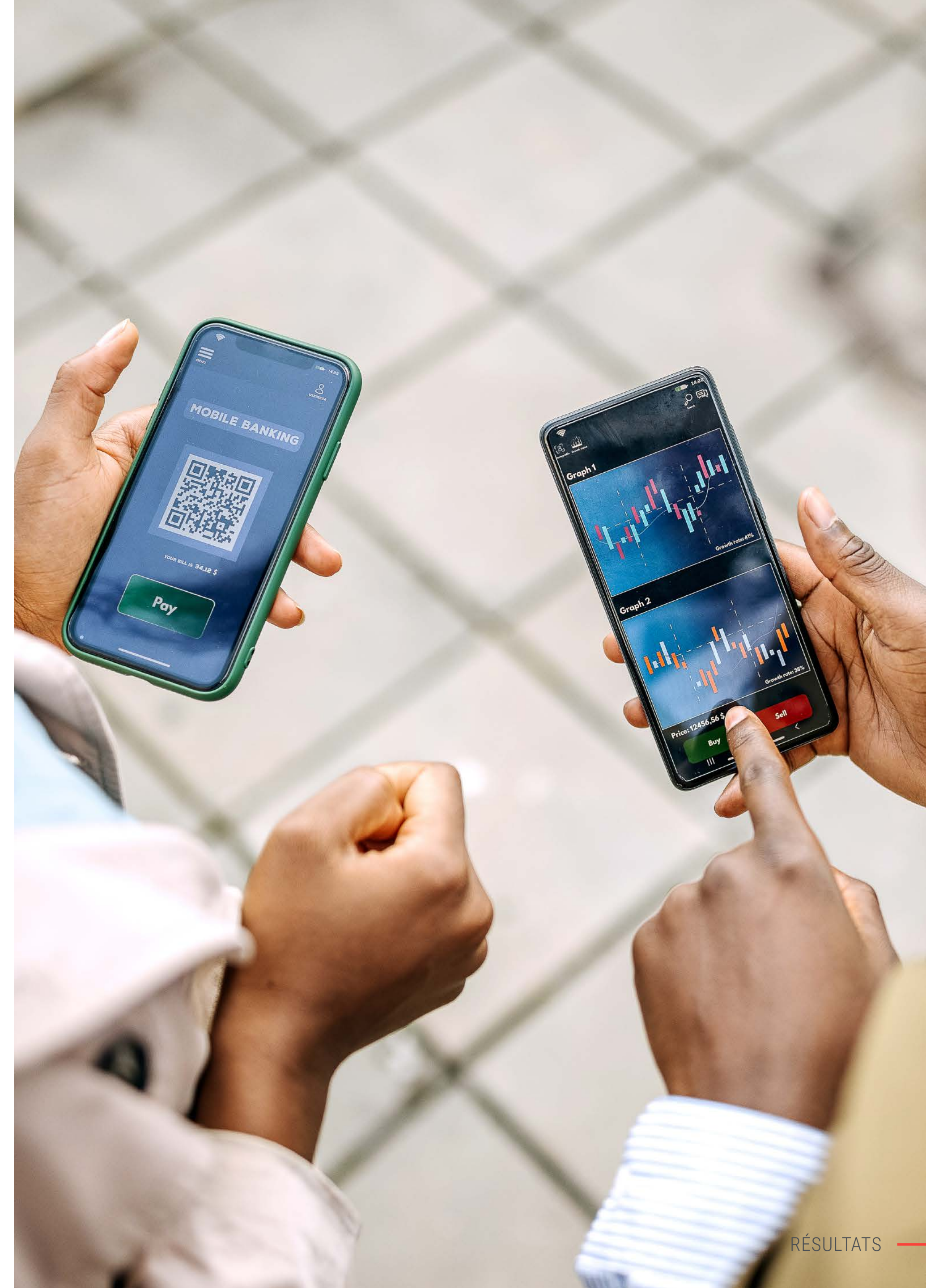
²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ Pour en savoir plus, voir : <https://www.reuters.com/markets/currencies/crypto-winter-end-sight-ethereum-looks-shake-chills-analysts-2022-12-12/>.



FAIRE FACE AU DÉFI DE LA FRAUDE DANS LES PAIEMENTS EN TEMPS RÉEL AU CANADA

Par Ajoké Olorundaré

Les paiements en temps réel ont révolutionné le paysage financier mondial en offrant la capacité d'effectuer des transactions instantanées et en redéfinissant la manière dont les particuliers et les entreprises gèrent leur argent. Cependant, le mouvement d'argent en temps réel a également créé des occasions supplémentaires de sévir pour les fraudeurs qui exploitent la rapidité et l'irrévocabilité de ces paiements. Ce résultat a suscité des préoccupations croissantes en matière de sécurité et de prévention de la fraude. Le présent article explore le lien entre les paiements en temps réel et la fraude, examine la vague des activités frauduleuses et fournit de l'information qui pourrait mener à des solutions possibles en vue de la mise en œuvre du premier système de paiement en temps réel (SPTR) du Canada.

Les paiements en temps réel, aussi appelés paiements instantanés, sont des opérations électroniques qui sont traitées et réglées en quelques secondes. Contrairement aux modes de paiement traditionnels, chronophages à souhait, les paiements en temps réel permettent d'obtenir une confirmation et un accès aux fonds immédiats. Ces paiements ont permis de gagner en efficacité, de réduire les coûts de transaction et d'améliorer la gestion des flux de trésorerie pour les entreprises et les consommateurs.

L'avènement des paiements en temps réel a entraîné une myriade d'avantages, mais il a aussi créé d'autres occasions d'activités frauduleuses. Comme les transactions sont traitées instantanément, nous avons déjà constaté dans d'autres pays qui ont un système de paiement en temps réel que les fraudeurs profitent du peu de temps disponible pour détecter et prévenir les activités suspectes.

Divers types de fraude ont été associés aux paiements en temps réel. Il ne s'agit pas de nouveaux types de fraude créés pour les paiements en temps réel. Ils évoluent depuis des années et sont devenus très ingénieux. En voici des exemples :

- 1. Fraude liée à la prise de contrôle du compte :** Cette fraude se produit lorsque des fraudeurs incitent une victime à divulguer les données d'accès à son compte, accèdent à ce dernier et commencent à envoyer des paiements. Pour inciter la victime à fournir ses renseignements personnels ou à transférer de l'argent, les fraudeurs peuvent se faire passer pour une banque ou une autre organisation respectée (hameçonnage). Ils peuvent aussi se servir de logiciels malveillants (maliciels) pour pirater des bases de données où les données d'accès des clients sont stockées. L'utilisation de procédures d'authentification inefficaces est une autre méthode utilisée pour ce type de fraude.
- 2. Fraude par paiement effectué par le payeur autorisé (PPA) :** Ici, les fraudeurs incitent les victimes à penser qu'elles envoient de l'argent au compte de l'entité visée pour une opération légitime. Cette fraude comporte souvent des stratagèmes sophistiqués, comme le fait de tromper la victime pour qu'elle paie des biens ou des services inexistantes.

En 2021, le Centre antifraude du Canada (CAFC) a reçu 104 295 déclarations de fraude totalisant 379 millions de dollars canadiens en pertes. Seulement cinq pour cent des Canadiens ont déposé un rapport de fraude auprès du CAFC lorsqu'ils ont été victimes d'une escroquerie. Les escroqueries peuvent être signalées en ligne au CAFC, qui est géré par la Gendarmerie royale du Canada, le Bureau de la concurrence Canada et la Police provinciale de l'Ontario. Le nombre de déclarations de fraude reçues par le CAFC est passé de 36 000 en 2019 à 56 000 en 2020, puis à 104 295 en 2021. Le montant des pertes a également augmenté, passant de 81,2 millions de dollars canadiens en 2019 à 92,4 millions de dollars canadiens en 2020, puis à 379 millions de dollars canadiens en 2021. En 2021, le CAFC a pu récupérer 3,35 millions de dollars canadiens²⁶⁷.

²⁶⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.gasa.org/product-page/the-global-state-of-scams-2022-report>.

En février 2023, la Federal Trade Commission (FTC) a indiqué que les consommateurs américains ont déclaré avoir perdu près de 11,8 milliards de dollars canadiens à cause d'escroqueries en 2022. Ce chiffre représente une augmentation de 30 pour cent par rapport à 2021. Les pertes subies par les consommateurs à la suite d'escroqueries liées à des investissements étaient les plus élevées, à 5,1 milliards de dollars canadiens, soit près du double du montant déclaré pour 2021. Les méfaits des imposteurs se sont classés au deuxième rang avec des pertes de 3,5 milliards de dollars canadiens, par rapport à 3,2 milliards de dollars en 2021²⁶⁸.

Selon le *Annual Fraud Report 2022* du ministère des Finances du Royaume-Uni, des pertes de 980,4 millions de dollars canadiens attribuables à la fraude liée au PPA ont été enregistrées en 2021, comparativement à 707,2 millions de dollars canadiens en 2020. Le même rapport indique que la fraude par PPA a représenté 44 pour cent des pertes totales attribuables à la fraude en 2021, la fraude par carte représentant 40 pour cent et la fraude liée aux services bancaires à distance, 15 pour cent du total²⁶⁹.

Bien que ces données liées au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni englobent divers types de transaction, les paiements en temps réel peuvent avoir été utilisés dans certains cas. Quoi qu'il en soit, elles donnent un aperçu des tendances de la fraude dans ces pays.

Pour relever efficacement le défi de la fraude dans les paiements en temps réel, il faut adopter une approche à plusieurs volets. Cela suppose une collaboration entre les institutions financières, les organismes

de réglementation, les organismes de régulation et les consommateurs afin de mettre en œuvre des mesures de sécurité robustes et de sensibiliser les utilisateurs aux risques. Voici quelques stratégies clés pour régler ce problème au Canada :

1. Renforcement des procédures d'authentification et d'autorisation :

La mise en œuvre de méthodes d'authentification forte, comme l'authentification multifactorielle (AMF) et l'authentification biométrique, peut aider à prévenir l'accès non autorisé aux comptes des utilisateurs.

2. Systèmes de suivi des transactions :

Lorsqu'utilisés pour détecter des anomalies dans les comportements et les relations des clients qui envoient et reçoivent des fonds, ces systèmes aident à dissuader les fraudeurs.

3. Efforts de collaboration :

Les institutions financières, les fournisseurs de services de paiement et les organismes de réglementation doivent collaborer pour échanger des renseignements et des pratiques exemplaires en matière de lutte contre la fraude. Cela peut aider à établir un front unifié contre l'activité criminelle et faire en sorte que les mesures de sécurité évoluent en parallèle avec les menaces émergentes.

4. Cadres juridiques et réglementaires :

Il est essentiel d'élaborer et de mettre en application des cadres juridiques et réglementaires solides pour dissuader et poursuivre les fraudeurs. Il faut notamment mettre à jour des lois et des règlements pour relever les défis uniques que posent les paiements en temps réel et établir

des lignes directrices claires à l'intention des institutions financières.

5. Éducation et sensibilisation des consommateurs :

Il est essentiel d'éduquer les consommateurs aux types de fraude et d'escroquerie les plus fréquents auxquels ils pourraient être exposés et de leur montrer comment se protéger contre les mauvais acteurs et les escroqueries courantes.

Les paiements en temps réel ont indéniablement transformé le paysage financier en offrant une commodité et une efficacité inégalées. Toutefois, cette évolution des paiements crée également de nouvelles possibilités de fraude, ce qui nécessite une approche proactive et collaborative d'atténuation des risques. Le Canada peut relever efficacement les défis posés par la fraude dans les paiements en temps réel en choisissant de renforcer les procédures d'authentification, d'améliorer la sécurité des données, de favoriser la collaboration, d'élaborer des cadres juridiques solides et de sensibiliser les consommateurs. Alors que le pays s'apprête à mettre en place le Portail d'échange de paiements en temps réel, il est essentiel que tous les intervenants demeurent vigilants et déterminés à protéger la sécurité et l'intégrité de l'écosystème des paiements.

²⁶⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www.ftc.gov/news-events/news/press-releases/2023/02/new-ftc-data-show-consumers-reported-losing-nearly-88-billion-scams-2022>.

²⁶⁹ Pour en savoir plus, voir : https://www.ukfinance.org.uk/system/files/2022-06/Annual%20Fraud%20Report%202022_FINAL_.pdf.





PAIEMENTS DES ENTREPRISES

L'écosystème canadien des entreprises est composé en grande partie de petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent 98 pour cent de toutes les entreprises exploitées au Canada²⁷⁰. Toutefois, les PME n'effectuent que 22 pour cent des dépenses totales des entreprises²⁷¹. Les entreprises du marché intermédiaire représentent environ deux pour cent des entreprises canadiennes, mais effectuent 44 pour cent des dépenses totales des entreprises²⁷². Les grandes entreprises représentent moins de un pour cent des entreprises canadiennes, mais elles sont responsables de 34 pour cent des dépenses totales des entreprises (voir la figure 9 : Classification des entreprises au Canada)²⁷³. Il est essentiel de comprendre les habitudes de paiement des entreprises afin de déterminer ce qui constitue les volumes de leurs paiements.

Les perceptions générales relatives aux affaires se sont affaiblies en 2022, comme l'a révélé l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada (T4 2022)²⁷⁴. Les entreprises prévoient une diminution de leurs ventes en raison de plusieurs facteurs. La forte inflation et la possibilité d'une récession ont exercé une pression à la baisse sur les dépenses de consommation²⁷⁵. La hausse des taux d'intérêt qui a engendré une augmentation du coût du crédit a également diminué les attentes des entreprises quant

aux ventes et freiné les plans d'investissement de ces dernières²⁷⁶. Toutefois, les entreprises ont signalé que les pressions exercées sur leur capacité de production ont diminué en raison de la baisse de la demande et d'une réduction des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement²⁷⁷. Parmi les principaux obstacles auxquels les entreprises s'attendaient à faire face en 2023, on compte la hausse de l'inflation (58 pour cent), la hausse du coût des intrants (46 pour cent), la hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette (40 pour cent), ainsi que le recrutement et la fidélisation d'employés qualifiés (40 pour cent)²⁷⁸.

En 2022, les paiements par TEF et par carte de crédit ont continué d'être effectués pour régler la plus grande partie des dépenses des PME (45 pour cent combinés)²⁷⁹. L'utilisation des virements en ligne a augmenté de 150 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce mode de paiement a ainsi servi à régler 15 pour cent des dépenses totales des PME, déclassant pour la première fois les chèques en tant que prochain premier type de paiements en importance²⁸⁰. La croissance des virements en ligne est principalement attribuable au recours grandissant aux virements *Interac*. Vingt-huit pour cent des PME utilisaient plus souvent ces derniers pour faire des paiements et 33 pour cent des PME acceptaient les paiements par virement *Interac* plus souvent²⁸¹. Douze pour cent des PME ont également accepté plus souvent des paiements PayPal²⁸².

²⁷⁰ Statistique Canada. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2022. Les PME sont des entreprises comptant entre un et 99 employés. Pour en savoir plus, voir : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/cv.action?pid=3310066101&request_locale=fr.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² *Ibid.* Les entreprises du marché intermédiaire sont des entreprises comptant de 100 à 499 employés.

²⁷³ *Ibid.* Les grandes entreprises sont celles qui comptent 500 employés ou plus.

²⁷⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2023/01/enquete-sur-les-perspectives-des-entreprises-quatrieme-trimestre-de-2022/>.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023003-fra.htm>.

²⁷⁹ RFI Canadian Business Payments Report, 2022.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

²⁸² *Ibid.*

L'utilisation des chèques au sein des PME a diminué de sept pour cent par rapport à 2021²⁸³. Vingt-trois pour cent des PME ont utilisé les chèques moins souvent pour effectuer des paiements. Trente-deux pour cent des PME ont utilisé moins souvent de l'argent comptant pour effectuer des paiements (pour en savoir plus, voir la **figure 10 : Répartition des paiements des entreprises**)²⁸⁴.

Les paiements par TEF et par carte de crédit ont servi à régler la plus grande part des dépenses totales des entreprises du marché intermédiaire. La part des dépenses payées par chèque a augmenté de quatre points de pourcentage par rapport à 2021 pour atteindre la troisième place (10 pour cent), suivie de près par les virements électroniques et l'argent comptant (neuf pour cent chacun)²⁸⁵. La diminution sur 12 mois de la valeur des paiements par carte personnelle (crédit ou débit) effectués par les entreprises du marché intermédiaire a été attribuée aux gains réalisés par les cartes de crédit d'entreprise, les chèques et l'argent comptant. La part de la valeur totale des paiements de chacun de ces instruments de paiement a augmenté par rapport à 2021²⁸⁶.

Les PME et les entreprises du marché intermédiaire se sont servies des mêmes modes de paiement dans un certain nombre de situations courantes. Les TEF ont tendance à être utilisés pour les décaissements salariaux, les paiements gouvernementaux et les dépenses récurrentes (p. ex. services publics, assurance et loyer).

Les entreprises ont utilisé les TEF pour payer leurs dépenses principalement parce qu'elles considèrent qu'ils sont pratiques, qu'ils facilitent le suivi des paiements et qu'il est rapide²⁸⁷.

Les cartes de crédit d'entreprise ont surtout servi à payer des dépenses ponctuelles, notamment pour les fournitures de bureau et le matériel informatique, les frais de déplacement et de représentation ainsi que les dépenses en carburant²⁸⁸. Les entreprises ont principalement utilisé les cartes de crédit parce qu'elles sont largement acceptées, assorties d'un programme de primes, considérées comme pratiques et facilitant le suivi des paiements²⁸⁹. La commodité est un facteur particulièrement approprié à certains cas d'utilisation, par exemple lorsque les employés doivent régler des frais de voyage ou de divertissement. De plus, la facilitation du suivi des paiements est particulièrement importante pour les PME lorsqu'elles gèrent leurs flux de trésorerie.

Bien que leur utilisation ait graduellement diminué au sein des entreprises au cours des cinq dernières années au Canada, les chèques servent encore largement aux entreprises de toutes tailles. Les entreprises ont utilisé les chèques pour des dépenses récurrentes et ponctuelles, comme les sommes payées au gouvernement (taxes et impôts), les services professionnels, la paye et le loyer²⁹⁰. Les entreprises qui continuent de payer leurs dépenses par chèque le font pour plusieurs raisons : parce qu'ils sont généralement acceptés, qu'il est facile

d'effectuer le rapprochement des paiements et que certains fournisseurs préfèrent ce mode de paiement²⁹¹. La prévalence de l'utilisation des chèques jumelée à une préférence pour les chèques indique que de nombreuses entreprises dans certains secteurs (p. ex. l'immobilier) ont encore des structures de paiement fondées sur les chèques plutôt que sur les modes de paiement électronique²⁹². Pour en savoir plus sur les cas d'utilisation des principaux modes de paiement par secteur d'activité, voir le **tableau 13 : Cas d'utilisation les plus courants des modes de paiement des entreprises**.

Parmi les sources de frustration des entreprises en matière de paiement, les frais (27 pour cent) ont continué de dominer tous les autres types d'irritants en 2022. Les autres principaux éléments négatifs étaient le fait de devoir se souvenir du moment où les paiements sont dus (17 pour cent), la gestion des flux de trésorerie (15 pour cent) et le rapprochement des paiements (14 pour cent). Parmi les autres difficultés importantes que connaissent les PME, mentionnons les retards de traitement des paiements (14 pour cent) et le fait que les modes de paiement ne soient pas tous acceptés (14 pour cent). Pour les entreprises du marché intermédiaire, les principaux irritants étaient les retards de traitement (21 pour cent), le fait de ne pas recevoir la confirmation que le bénéficiaire avait reçu et accepté le paiement (20 pour cent) et les préoccupations concernant la sécurité (18 pour cent)²⁹³.

À mesure que les Canadiens adoptent les paiements numériques et sans contact, les entreprises réagissent en offrant à leurs clients plus d'options de paiement numérique au point de vente. Par exemple, au Canada, 51 pour cent des entreprises ont accepté des paiements par portefeuille mobile en 2022²⁹⁴. Pour elles, le portefeuille mobile a représenté 47 pour cent des paiements reçus²⁹⁵. De plus, 63 pour cent des entreprises qui n'acceptaient pas encore les paiements par portefeuille mobile en 2022 envisagent de le faire au cours des 12 prochains mois²⁹⁶.

Les entreprises souhaitent proposer à leurs clients les paiements par portefeuille mobile comme autre mode de paiement principalement pour les raisons suivantes : ils constituent une option fiable sur le plan financier pour les entreprises (22 pour cent), ils sont plus pratiques (20 pour cent), ils permettent de réduire le nombre d'employés requis à la caisse (20 pour cent) et de satisfaire encore mieux les clients (20 pour cent)²⁹⁷. En même temps, les entreprises qui n'utilisent pas les paiements par portefeuille mobile ont mentionné les obstacles perçus suivants : leur fournisseur de services de paiement n'offre pas ce mode de paiement (28 pour cent), l'équipement est inconfortable (27 pour cent) et coûteux (25 pour cent)²⁹⁸.

Une autre option de paiement offerte par les entreprises qui gagne en popularité est d'acheter maintenant et de payer plus tard. En 2022, 23 pour cent des entreprises

²⁸³ RFI Canadian Business Payments Report, 2022.

²⁸⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

²⁸⁵ RFI Canadian Business Payments Report, 2022.

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

²⁸⁸ Ibid.

²⁸⁹ Ibid.

²⁹⁰ Ibid.

²⁹¹ Ibid.

²⁹² Ibid.

²⁹³ Ibid.

²⁹⁴ Chase. L'état des paiements canadiens en 2023. Pour en savoir plus, voir : <https://www.chase.ca/fr/lp/state-of-payments-2023>. Le portefeuille mobile est une application qui permet aux utilisateurs de stocker numériquement des cartes de crédit, des cartes de débit, des cartes d'identité, des cartes-cadeaux et des cartes de fidélité afin qu'ils puissent utiliser un appareil mobile pour effectuer des paiements plutôt que de présenter une carte physique. Une fois que le client a entré ses renseignements dans une application de portefeuille mobile, il peut effectuer les types de paiements mobiles suivants lorsqu'il magasine dans les commerces participants : paiements sans contact, achats en ligne, paiements mobiles par code QR et achats dans une application.

²⁹⁵ Ibid.

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Ibid.

²⁹⁸ Ibid.

ont offert l'option de paiement « acheter maintenant et payer plus tard » à leurs clients, ce qui s'est traduit par une part de 38 pour cent de leurs paiements²⁹⁹. Plus de la moitié (55 pour cent) des entreprises qui ne proposaient pas encore cette option ont indiqué qu'elles envisageaient de le faire au cours des 12 prochains mois³⁰⁰.

Les entreprises souhaitent principalement offrir l'option « acheter maintenant et payer plus tard » à leurs clients pour les raisons suivantes : hausse de la satisfaction de la clientèle (37 pour cent), commandes plus importantes (35 pour cent) et nivellement du marché concurrentiel (35 pour cent)³⁰¹. Quant à elles, les entreprises qui n'utilisent pas l'option « acheter maintenant et payer plus tard » ont mentionné les obstacles perçus suivants : problèmes de trésorerie (28 pour cent), risque de non-paiement (26 pour cent) et manque de soutien à la clientèle (26 pour cent)³⁰².

Enfin, certaines entreprises ont commencé à accepter la cryptomonnaie comme mode de paiement. L'un des avantages d'être payé en cryptomonnaie, c'est que la vente est finale, de sorte que les entreprises n'ont pas à composer avec des rejets de débit.

En 2022, cinq pour cent des entreprises ont accepté des paiements en cryptomonnaie (p. ex. Bitcoin et Ethereum) au cours d'une période donnée de six mois³⁰³. Parmi elles, 44 pour cent ont accepté des paiements par cryptomonnaie plus souvent depuis le début de la pandémie en raison des préférences des clients (48 pour cent)³⁰⁴. Dans l'ensemble, 18 pour cent de toutes les entreprises au Canada ont utilisé la cryptomonnaie pour envoyer ou recevoir des paiements ou pour constituer un actif d'investissement, ou les deux³⁰⁵.

Les principales raisons pour lesquelles les entreprises souhaitent proposer la cryptomonnaie à leurs clients comme option de paiement sont qu'elle augmente les ventes répétées (32 pour cent), qu'elle accroît la satisfaction de la clientèle (31 pour cent) et qu'elle permet à une entreprise d'être plus concurrentielle sur le marché (31 pour cent)³⁰⁶. En outre, les entreprises qui n'utilisent pas la cryptomonnaie ont mentionné les obstacles perçus suivants : elle ajoute trop de complexité opérationnelle (25 pour cent), elle est associée à un manque de soutien à la clientèle (25 pour cent) et elle ne correspond pas aux besoins opérationnels (19 pour cent)³⁰⁷.

²⁹⁹ Chase. L'état des paiements canadiens en 2023. Pour en savoir plus, voir : <https://www.chase.ca/fr/lp/state-of-payments-2023>.

³⁰⁰ *Ibid.*

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*

³⁰³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiements des entreprises canadiennes, 2022.

³⁰⁴ *Ibid.*

³⁰⁵ *Ibid.*

³⁰⁶ Chase. L'état des paiements canadiens en 2023. Pour en savoir plus, voir : <https://www.chase.ca/fr/lp/state-of-payments-2023>.

³⁰⁷ *Ibid.*



FIGURE 9 : CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AU CANADA³⁰⁸

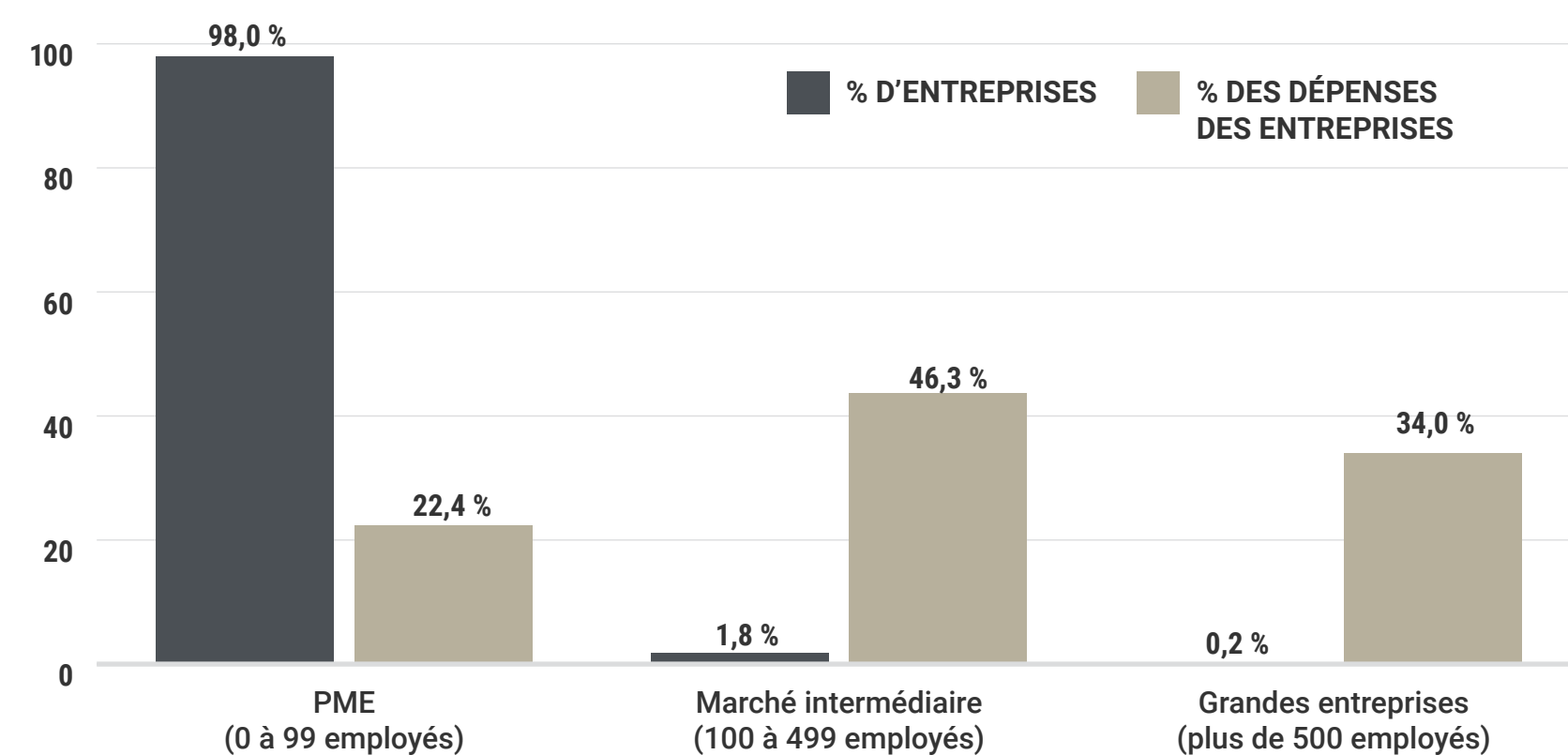
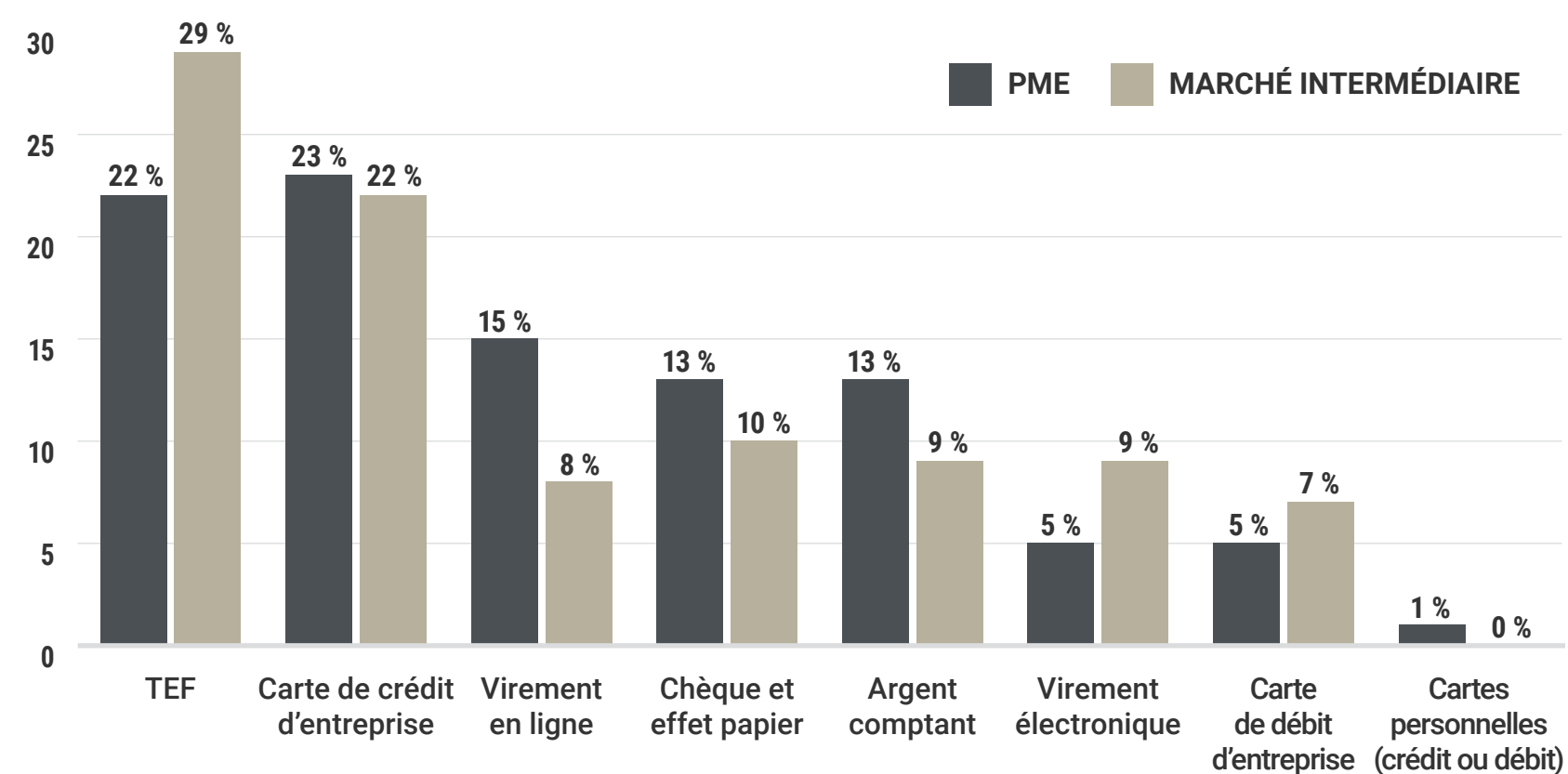






FIGURE 10 : RÉPARTITION DES PAIEMENTS DES ENTREPRISES³⁰⁹



³⁰⁸ Pourcentage des données commerciales provenant de Statistique Canada. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2022. Pour en savoir plus, voir : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3310066101&request_locale=fr. Pourcentage des données sur les dépenses des entreprises tirées du RFI Canadian Business Payments Report, 2022.

³⁰⁹ RFI Canadian Business Payments Report, 2022. Remarque : Ce graphique présente les dépenses (valeur) de l'entreprise par mode de paiement. Les valeurs représentent la proportion des dépenses totales payées selon différents modes de paiement.

TABLEAU 13 : CAS D'UTILISATION LES PLUS COURANTS DES MODES PAIEMENTS DES ENTREPRISES³¹⁰

| Mode de paiement | PME | Entreprises du marché intermédiaire |
|---|--|--|
|  TEF | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (28 %) ▶ Services publics/télécommunications (21 %) ▶ Assurance (21 %) ▶ Paie (20 %) ▶ Loyer (14 %) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie (33 %) ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (24 %) ▶ Services publics/télécommunications (21 %) ▶ Assurance (20 %) ▶ Loyer (20 %) ▶ Stock/matières premières (18 %) |
|  Carte de crédit³¹¹ | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Frais liés aux déplacements (21 %) ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique (20 %) ▶ Carburant (20 %) ▶ Divertissement (19 %) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Frais liés aux déplacements (32 %) ▶ Carburant (30 %) ▶ Divertissement (27 %) ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique (22 %) |
|  Virement en ligne | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (13 %) ▶ Paie (13 %) ▶ Services professionnels (13 %) ▶ Loyer (11 %) ▶ Assurance (8 %) ▶ Services publics/télécommunications (8 %) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Publicité/médias (10 %) ▶ Paie (9 %) ▶ Services professionnels (9 %) ▶ Messagerie/logistique (9 %) ▶ Services publics/télécommunications (8 %) ▶ Frais liés aux déplacements (7 %) |
|  Chèques | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (16 %) ▶ Services professionnels (15 %) ▶ Paie (13 %) ▶ Loyer (13 %) ▶ Assurance (12 %) ▶ Services publics/télécommunications (10 %) ▶ Stock/matières premières (9 %) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts (19 %) ▶ Services professionnels (18 %) ▶ Assurance (17 %) ▶ Loyer (17 %) ▶ Messagerie/logistique (17 %) ▶ Paie (15 %) ▶ Services publics/télécommunications (15 %) |

³¹⁰ Ces résultats sont fondés sur les réponses des PME et des entreprises du marché intermédiaire à la question sur le mode de paiement qu'elles ont adopté pour régler diverses dépenses. Les valeurs représentent la proportion d'entreprises qui utilisent le mode de paiement indiqué pour un contexte transactionnel donné. Les chiffres ne totalisent pas 100 %, car les modes de paiement moins utilisés (versements numériques, paiements virtuels, paiements effectués par l'acheteur, versements au comptoir en succursale et marge de crédit) ont été exclus de cette analyse.

³¹¹ Carte de crédit désigne les cartes de crédit d'entreprise (les cartes de crédit personnelles sont exclues).



CONCLUSION

L'activité économique est revenue à son niveau pré-pandémique pour la première fois au Canada à la fin de 2021. Cependant, les Canadiens ont fait face à de nouvelles difficultés économiques sous la forme d'une inflation sans précédent et d'une hausse des taux d'intérêt en 2022. Le niveau de confiance des consommateurs s'est érodé et de nombreux Canadiens s'attendaient à une récession en 2023. L'ensemble du marché des paiements au Canada a augmenté en volume et en valeur en 2022, mais il n'était pas aussi important qu'en 2021.

Les Canadiens et les entreprises canadiennes ont effectué au total 20,5 milliards de transactions d'une valeur de 11,7 billions de dollars en 2022. Le *Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement* de l'an dernier indiquait que l'effet le plus important de la pandémie sur le secteur canadien des paiements en 2021 a été l'avènement de la « nouvelle réalité », qui a entraîné l'augmentation continue de l'utilisation des paiements numériques. Cette tendance s'est poursuivie en 2022, sous l'effet d'un usage accru et de l'élargissement de l'éventail d'options proposé aux Canadiens.

Alors que nous sortons de la pandémie, un plus grand nombre de

Canadiens sont à l'aise d'utiliser les paiements numériques tous les jours et d'adopter des innovations numériques qui simplifient leurs expériences de paiement. Le nombre d'options de paiement numérique offertes dans le commerce de détail, le commerce interentreprises et le commerce entre particuliers augmente et les Canadiens adoptent différents modes de paiement numérique dans divers contextes transactionnels.

De plus en plus de Canadiens se sentent à l'aise d'envoyer des paiements au moyen d'objets personnels connectés, de médias sociaux, de codes QR et d'appareils intelligents, ainsi que d'utiliser la biométrie pour authentifier les paiements en magasin. Plus d'un tiers des Canadiens adopteraient probablement des innovations émergentes en matière de paiement, comme les paiements invisibles et la numérisation ainsi que les paiements sans contact lorsqu'ils achètent dans un magasin, ou le paiement en un clic lorsqu'ils magasinent en ligne³¹². Une proportion beaucoup plus large de Canadiens plus âgés utilisent également maintenant les paiements numériques par rapport à 2020. Ces modes de paiement comprennent l'utilisation de cartes sans contact et de portefeuilles mobiles pour effectuer un achat et le stockage des détails du paiement sur un site Web ou dans une application de paiement³¹³.

Dans l'ensemble, en 2022, les tendances de paiement sont demeurées identiques à celles de cinq années précédentes. Du point de vue du volume des paiements, les transactions par cartes de crédit et de débit ont continué d'être largement plus nombreuses que les autres, et l'utilisation de ces cartes a augmenté. Le volume des paiements en argent comptant a légèrement augmenté de deux pour cent par rapport à 2021 et s'est classé au quatrième rang pour ce qui est du volume

³¹² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2022.

³¹³ *Ibid.*

des opérations de paiement³¹⁴. De nombreux Canadiens ont opté pour les paiements sans contact et les paiements numériques au cours de la première année de la pandémie et n'ont pas repris leurs anciennes habitudes. Le volume des achats en ligne chez les Canadiens a également augmenté de six pour cent par rapport à 2021, et le nombre de transactions en argent comptant au point de vente a diminué³¹⁵.

Du point de vue de la valeur des paiements, les TEF et les chèques ont continué de représenter la plus grande proportion de la valeur des transactions, soit 87 pour cent de leur valeur totale³¹⁶. En 2020, la valeur des TEF a augmenté de 11 pour cent par rapport à 2021, ce qui est nettement inférieur à la croissance de 21 pour cent par rapport à 2020. Cette baisse est attribuable à une diminution de la valeur des paiements par dépôt direct du gouvernement causée par la fin des prestations d'urgence fédérales liées à la COVID-19³¹⁷.

Bien que les virements en ligne ne représentent toujours qu'une petite fraction du volume total des paiements, ils continuent d'afficher une croissance impressionnante. Au cours des cinq dernières années, le volume des virements en ligne a augmenté de 328 pour cent et devrait dépasser les paiements en argent comptant³¹⁸. Pour la première fois en 2022, l'utilisation des virements en ligne a dépassé celle des TEF de particuliers en ce qui a trait au volume³¹⁹. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la croissance continue du volume des paiements par virement *Interac* (en hausse de 11 pour cent par rapport à l'an dernier)³²⁰.

Malgré le retour progressif au magasinage en magasin, le commerce électronique reste une option attrayante pour les consommateurs. Les ventes par commerce électronique ont représenté 6,5 pour cent des ventes au détail en 2022, une augmentation par rapport à une part de 6,2 pour cent en 2021³²¹. Ce résultat donne à penser que certains

Canadiens ont continué d'utiliser le commerce électronique et l'ont adopté pour effectuer leurs achats, même après la levée des mesures de santé publique et la réouverture des magasins.

La relance économique au Canada à la suite de la pandémie est en cours, car les dépenses des particuliers et des entreprises ont continué d'augmenter en 2022 par rapport à l'année précédente. L'incidence de la pandémie sur le comportement des Canadiens en matière de paiement, comme éviter de manipuler de l'argent comptant ou de toucher des lecteurs de cartes au point de vente, a également diminué par rapport au début de la pandémie. L'inflation et les taux d'intérêt élevés auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés ont ralenti le rythme de cette relance.

Le volume et la valeur des paiements en argent ont augmenté en 2022. Les retraits aux GAB ont également augmenté en 2022 par rapport aux valeurs de 2021, ce qui indique que, bien que les paiements en argent comptant devraient continuer de diminuer à long terme, la fin de l'utilisation de l'argent comptant est encore loin. Certains Canadiens en dépendent encore beaucoup comme réserve de valeur et pour faire des paiements, en particulier les personnes âgées, les personnes sans compte bancaire et les personnes qui utilisent l'argent comptant pour faire de petits paiements. L'argent comptant reste l'option de paiement par défaut en cas de crise ayant une incidence sur les options de paiement numérique.

Pour l'avenir, le marché canadien des paiements profitera de la croissance, de la concurrence et de l'innovation soutenues par les paiements riches en données, les services bancaires ouverts et les paiements en temps réel.

³¹⁴ Données sur les transactions du SACR en 2022.

³¹⁵ TSI. 2022 Canadian Payments Forecast.

³¹⁶ Données sur les transactions du SACR en 2022.

³¹⁷ Pour en savoir plus, voir <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations.html>.

³¹⁸ Données sur les transactions du SACR en 2022.

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Données d'Interac. Ce chiffre est basé sur les données relatives aux transactions effectuées par Virement *Interac* entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2021.

³²¹ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2022. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230221/dq230221b-fra.htm>.



ANNEXE I : GRAPHIQUES DÉTAILLÉS SUR LES MODES DE PAIEMENT

FIGURE A1 : TOTAL ANNUEL DES TRANSACTIONS SELON LE RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES ET LES TENDANCES DE PAIEMENT (VOLUME ET VALEUR)

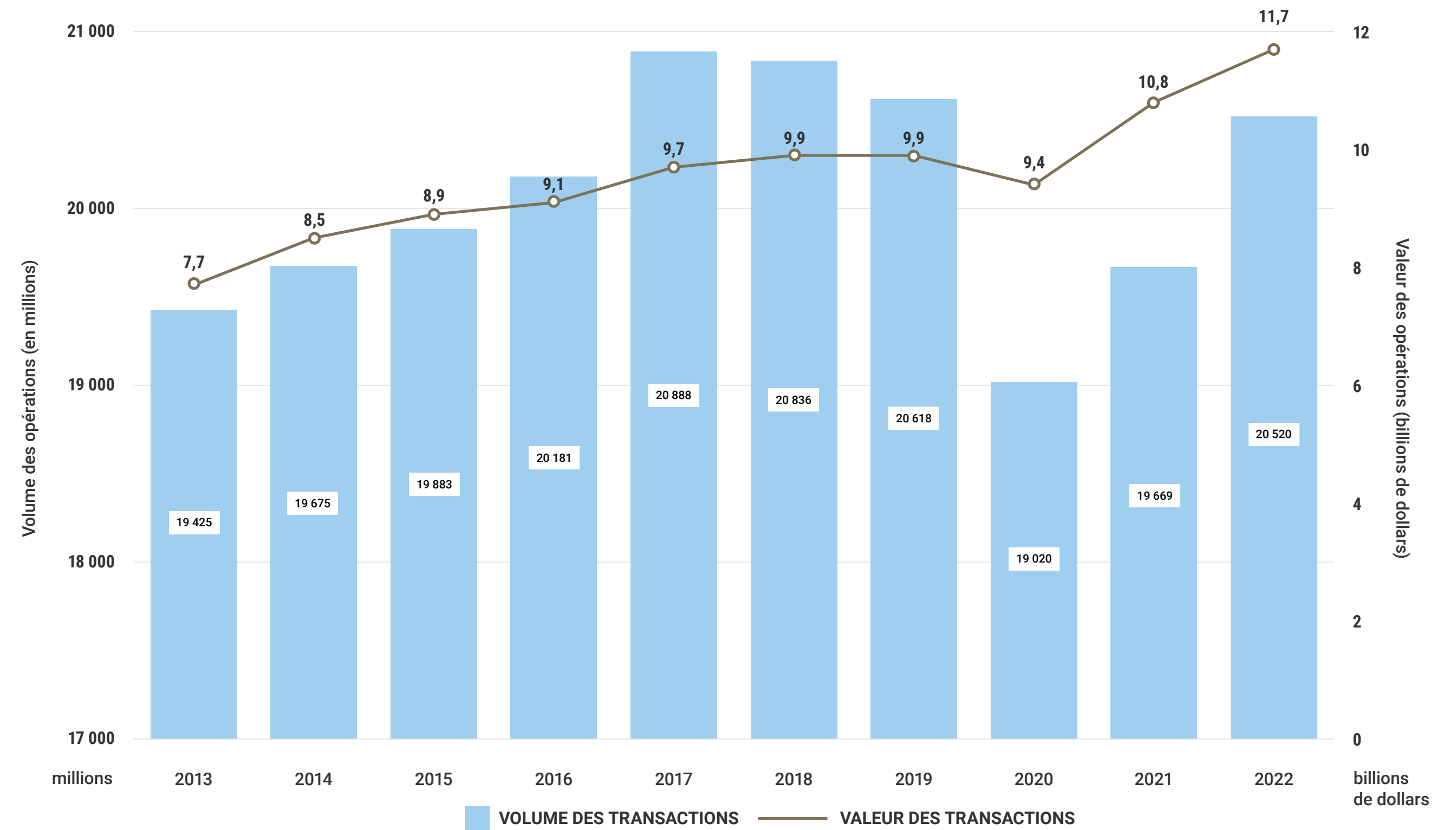


FIGURE A2 : TOTAUX ANNUELS – TOUS LES MODES DE PAIEMENT

Volume (en millions d'opérations)

| Mode de paiement | 2012 | 2017 | 2021 | 2022 |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Chèque et effet papier | 1 009 | 734 | 404 | 405 |
| Carte de débit | 4 363 | 5 794 | 5 964 | 6 315 |
| Guichet automatique | 695 | 532 | 391 | 388 |
| Carte prépayée | 158 | 278 | 294 | 330 |
| TEF | 2 219 | 2 742 | 3 081 | 3 101 |
| Carte de crédit | 3 762 | 5 499 | 6 572 | 6 787 |
| Virement en ligne | 41 | 261 | 1 007 | 1 118 |
| Argent comptant | 7 177 | 5 048 | 2 038 | 2 077 |
| Totaux | 19 424 | 20 887 | 19 750 | 20 521 |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2012 | 2017 | 2021 | 2022 |
|------------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| Chèque et effet papier | 3 592 722 | 4 030 697 | 3 281 753 | 3 212 624 |
| Carte de débit | 192 125 | 246 499 | 272 819 | 295 013 |
| Guichet automatique | 80 758 | 70 001 | 55 152 | 85 044 |
| Carte prépayée | 10 798 | 16 495 | 17 633 | 21 510 |
| TEF | 3 049 737 | 4 583 973 | 6 225 588 | 6 931 749 |
| Carte de crédit | 422 339 | 517 536 | 591 301 | 673 816 |
| Virement en ligne | 14 295 | 93 513 | 324 790 | 387 255 |
| Argent comptant | 122 913 | 101 811 | 58 415 | 60 122 |
| Totaux | 7 485 686 | 9 660 526 | 10 827 451 | 11 667 133 |

FIGURE A3 : MONTANT MOYEN DES OPÉRATIONS

| Mode de paiement | 2017 | 2021 | 2022 | % de variation (variation annuelle) |
|--|------------------|------------------|------------------|--|
| Chèque et effet papier | 5 491 \$ | 8 123 \$ | 8 880 \$ | 9 % |
| Carte de débit | 43 \$ | 46 \$ | 47 \$ | 2 % |
| Guichet automatique | 132 \$ | 140 \$ | 219 \$ | 56 % |
| Carte prépayée | 59 \$ | 63 \$ | 65 \$ | 4 % |
| TEF | 1 672 \$ | 2 021 \$ | 2 235 \$ | 11 % |
| Carte de crédit | 96 \$ | 98 \$ | 99 \$ | 2 % |
| Virement en ligne | 358 \$ | 323 \$ | 346 \$ | 7 % |
| Argent comptant | 20 \$ | 29 \$ | 29 \$ | 1 % |
| Montant moyen des paiements | 463,50 \$ | 552,69 \$ | 587,17 \$ | 6 % |

FIGURE A4 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU VOLUME DE TOUS LES MODES DE PAIEMENT (TCAC SUR 1, 5 ET 10 ANS, ANNÉE DE RÉFÉRENCE = 2022)

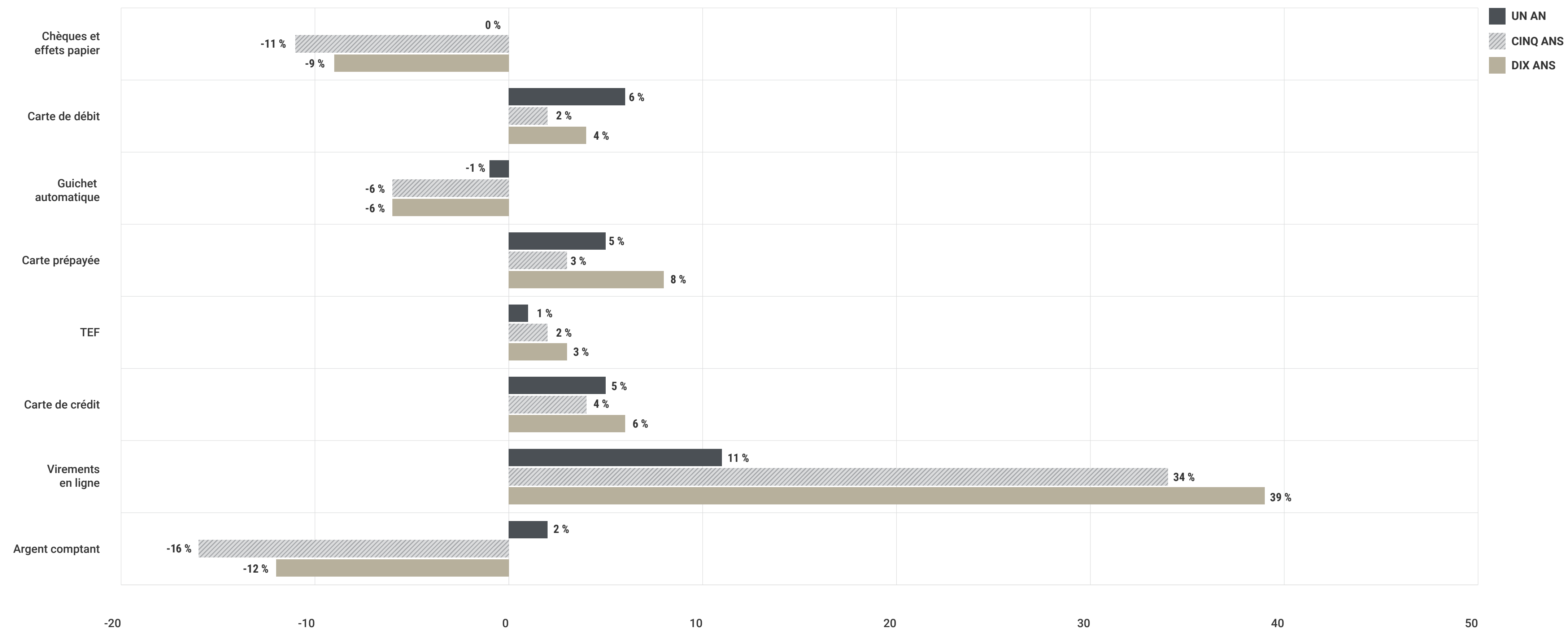


FIGURE A5 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA VALEUR DE TOUS LES MODES DE PAIEMENT (TCAC SUR 1, 5 ET 10 ANS, ANNÉE DE RÉFÉRENCE = 2022)

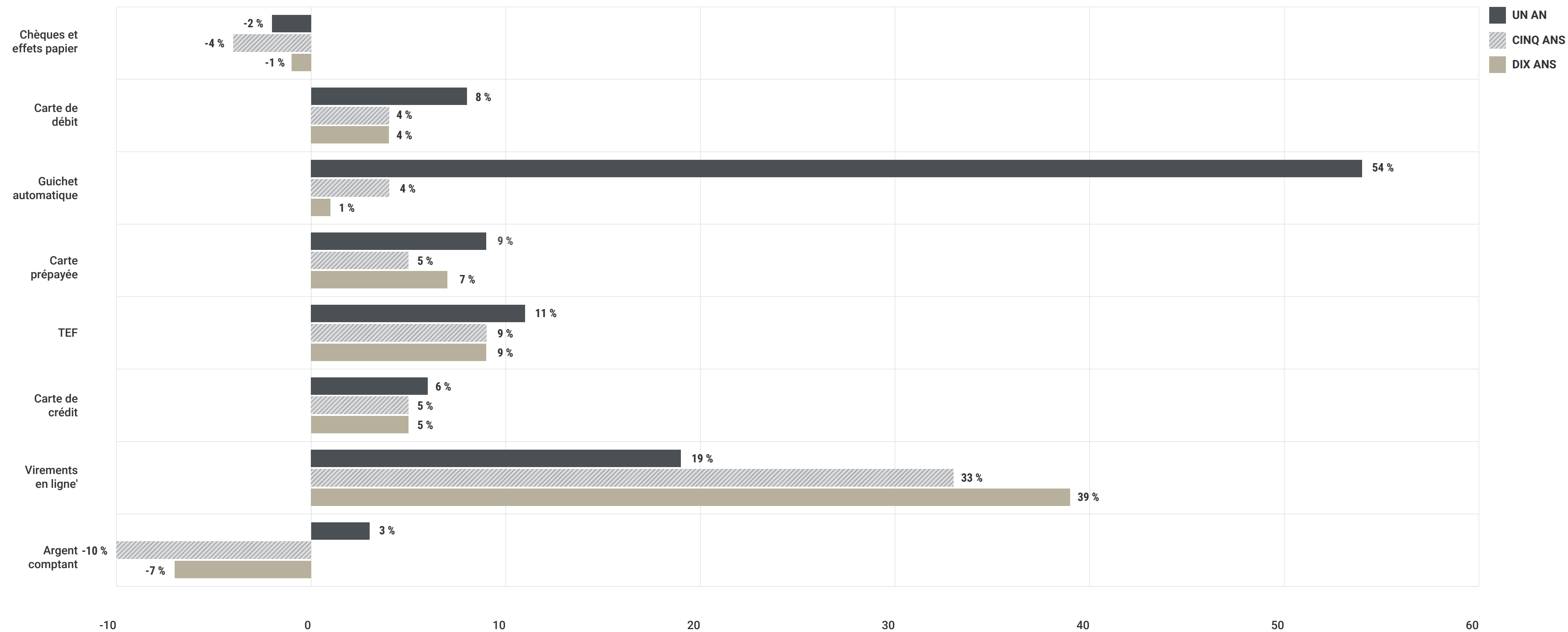
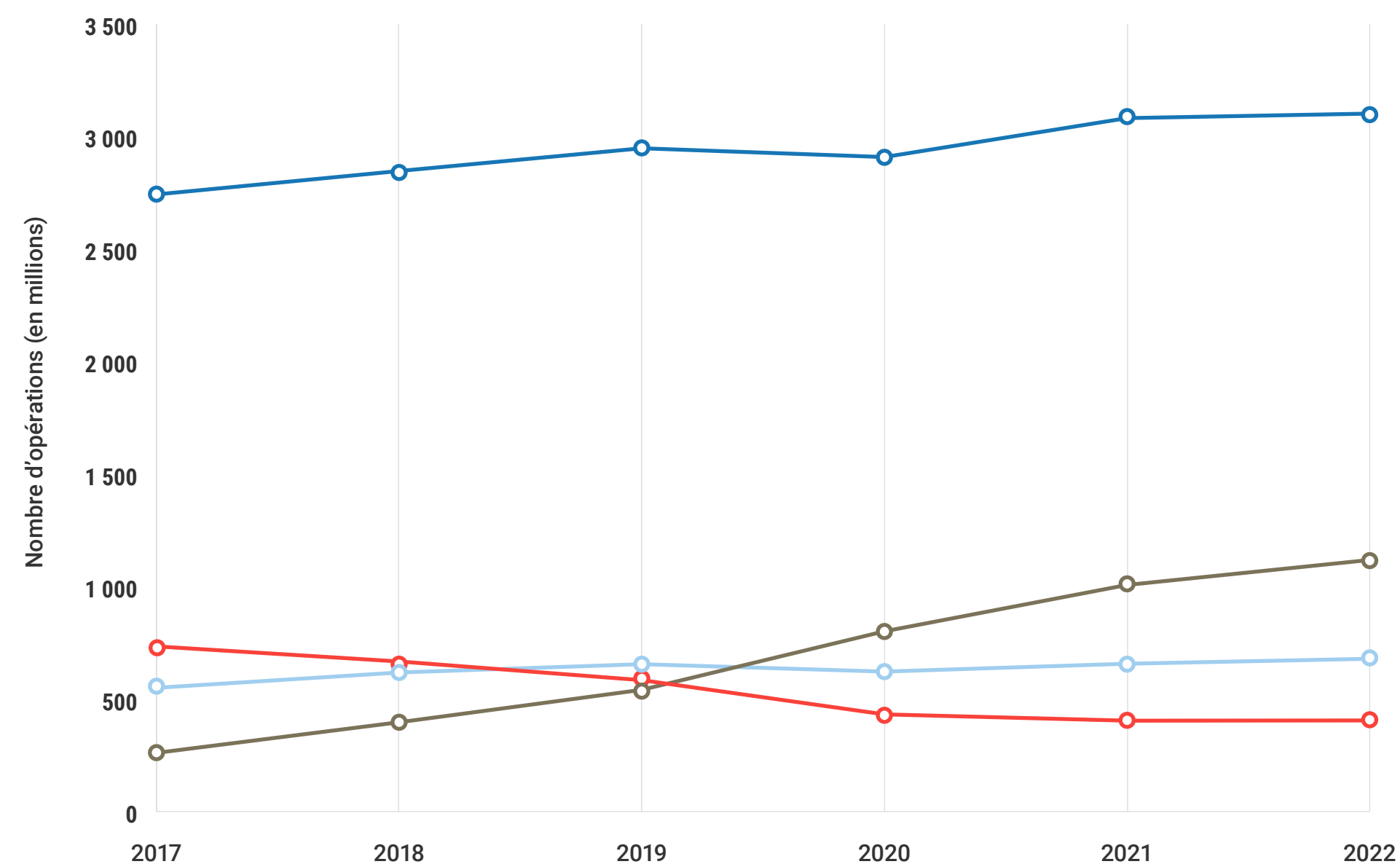
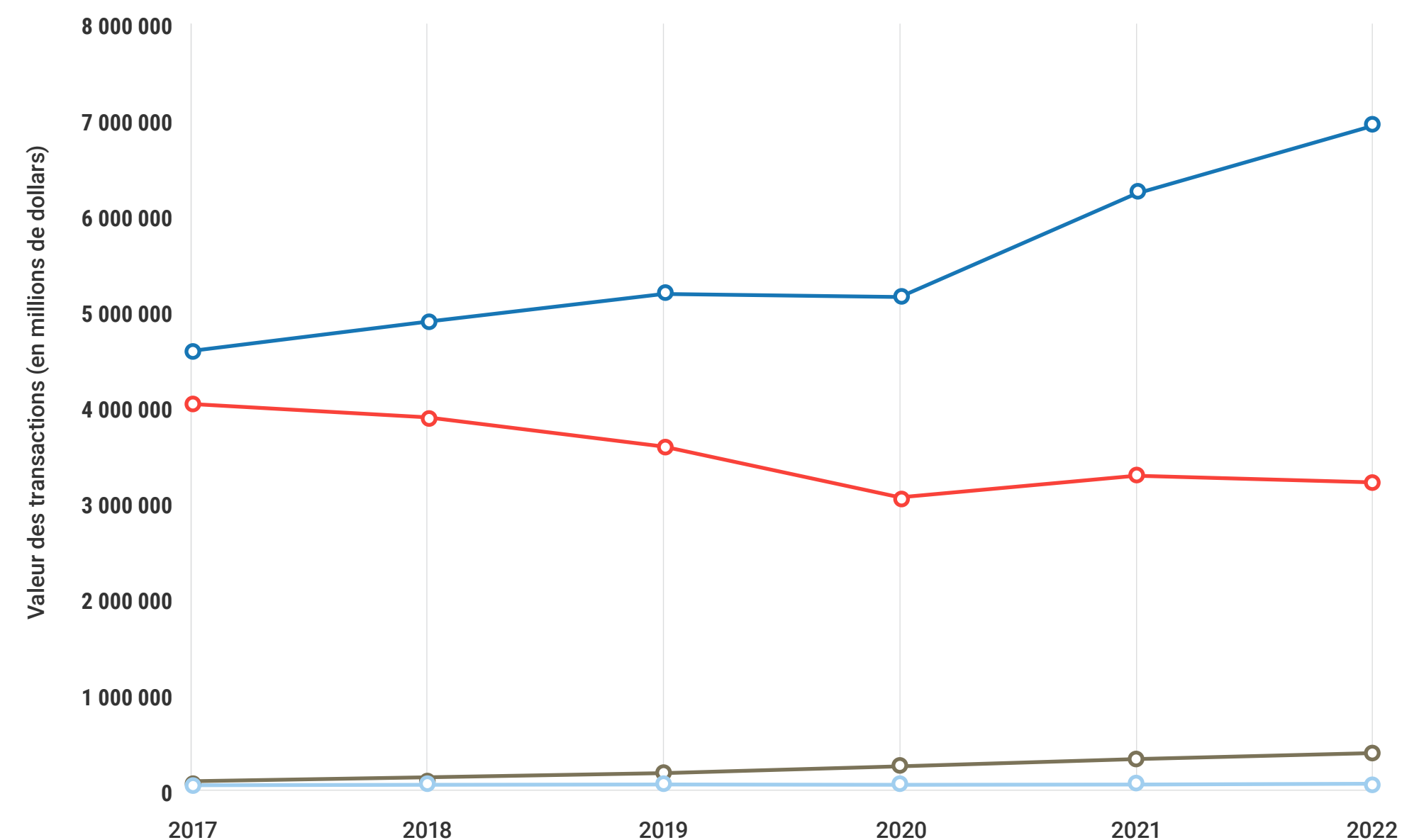


FIGURE A6 : VOLUME ET VALEUR DES MODES DE PAIEMENT À DISTANCE (TENDANCES SUR CINQ ANS)³²²

Volume d'opérations à distance



Valeur des opérations à distance



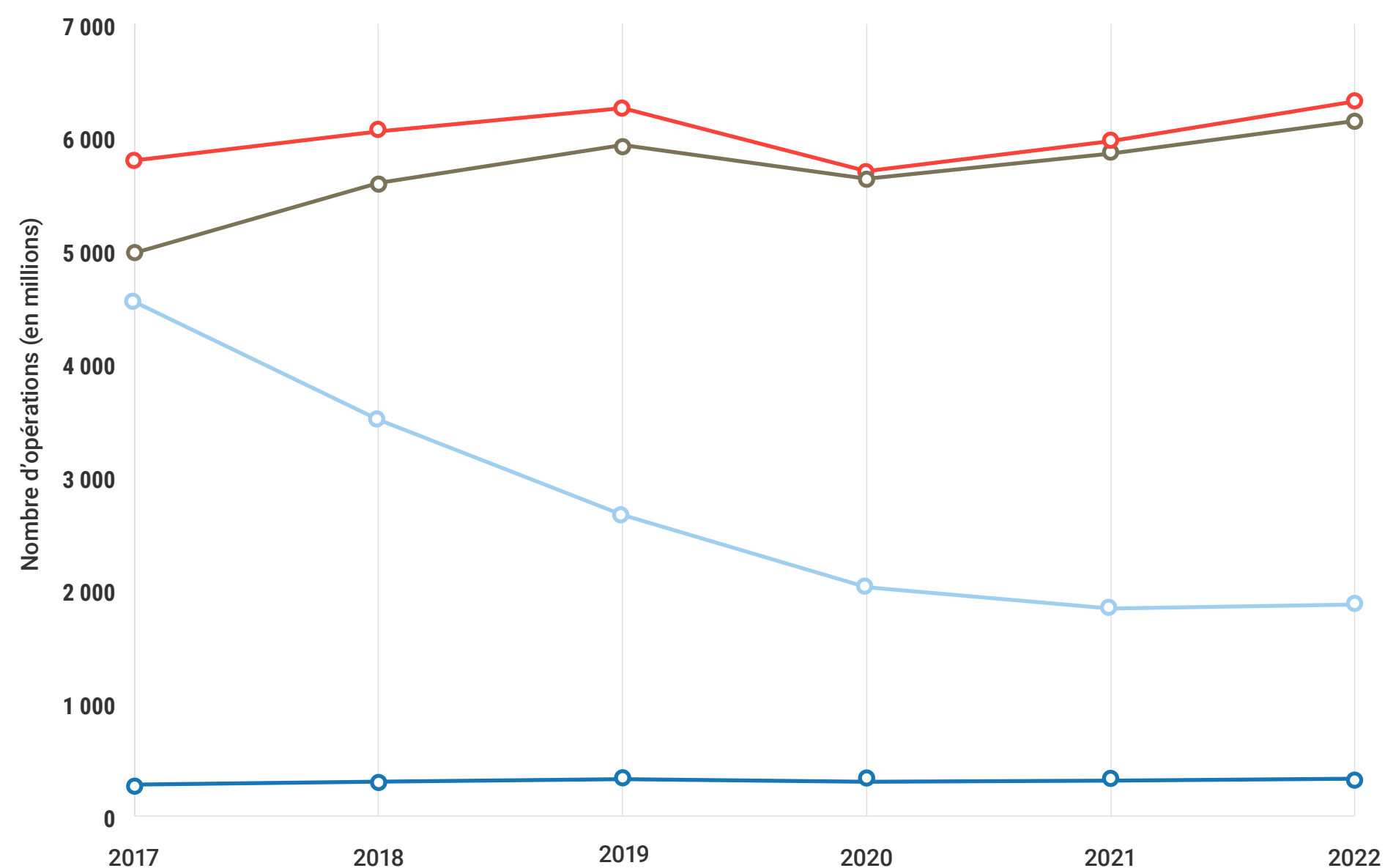
| Modes de paiement | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Chèques et effets papier | 734 | 667 | 584 | 432 | 404 | 405 |
| TEF | 2 742 | 2 846 | 2 947 | 2 908 | 3 081 | 3 101 |
| Virements en ligne | 261 | 397 | 541 | 801 | 1 007 | 1 118 |
| Carte de crédit à distance | 550 | 618 | 655 | 622 | 647 | 679 |

| Modes de paiement | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Chèques et effets papier | 4 030 697 | 3 891 136 | 3 586 221 | 3 056 371 | 3 281 753 | 3 212 624 |
| TEF | 4 583 973 | 4 889 627 | 5 178 683 | 5 147 089 | 6 225 588 | 6 931 749 |
| Virements en ligne | 93 513 | 134 770 | 178 225 | 249 123 | 324 790 | 387 255 |
| Carte de crédit à distance | 51 754 | 56 430 | 59 670 | 56 421 | 63 275 | 67 382 |

³²² Les transactions à distance comprennent toutes les opérations non effectuées aux emplacements physiques ou virtuels (boutiques en ligne ou applications) des bénéficiaires. Remarque : Les transactions par carte de crédit à distance impliquent le recours à des institutions financières ou à des fournisseurs de services de paiement comme intermédiaires qui transfèrent des fonds aux bénéficiaires visés par leurs services (c.-à-d. pour les paiements de factures).

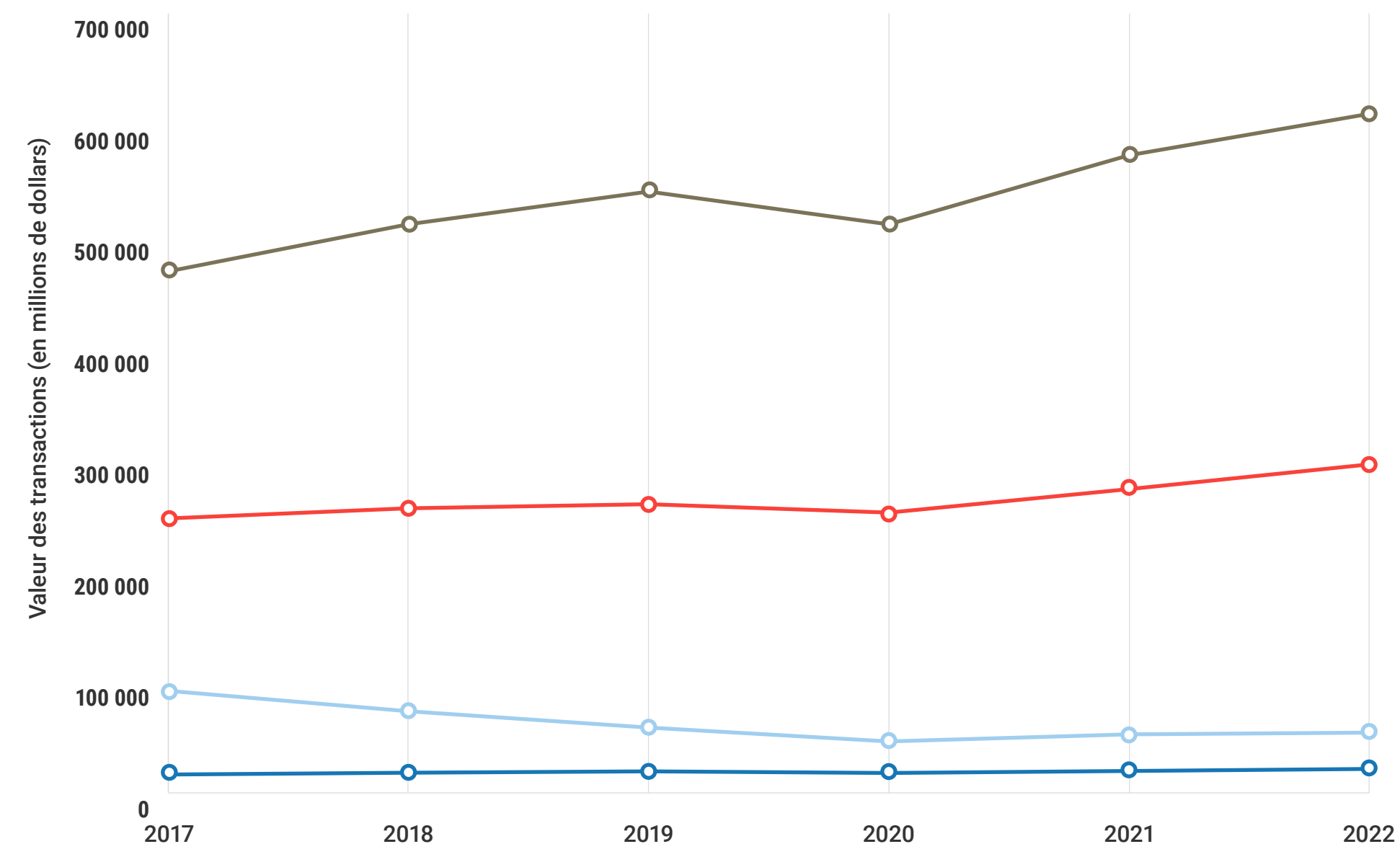
FIGURE A7 : VOLUME ET VALEUR DES MODES DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE (TENDANCES SUR CINQ ANS)³²³

Volume d'opérations au point de vente



| Modes de paiement | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Carte de débit | 5 794 | 6 050 | 6 256 | 5 699 | 5 964 | 6 315 |
| Carte prépayée | 278 | 304 | 326 | 303 | 313 | 330 |
| Carte de crédit | 4 977 | 5 595 | 5 930 | 5 632 | 5 854 | 6 142 |
| Argent comptant | 4 543 | 3 502 | 2 661 | 2 022 | 1 834 | 1 869 |

Valeur d'opérations de point de vente



| Modes de paiement | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Carte de débit | 246 499 | 255 600 | 259 255 | 251 731 | 272 819 | 295 013 |
| Carte prépayée | 16 495 | 18 112 | 19 337 | 17 884 | 19 670 | 21 510 |
| Carte de crédit | 468 370 | 510 695 | 540 014 | 510 610 | 572 641 | 609 803 |
| Argent comptant | 91 630 | 73 304 | 58 643 | 46 212 | 52 574 | 54 110 |

³²³ Les transactions au point de vente, ou au point de service, comprennent les transactions effectuées aux emplacements physiques et virtuels d'un commerçant, y compris les paiements effectués en ligne et dans les applications. Les estimations à distance pour les cartes de crédit et l'argent comptant sont supprimées.

FIGURE A8 : VOLUME ET VALEUR DES MODES DE PAIEMENT À DISTANCE
(TENDANCES SUR 12 MOIS)

Volume (en millions)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation annuelle |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------------|
| Chèque et effet papier | 404 | 405 | 0 % |
| TEF | 3 081 | 3 101 | 1 % |
| Carte de crédit à distance | 647 | 679 | 5 % |
| Virement en ligne | 1 007 | 1 118 | 11 % |
| Total | 5 139 | 5 303 | 3 % |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation annuelle |
|----------------------------|------------------|-------------------|--------------------|
| Chèque et effet papier | 3 281 753 | 3 212 624 | -2 % |
| TEF | 6 225 588 | 6 931 749 | 11 % |
| Carte de crédit à distance | 63 275 | 67 382 | 6 % |
| Virement en ligne | 324 790 | 387 255 | 19 % |
| Total | 9 895 406 | 10 599 010 | 7 % |

FIGURE A9 : VOLUME ET VALEUR DES MODES DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE
(TENDANCES SUR 12 MOIS)

Volume (en millions)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation annuelle |
|------------------|---------------|---------------|--------------------|
| Carte de débit | 5 964 | 6 315 | 6 % |
| Carte prépayée | 313 | 330 | 5 % |
| Carte de crédit | 5 854 | 6 142 | 5 % |
| Argent comptant | 1 834 | 1 869 | 2 % |
| Total | 13 965 | 14 656 | 5 % |

Valeur (en millions de dollars)

| Mode de paiement | 2021 | 2022 | Variation annuelle |
|------------------|----------------|----------------|--------------------|
| Carte de débit | 272 819 | 295 013 | 8 % |
| Carte prépayée | 19 670 | 21 510 | 9 % |
| Carte de crédit | 572 641 | 609 803 | 6 % |
| Argent comptant | 52 574 | 54 110 | 3 % |
| Total | 917 704 | 980 436 | 7 % |

FIGURE A10 : TENDANCES QUANT AUX PAIEMENTS DE FACTURES³²⁴

| | ÉLECTRICITÉ | EAU/ÉGOUT | GAZ/CHAUFFAGE | FACTURE DE CARTE DE CRÉDIT | CÂBLODISTRIBUTION | SERVICE INTERNET | PRÊT HYPOTHÉCAIRE | LOYER | PRÊT AUTOMOBILE | ASSURANCE HABITATION | ASSURANCE AUTOMOBILE | SERVICES À DOMICILE | TÉLÉPHONE CELLULAIRE | SERVICES DE DIFFUSION EN CONTINU | ADHÉSIONS | ABONNEMENT AUX MÉDIAS ET AUX LOGICIELS | PAIEMENT DE TAXES ET D'IMPÔTS |
|-----------------------------------|-------------|-----------|---------------|----------------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------|-----------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------------------|-----------|--|-------------------------------|
| PAIEMENT BANCAIRE EN LIGNE | 50 % | 48 % | 47 % | 74 % | 39 % | 37 % | 13 % | 18 % | 12 % | 18 % | 15 % | 23 % | 35 % | 17 % | 18 % | 20 % | 52 % |
| DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) | 33 % | 31 % | 31 % | 13 % | 29 % | 29 % | 76 % | 30 % | 71 % | 52 % | 55 % | 17 % | 26 % | 35 % | 28 % | 29 % | 26 % |
| CARTE DE CRÉDIT (TOUS LES TYPES) | 8 % | 9 % | 12 % | 3 % | 24 % | 26 % | 4 % | 4 % | 7 % | 22 % | 22 % | 23 % | 30 % | 40 % | 38 % | 39 % | 6 % |
| VIREMENT INTERAC | 3 % | 3 % | 3 % | 3 % | 3 % | 3 % | 2 % | 26 % | 3 % | 2 % | 2 % | 19 % | 2 % | 2 % | 4 % | 2 % | 3 % |
| CHÈQUES | 2 % | 4 % | 2 % | 2 % | 2 % | 1 % | 2 % | 14 % | 3 % | 3 % | 3 % | 9 % | 1 % | 1 % | 3 % | 3 % | 7 % |
| CARTE DE DÉBIT (TOUS LES TYPES) | 1 % | 2 % | 2 % | 2 % | 2 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 2 % | 2 % | 2 % | 3 % | 2 % | 2 % |
| ARGENT COMPTANT | 1 % | 2 % | 2 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 5 % | 1 % | 1 % | 1 % | 6 % | 1 % | 0 % | 3 % | 1 % | 1 % |
| CARTE PRÉPAYÉE (VISA/ MASTERCARD) | 0 % | 1 % | 1 % | 0 % | 1 % | 1 % | 0 % | 0 % | 1 % | 0 % | 0 % | 1 % | 1 % | 2 % | 1 % | 1 % | 0 % |
| AUTRES | 2 % | 2 % | 2 % | 2 % | 2 % | 2 % | 1 % | 2 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 1 % | 2 % | 1 % | 1 % | 4 % |

³²⁴ Une fois additionnés, les chiffres présentés dans cette figure ne donnent pas 100 %, car ils ont été arrondis. Remarque : Vert = taux d'incidence faible des Canadiens qui utilisent le mode de paiement indiqué pour payer une dépense ou une facture donnée (plus le vert est foncé, plus le taux d'incidence est faible). Rouge = taux d'incidence élevé des Canadiens qui utilisent le mode de paiement indiqué pour payer une dépense ou une facture donnée (plus le rouge est foncé, plus le taux d'incidence est élevé).

ANNEXE II : MÉTHODOLOGIE, DÉFINITIONS ET DESCRIPTIONS

Méthodologie

L'information présentée ici résulte d'une combinaison de données provenant des systèmes de Paiements Canada, des fournisseurs de services de paiement et des exploitants de systèmes, ainsi que d'estimations basées sur des études de marché et des consultations avec des experts du secteur.

Les fournisseurs de services de paiement y ont contribué soit en partageant leurs travaux et données internes, soit en mettant à profit leur expertise pour améliorer l'exactitude de l'ensemble de données. Paiements Canada réitère ce qu'elle a assuré pendant la collecte : elle a fait tout son possible pour que les données relatives aux participants restent anonymes lorsque cela avait été demandé.

Pour rédiger le présent document, nous avons tiré parti de l'intégralité des renseignements recueillis lors d'études précédentes et en avons actualisé la méthodologie, les données et les conclusions. De ce fait, la présente analyse constitue une mise à jour complète des points de données précédemment publiés (y compris ceux fournis dans nos articles précédents) et peut essentiellement remplacer les ensembles de données déjà publiés.

Précisions sur la méthodologie des études de marché

1. Enquêtes sur les modes de paiement de la Banque du Canada

La Banque du Canada sonde les consommateurs canadiens afin de mieux comprendre comment ils paient leurs achats de biens et services. Elle a mené six enquêtes sur les modes de paiement : en 2009, 2013, 2017, 2020, 2021 et 2022. Ces enquêtes comprennent un questionnaire et un journal dans lequel les participants consignent leurs paiements et leurs retraits d'argent sur une période de trois jours. La valeur et le volume moyens des transactions en argent comptant par personne et par jour sont des paramètres clés de ces sondages. Ils servent à calculer le volume total des transactions en argent comptant et à estimer leur valeur.

2. Enquêtes du RFI Group

Le RFI Group réalise des enquêtes indépendantes sur les entreprises commerciales et les PME. L'enquête sur les entreprises commerciales a été menée sur le terrain en mai et en novembre 2022 auprès de 350 personnes, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin que les données reflètent la population commerciale du Canada. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein d'entreprises commerciales présentes sur le marché canadien et ayant un revenu total mondial se situant entre 10 millions et 500 millions de dollars. Quant à lui, le sondage sur les PME a été mené sur le terrain en mai et en novembre 2022 auprès de 500 entreprises, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin que les données reflètent la population des PME canadiennes. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein de PME canadiennes ayant un revenu annuel mondial inférieur à 10 millions de dollars.

3. Enquêtes auprès des consommateurs de TSI

Technology Strategies International Inc. (TSI) mène des analyses approfondies sur les paiements des consommateurs au Canada en utilisant un large éventail de sources : recherches documentaires, entrevues et discussions avec de hauts dirigeants, études et analyses portant sur les consommateurs qu'elle compile dans un rapport annuel. En 2022, les données obtenues lors de l'enquête sur les paiements des consommateurs (Canadian Consumer

Payments Survey) de TSI ont également été analysées pour obtenir des renseignements supplémentaires. L'enquête de 2022 comprenait un échantillon de plus de 2 000 Canadiens.

4. Enquêtes de Paiements Canada et Léger auprès des consommateurs et des entreprises

Léger est une entreprise d'experts-conseils en études de marché à service complet qui a l'expérience de la recherche quantitative et qualitative. Léger est une pionnière et une chef de file de la recherche sur le Web. Son panel propriétaire en ligne compte plus de 475 000 Canadiens. En 2018, Léger a acquis un panel supplémentaire, qui comprend un million de millénariaux de plus. Depuis 2019, Léger fournit à Paiements Canada une enquête personnalisée sur les paiements des consommateurs axée sur l'utilisation de différents modes de paiement par les Canadiens au point de vente et à distance. Léger fournit également à Paiements Canada une enquête personnalisée sur les habitudes de paiement des consommateurs et des entreprises. Elle est axée sur l'usage que font les Canadiens des différents modes de paiement et sur leur opinion à l'égard des méthodes de paiement. Dans le cadre de ce rapport, nous avons inclus un échantillon de 4 500 Canadiens et de 1 500 entreprises dans l'ensemble des enquêtes. Les enquêtes ont été menées en mars/avril, juillet/août et septembre/octobre 2022.

5. Euromonitor, cartes de transaction financière et paiements au Canada

Euromonitor offre une analyse approfondie de l'utilisation des cartes de transaction financière au Canada. Elle s'appuie sur des chiffres provenant d'une multitude de sources, dont le ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et la Banque Nationale du Canada, afin de fournir un aperçu complet de la croissance du marché des cartes. L'analyse d'Euromonitor fournit un aperçu qualitatif et quantitatif de la croissance des fournisseurs de cartes, de l'incidence des tendances de l'offre et de la demande, ainsi que des prévisions de la croissance future des cartes au Canada.

Définitions et descriptions

Acheter maintenant et payer plus tard

Les services « acheter maintenant et payer plus tard » sont une forme de prêt à court terme dans le cadre duquel les consommateurs prennent possession de leurs acquisitions immédiatement et les paient plus tard, par paiements échelonnés. Ces versements sont structurés de manière à ce que leurs montants soient égaux et que leurs dates d'échéance suivent un calendrier préétabli, le premier paiement étant dû au moment de la commande.

Argent comptant

Le total des transactions en argent comptant a été estimé à partir des données d'un sondage de la Banque du Canada³²⁵. Ces estimations établissent le nombre moyen de transactions quotidiennes par personne effectuées en argent comptant au Canada à 0,18, et le montant moyen dépensé par transaction à 5,21 \$ en 2022. Nous avons utilisé ces chiffres pour couvrir l'ensemble de la population canadienne afin de formuler des estimations de paiements en espèces.

Cartes de crédit

Les données relatives aux cartes de crédit englobent des renseignements puisés dans des rapports publiés et soumis au droit d'auteur et qui portent sur les paiements ainsi que les achats effectués par carte de crédit avec ou sans plafond fixe par les consommateurs et les entreprises³²⁶. Ces deux types de cartes fonctionnent

différemment sur le plan des intérêts. Les cartes de crédit sont assorties d'un taux d'intérêt annuel exprimé en pourcentage. Pour une carte de crédit sans plafond fixe, l'intégralité des intérêts est appliquée après une période définie (généralement 21 jours) pour inciter les utilisateurs à rembourser leur solde tous les mois.

Cartes prépayées

Nous avons utilisé des données sur les fournisseurs de cartes de crédit et de produits prépayés affiliés à un commerçant (systèmes de paiement en boucle fermée et ouverte) qui s'appuient sur des données publiées soumises au droit d'auteur. Ont également été inclus les produits prépayés virtuels, qui peuvent être achetés dans un magasin d'applications mobiles, comme celui d'Apple ou d'Android.

Codes QR

Avec ce mode de paiement sans contact, le paiement est effectué en numérisant le code QR d'un détaillant à partir d'une application mobile sur un téléphone intelligent. Il suffit de lancer une application de numérisation de codes QR et de numériser le code affiché à la caisse du magasin, sur le site Web ou sur la facture papier, puis de confirmer le prix, au besoin, avant de terminer le paiement.

³²⁵ Banque du Canada, *Rapport de l'enquête de 2021 sur les modes de paiement*, décembre 2021.

³²⁶ Euromonitor International, *Passport (2021) : Financial Cards and Payments in Canada 2021 Edition*, et TSI 2022 Canadian Payments Forecast.

Économie à la demande

Une part croissante de la main-d'œuvre canadienne est constituée de « travailleurs à la demande ». Il s'agit de personnes qui concluent des contrats à court terme avec des entreprises ou des particuliers pour accomplir des tâches précises et souvent ponctuelles. Le terme « travail à la demande » comprend les entrepreneurs indépendants traditionnels (comme les consultants) et d'autres pigistes (comme ceux qui travaillent avec des plateformes en ligne comme Uber)³²⁷.

Effets papier et chèques

Les données relatives aux effets papier et aux chèques s'appuient sur les données du SACR de Paiements Canada qui concernent ces modes de paiement et les versements papier.

ISO 20022

La norme internationale ISO 20022 vise les messages financiers. Elle est conçue pour simplifier les communications commerciales. Elle veille à l'efficacité de la compensation et du règlement des paiements entre les institutions financières à l'échelle mondiale en instaurant un langage et un ensemble de messages communs. La norme a été créée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Lynx

Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Les institutions financières participantes l'utilisent pour envoyer en toute sécurité des virements électroniques au nom de leurs clients, en dollars canadiens. Grâce au

modèle de règlement brut en temps réel, les virements électroniques compensés et réglés au moyen de Lynx sont rapides, irrévocables et effectués avec une finalité de règlement en temps réel. Lynx est également destiné à appuyer la norme ISO 20022 pour les messages financiers, qui permet d'acheminer avec chaque paiement des données de versement, dont les détails de la facture ou les renseignements sur l'achat.

Monnaie numérique

Le terme « monnaie numérique » désigne un large éventail de monnaies électroniques. La monnaie numérique peut comprendre des monnaies comme le Bitcoin (et d'autres cryptomonnaies), la cryptomonnaie stable ou les monnaies numériques de banque centrale. La plupart des monnaies électroniques fonctionnent au moyen d'une chaîne de blocs, ce qui signifie que le réseau n'est pas contrôlé par une seule entité. Il s'agit plutôt d'un réseau décentralisé fonctionnant « entre particuliers », où les « particuliers » sont ceux qui effectuent des transactions en argent électronique au sein du réseau.

Non bancarisé

Est « non bancarisé » quiconque ne détient aucun produit financier (compte chèques ou compte d'épargne, carte de débit ou de crédit) associé à une institution financière traditionnelle.

Opérations d'échange et de règlement

Transactions d'échange de fonds intrajournalières dont l'objet est de régler le problème de dislocation des fonds de règlement entre le SACR et Lynx. Généralement

effectuées par chèque, elles représentent une partie importante de la valeur des chèques dans le SACR.

Paiements dans le commerce de détail

Les paiements dans le commerce de détail sont des transactions réalisées entre une entreprise et un consommateur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une petite entreprise.

Paiements dans le commerce interentreprises

Les paiements dans le commerce interentreprises sont des transactions réalisées entre deux entreprises pour l'échange de biens ou de services.

Paiements aux guichets automatiques

Les données proviennent de rapports publics soumis au droit d'auteur et ont été vérifiées au moyen de statistiques sur les réseaux de paiement.

Paiements commerciaux

Les paiements commerciaux sont les opérations émanant des organisations, des entreprises et des administrations canadiennes.

Paiements des consommateurs

Les paiements des consommateurs sont les opérations émanant des particuliers et des ménages canadiens et servant au paiement de factures, à la gestion des comptes bancaires et à l'achat de biens et de services.

Paiements entre particuliers

Les paiements entre particuliers sont des transactions entre deux parties ayant des comptes bancaires distincts.

Paiements internes

On parle ici des transactions portées aux comptes de dépôt direct (comptes chèques ou comptes d'entreprise) dans le cas où le payeur et le bénéficiaire ont la même institution financière. Ces transactions ont une influence sur divers modes de paiement, généralement ceux compensés par Paiements Canada, notamment les chèques, les débits et les TEF. Les paiements internes ne sont pas soumis à la composante de compensation de Paiements Canada (et ne figurent pas dans ses systèmes). Par conséquent, les données qui y sont associées doivent être obtenues auprès d'autres sources que Paiements Canada. Pour notre analyse, nous nous sommes appuyés sur les estimations et les données obtenues auprès des participants. Nous avons constaté que les paiements internes correspondaient à environ 20 pour cent d'opérations de plus par rapport aux données de Paiements Canada. Le montant des transactions internes varie selon le mode de paiement, par exemple pour les chèques (environ 25 pour cent), les débits (environ 13,7 pour cent) et les TEF (environ 19 pour cent).

³²⁷ Définition du gouvernement du Canada.

Paiements par débit

Les données relatives aux paiements par débit proviennent de Paiements Canada et incluent les opérations par débit au point de vente et en ligne, de l'information sur les cartes de Débit Interac, ainsi que les renseignements fournis par les participants.

Sous-bancarisé

Est « sous-bancarisé » quiconque recourt peu aux services d'institutions financières établies (c.-à-d. qui ont un compte chèques ou d'épargne seulement, ou qui ont un compte chèques ou d'épargne avec une carte de crédit ou de débit, mais pas les deux).

Système automatisé de compensation et de règlement (SACR)

Le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR) est le système de paiement de détail par lots du Canada, un système de paiement important désigné de compensation de la vaste majorité des paiements au Canada.

Systèmes bancaires ouverts

L'ouverture des systèmes bancaires désigne des cadres de politiques et de technologies qui permettent aux consommateurs d'utiliser, de déplacer et de partager leurs données d'institutions financières avec des tiers fournisseurs de services fiables pour profiter d'une plus vaste gamme de services financiers convenant à leurs besoins.

Système de paiement en temps réel (SPTR)

Un nouveau système national de paiement en temps réel qui comprend la technologie pour l'échange, la compensation et le règlement des paiements en temps réel et le cadre juridique connexe composé des règlements administratifs, des règles et des normes. Ce nouveau système, qui est un élément fondamental de l'initiative globale de modernisation des paiements du Canada, permettra aux Canadiens d'effectuer des paiements et de recevoir des fonds irrévocables en quelques secondes, à tout moment du jour ou de la nuit, 365 jours par année.

Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est calculé à partir des taux de croissance annuels moyens sur plusieurs années et reflète les effets de la croissance combinée moyenne de chacune des années prises en compte.

TEF commerciaux

Le terme TEF (transferts électroniques de fonds) commerciaux désigne l'utilisation par les entreprises ou le gouvernement des débits et crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations EDI (p. ex. une entreprise qui verse le salaire de ses employés par ce moyen).

TEF de particuliers

Les TEF (transferts électroniques de fonds) de particuliers désignent l'utilisation par les consommateurs de débits et crédits par TAF et des versements électroniques (p. ex. un consommateur qui paie ses factures au moyen d'un débit préautorisé).

Transferts automatisés de fonds (TAF)

Un TAF se compose de modes de paiement de crédit et de débit par TAF. Les instruments de crédit par TAF permettent aux payeurs d'ordonner à leur institution financière de déposer des fonds dans le compte de dépôt d'un bénéficiaire détenu dans une autre institution financière. Ils sont habituellement utilisés par les consommateurs et les entreprises à des fins de rémunération et autres débours. Les opérations de débit par TAF sont communément appelées débits préautorisés. Les prélèvements automatiques par TAF reposent sur des accords contractuels entre les payeurs et les bénéficiaires qui permettent aux bénéficiaires d'ordonner à leur institution financière de récupérer des fonds du compte de dépôt d'un payeur détenu dans une autre institution financière, même si les deux institutions ne sont pas au courant de l'accord entre les parties.

Transferts électroniques de fonds (TEF)

Les TEF ont été obtenus par la compilation des débits et crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations d'EDI.

Virements en ligne

Les virements en ligne comprennent les opérations au moyen d'un portefeuille électronique ainsi que les paiements électroniques entre particuliers effectués par l'intermédiaire de services et de fournisseurs en ligne. Ils sont soit prépayés, soit associés à un compte de dépôt dans une institution financière (p. ex. PayPal). Nous avons utilisé les données et estimations sur les services en ligne et mobiles destinés aux transactions à distance entre consommateurs ou

avec un commerçant. Sont exclues les transactions par carte de débit et de crédit, car elles ont déjà été comptabilisées dans la catégorie correspondante.



BUREAU D'OTTAWA

Paiements Canada
Constitution Square, tour II
350, rue Albert, bureau 800
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

BUREAU DE TORONTO

Paiements Canada
145, rue King Ouest, bureau 1005
Toronto (Ontario) M5H 1J8

613 238-4173

info@paiements.ca

paiements.ca